

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

L'implantation du FDF dans les communes bruxelloises

Wynants, Paul

Published in:
Courrier hebdomadaire

Publication date:
2015

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 2015, 'L'implantation du FDF dans les communes bruxelloises: I. 1964-2000', *Courrier hebdomadaire*, numéro 2248-2249.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

L'IMPLANTATION DU FDF DANS LES COMMUNES BRUXELLOISES

I. 1964-2000

Paul Wynants

CRISP | « *Courrier hebdomadaire du CRISP* »

2015/3 N° 2248-2249 | pages 5 à 76

ISSN 0008-9664

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2015-3-page-5.htm>

Pour citer cet article :

Paul Wynants, « L'implantation du FDF dans les communes bruxelloises. I. 1964-2000 », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2015/3 (N° 2248-2249), p. 5-76.
DOI 10.3917/cris.2248.0005

Distribution électronique Cairn.info pour CRISP.

© CRISP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Courrier hebdomadaire

n° 2248-2249 • 2015

L'implantation du FDF dans les communes bruxelloises

I. 1964-2000

Paul Wynants

CRISP

Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Cédric Istasse

Assistante éditoriale : Fanny Giltair

Le *Courrier hebdomadaire* répond à un cahier des charges méthodologique défini par le CRISP et est élaboré en étroite association avec le rédacteur en chef. Il bénéficie des remarques et suggestions faites par l'équipe de recherche du CRISP et par des spécialistes bénévoles choisis en fonction des sujets traités.

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est également publié avec l'aide financière du Fonds de la recherche scientifique-FNRS.

Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (<http://www.cairn.info>).

Le numéro simple : 6,90 euros – le numéro double : 12,40 euros

Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be> – info@crisp.be

Banque 310-0271576-62

IBAN BE51 3100 2715 7662 – Swift BBRUBEBB

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
0. LES ORIGINES DU FDF	7
1. LES DÉFIS À RELEVER	9
1.1. La « bruxellisation »	9
1.2. Les effets d'une évolution démographique en dents de scie	10
1.3. Le chômage et la fracture sociale	12
1.4. La crise du logement	14
1.5. La détresse financière de certaines communes	14
2. LE FDF DANS LA VIE POLITIQUE BRUXELLOISE	16
2.1. Une vie politique singulière ?	16
2.2. Le FDF s'adapte aux réalités	18
3. 1964-1970	20
3.1. Les élections communales du 11 octobre 1964	20
3.2. Le FDF se met en ordre de marche	21
3.3. Le « Manifeste des 29 » et ses répercussions	24
4. 1970-1976	26
4.1. Un climat tendu	26
4.2. La stratégie électorale du FDF	28
4.3. Les résultats du scrutin communal du 11 octobre 1970	30
4.4. La formation des majorités et la constitution des collèges	31
4.5. Vaines tentatives d'alliance	33
4.6. Des nominations mayorales se font attendre	35
4.7. Renforts et défections	36
4.8. Remous à Schaerbeek et à Watermael-Boitsfort	37
5. 1976-1982	39
5.1. La préparation des élections communales du 10 octobre 1976	39
5.2. Les résultats et les analyses du scrutin	40
5.3. À nouveau seul contre tous ?	42
5.4. Les aléas d'une mandature	45
5.5. Une vie locale mouvementée : Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek	47

6. 1982-1988	51
6.1. Enjeux et péripéties de la campagne électorale de 1982	51
6.2. Les résultats des élections communales du 10 octobre 1982	54
6.3. Les participations du FDF à des collèges	55
6.4. Nouveaux soubresauts (1983-1988)	56
7. 1988-1994	60
7.1. L'importance du scrutin communal du 9 octobre 1988	60
7.2. Les performances électorales du FDF à l'automne 1988	62
7.3. Une présence dans six majorités communales	63
7.4. Vers une Fédération avec le PRL	64
7.5. L'état de santé du FDF au cours de la mandature	65
8. 1994-2000	69
8.1. Avec ou sans le PRL ?	69
8.2. « Les élections du 9 octobre 1994 ne sont pas communales »	70
8.3. Le verdict des urnes	71
8.4. Moins influent dans les conseils, plus présent dans les collèges	72
8.5. Le FDF bénéficie de nouveaux renforts	73

INTRODUCTION

La présente étude ne fait pas double emploi avec un ouvrage récent consacré à l'histoire du FDF, publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de ce parti ¹. Elle amplifie un chapitre très synthétique de ce livre, relatif à la participation du Front démocratique des francophones, puis des Fédéralistes démocrates francophones, à la vie politique des dix-neuf communes bruxelloises, de 1964 à 2012 ². De ce fait, elle porte à la connaissance du lecteur des informations inédites ou beaucoup plus détaillées, le tout avec un appareil critique étoffé.

Les travaux et les sources sur lesquels cette publication s'appuie sont diversifiés. La littérature scientifique qui traite du FDF et des élections communales à Bruxelles a été examinée de très près. Réunis dans des dizaines de boîtes, les coupures de presse, périodiques, tracts et affiches conservés au CRISP, au titre de ressources documentaires, ont fait l'objet d'un dépouillement systématique pour les scrutins locaux bruxellois. La presse quotidienne, en version papier et en ligne, a été compulsée pour la période la plus récente. Enfin, nous avons eu très largement accès aux archives du parti. De la sorte, nous avons pu consulter des centaines de pièces émanant soit de la direction du FDF, soit des sections locales du parti en région bruxelloise, ainsi que les dossiers constitués en vue des différents scrutins municipaux.

Outre un bref avant-propos rappelant les origines de la formation amarante, la présente étude comporte douze chapitres, publiés en deux livraisons distinctes mais avec une seule introduction et une seule conclusion. Les deux premiers chapitres évoquent les principaux défis auxquels les mandataires locaux du FDF sont confrontés dans l'agglomération bruxelloise, quelques spécificités de la vie politique de la capitale et la manière dont le FDF tente de s'adapter aux réalités de terrain. Les neuf chapitres suivants traitent, chacun, d'une mandature communale. Un régime particulier est réservé aux années 1964-1970, au cours desquelles le parti se prépare à entrer en lice sur le plan local, et à la mandature en cours, dont seuls les débuts sont pris en compte. Pour toutes les autres périodes sexennales, on s'attache à la préparation et aux enjeux d'une consultation électorale, à la stratégie adoptée à cette occasion par le FDF, aux résultats du scrutin, à la participation du parti à des majorités et à sa représentation dans les collèges. Sont également relevés les événements marquants de la mandature considérée : ainsi, les arrivées de renforts, les défections et les dissidences, les débats et les controverses internes. Le dernier chapitre se focalise sur quelques grandes options qui caractérisent l'action des municipalistes du FDF durant le dernier demi-siècle : ainsi, la contribution de la formation fédéraliste au renouvellement

¹ V. DUJARDIN, V. DELCORPS (dir.), *FDF. 50 ans d'engagement politique*, Bruxelles, Racine, 2014. Cf. également C. KESTELOOT, A. COLIGNON, « Le FDF : l'échec d'une expérience pluraliste », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 169-180 ; P. DEBONGNIE, *FDF 1964-1981. Dix-sept ans de combat pour la défense de Bruxelles*, s.l.n.d. [Bruxelles, 1981] (également disponible sous le titre « L'histoire des FDF », www.fdf.be). D'autres publications seront citées, en notes, dans les chapitres qu'elles concernent.

² P. WYNANTS, « Présence et action du FDF dans les 19 communes bruxelloises », in V. DUJARDIN, V. DELCORPS (dir.), *FDF. 50 ans d'engagement politique*, op. cit., p. 219-255.

du personnel politique, mais également le souci de ses mandataires de rendre la démocratie communale plus participative, de mener une véritable politique de la ville et d'assurer une gestion pragmatique des ressources qui leur sont confiées. Dans ce même chapitre, l'on tentera de répondre à deux questions qui ont suscité débats et polémiques : dans l'exercice du pouvoir local, le FDF a-t-il contourné la législation linguistique et a-t-il fait place à une représentation des néerlandophones, tant dans les collèges communaux que dans les organes des CPAS ? Quatre tableaux, consacrés aux résultats électoraux du parti et à sa participation à des collèges, figurent en annexes.

0. LES ORIGINES DU FDF

La pression politique exercée par le Mouvement flamand se renforce au début des années 1960. Sous son influence, la loi du 24 juillet 1961 ampute le recensement décennal de son volet linguistique. Deux marches flamandes sont organisées à Bruxelles, le 22 octobre 1961 et le 14 octobre 1962, pour protester contre la francisation de la capitale. Lors du « conclave de Val-Duchesse », un accord est conclu entre les sociaux-chrétiens et les socialistes, partis de la majorité qui soutiennent l'action du gouvernement Lefèvre-Spaak. Il se concrétise par les lois du 30 juillet et du 2 août 1963, relatives à l'emploi des langues dans l'enseignement et dans l'administration.

Selon l'historien flamand Lode Wils (KUL), le « compromis de Val-Duchesse » constitue « la plus grande victoire législative de toute l'histoire du Mouvement flamand »³. Et le même auteur, qui ne cache pas ses affinités avec ce dernier Mouvement, d'ajouter : « Nous avons obtenu beaucoup plus que ce dont nous pouvions rêver. »⁴ Pour de nombreux Bruxellois francophones, par contre, la législation linguistique, votée par une majorité d'élus néerlandophones, est ressentie comme une mise sous tutelle de la capitale : l'agglomération bilingue est limitée aux dix-neuf communes ; l'administration doit être bilingue, avec parité entre francophones et néerlandophones pour les fonctions supérieures ; la « liberté du père de famille » n'est pas rétablie pour la détermination de la langue de scolarité des enfants ; des écoles néerlandophones supplémentaires seront créées en grand nombre ; les mécanismes de contrôle relatifs à l'emploi des langues sont renforcés.

L'opposition des Bruxellois de langue française est menée par les régionales bruxelloises des mouvements wallons et par des organisations locales francophones. Elle est catalysée par un Rassemblement pour le droit et la liberté. L'action de ce dernier prépare la naissance, le 16 mai 1964, d'un nouveau parti, qui limite alors son rayon d'action à l'agglomération et à la périphérie de Bruxelles : il s'agit du Front démocratique des Bruxellois de langue française, appelé Front démocratique des francophones (FDF) à partir de mars 1965⁵. Ce parti se présente comme une organisation pluraliste, ouverte à des personnes issues d'horizons philosophiques et politiques différents. On y trouve des déçus

³ L. WILS, *Histoire des nations belges. Belgique, Flandre, Wallonie : quinze siècles de passé commun*, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Quorum, 1996, p. 298.

⁴ *Ibidem*, p. 302.

⁵ Cf. C. KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*, Bruxelles, Complexe/CEGES, 2004 ; C. KESTELOOT, « De la liberté linguistique au fédéralisme : les débuts du FDF », in V. DUJARDIN, V. DELCORPS (dir.), *FDF. 50 ans d'engagement politique*, op. cit., p. 51-84.

des trois familles politiques traditionnelles et des militants francophones sans affiliation précise, des fédéralistes et des unitaristes. Le programme initial du FDF est axé sur l'abrogation des lois linguistiques du début des années 1960 et sur la consultation des populations pour la fixation des limites de la région bilingue de Bruxelles-Capitale.

Au cours de son histoire, le FDF sera présidé successivement par Paul Brien (1964-1967), Albert Peeters (1967-1972), André Lagasse (1972-1975), Léon Defosset (1975-1977), Antoinette Spaak (1977-1982), Lucien Outers (1983-1984), Georges Clerfayt (1984-1995) et Olivier Maingain (depuis 1995).

1. LES DÉFIS À RELEVER

Comme tous les mandataires locaux, les élus bruxellois du FDF sont appelés à traiter des problèmes qui concernent les citoyens dans leur vie quotidienne. Certaines de ces questions se posent avec acuité dans les dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise, ou du moins dans plusieurs d'entre elles. Elles résultent d'évolutions que cette même agglomération a connues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : « bruxellisation » de la ville (section 1.1), mutations démographiques (section 1.2), montée du chômage et extension de la fracture sociale (section 1.3), crise du logement (section 1.4), détresse financière de certaines administrations locales (section 1.5). On donnera un aperçu de ces problèmes dans le présent chapitre.

1.1. LA « BRUXELLISATION »

L'internationalisation de la vie politique, économique et sociale touche tout particulièrement la ville de Bruxelles et les communes circonvoisines⁶, situées au cœur de l'Europe. Capitale du pays, ainsi que des Communautés française et flamande, Bruxelles est également la capitale de l'Union européenne et celle de l'Alliance atlantique, ainsi qu'un pôle d'attraction pour les grandes entreprises et une place financière internationale. La physionomie de la métropole s'en trouve profondément affectée. Analysons ces évolutions de plus près, avant de mesurer leurs conséquences.

Tout d'abord, Bruxelles est, depuis 1967, le siège principal des institutions européennes. Elle accueille sur son territoire la Commission et son administration, des sessions du Parlement européen et des réunions de nombreux autres organismes internationaux. Par milliers, elle voit affluer des fonctionnaires, belges et étrangers, nombreux à s'installer dans l'agglomération. De passage ou en poste pendant plusieurs années, des centaines d'experts, de diplomates, de correspondants de presse et de lobbyistes se croisent dans la cité.

⁶ L. RANIERI, « Régionalisme et internationalisation (1945-1975) », in M. MARTENS (dir.), *Histoire de Bruxelles*, Toulouse, Privat, 1979, p. 484-493 ; P. DESTATTE, « La Région de Bruxelles-Capitale », in M. DUMOULIN, V. DUJARDIN, E. GERARD, M. VAN DEN WIJNGAERT (dir.), *Nouvelle histoire de Belgique*, tome [IX] : M. BEYEN, P. DESTATTE, *Un autre pays, 1970-2000*, Bruxelles, Le Cri, 2009, p. 373-377 ; E. CORIJN, C. VANDERMOTTEN, J.-M. DECROLY, E. SWYNGEDOUW, « Bruxelles, ville internationale » [Note de synthèse n° 13 des États généraux de Bruxelles], *Brussels Studies*, 24 février 2009, www.brusselsstudies.be ; H. VOS, A. SCHRIJVERS, E. DE RIDDER, J. ORBIE, « The Brussels-Capital Region in Europe », in R. DE GROOF (dir.), *Bruxelles et l'Europe. La position de Bruxelles dans le réseau des villes mondiales : interactions entre la présence institutionnelle européenne et la Région de Bruxelles-Capitale* [Actes du colloque international, Bruxelles, 18-19 décembre 2006], Bruxelles, Academic and Scientific Publishers, 2008, p. 169-177.

Ensuite, lorsque la France de Charles de Gaulle a décidé, en 1966, de retirer ses forces militaires de l'OTAN, le siège du Conseil de l'Atlantique Nord a été transféré de Paris à Bruxelles-Ville (dans l'ancienne commune de Haren). Un grand nombre de militaires de l'Alliance élisent leur domicile dans les dix-neuf communes. Enfin, la présence dans l'agglomération de sociétés multinationales est fortement encouragée par les pouvoirs publics. De grandes entreprises y fixent des sièges administratifs ou commerciaux, quelquefois même des unités de production. Des banques et des groupes financiers choisissent Bruxelles et ses alentours pour y implanter des filiales ou des succursales.

À partir des années 1960, maints Bruxellois de souche ont l'impression d'assister à « une colonisation de leur ville », selon l'expression polémique de René Schoonbroodt, ancien président de l'Atelier de recherche et d'action urbaines (ARAU)⁷. Pour faire face à une demande urgente de bureaux, il faut, en effet, rénover des quartiers anciens et en reconstruire d'autres, tout en érigeant de grands ensembles à vocation publique, administrative ou commerciale. La spéculation accroît la pression qui s'exerce sur le marché immobilier, provoquant une forte hausse des prix des terrains et des habitations. Livrée en grande partie aux promoteurs, la ville subit, sous prétexte de modernisation, un réaménagement anarchique, réalisé le plus souvent au détriment du cadre de vie de ses habitants. C'est pourquoi les urbanistes considèrent l'opération comme une sorte de saccage : ils forgent le néologisme péjoratif de « bruxellisation », pour désigner la désarticulation d'un tissu urbain⁸. Celle-ci motive de futurs dirigeants du FDF à s'engager en politique, en particulier Didier Gosuin⁹. C'est donc aux conséquences de l'absence d'une politique cohérente d'aménagement du territoire que sont confrontés nombre d'élus du parti amarante, dès leur entrée en fonction.

1.2. LES EFFETS D'UNE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE EN DENTS DE SCIE

La population de l'agglomération bruxelloise connaît des mouvements contrastés selon les périodes¹⁰. Dans un premier temps, l'élan centripète des activités a pour conséquence un mouvement centrifuge des individus, avant que la situation se stabilise, puis s'inverse.

⁷ *L'Écho*, 31 août 2001.

⁸ R. SCHOONBRODT, *Vouloir et dire la ville : quarante années de participation citoyenne à Bruxelles*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 2007. L'historien et politologue Joël Kotek (ULB) qualifie le destin de la ville de « martyre » et de « véritable urbanicide ». Selon lui, la capitale a vu « des quartiers entiers, avec leurs maisons médiévales, Renaissance, leurs palais néoclassiques ou leurs chefs-d'œuvre Art nouveau, mis à bas au profit d'une architecture sans originalité » (J. KOTEK, « Histoire commune, mémoire éclatée. Grandeur et décadence de l'iconographie belge », in A. von BUSEKIST (dir.), *Singulière Belgique*, Paris, Fayard, 2012, p. 201).

⁹ Sur le parcours de l'intéressé, cf. P. SAC, *Didier Gosuin : les mains vertes. Itinéraire atypique d'un ministre de l'Environnement à Bruxelles*, Bruxelles, Luc Pire, 2004.

¹⁰ Différentes publications étalées dans le temps rendent compte de cette évolution : M.-P. HERREMANS, « Le fait bruxellois (I) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 224, 1963 ; Y. LEBLICQ, M. DE METSENAERE, « La croissance », in J. STENGERS (dir.), *Bruxelles : croissance d'une capitale*, Anvers, Fonds Mercator, 1979, p. 167-177 ; W. DE LANNON, « Demografische ontwikkelingen in de Brusselse agglomeratie sinds 1963 », in E. WITTE (dir.), *Le problème Bruxelles depuis Val Duchesse (1963) [Actes du colloque VUB-CRISP, Bruxelles, 20-21 octobre 1988]*, volume II : *L'évolution depuis 1963*, Bruxelles, VUB-Press (*Taal en Sociale*

Le nombre d'habitants du pentagone – le centre-ville délimité par la première ceinture de boulevards – baisse fortement dès l'entre-deux-guerres et dans l'immédiat après-guerre, au profit de communes résidentielles comme Auderghem, Evere, Ganshoren, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. À partir des années 1960, le déplacement de population se poursuit, cette fois sur le modèle périurbain : on assiste, en effet, à un exode de ménages à revenus moyens et élevés vers la périphérie, puis vers les arrondissements voisins.

La population totale des dix-neuf communes atteint un premier plafond en 1968 : 1 079 181 habitants. Elle diminue pendant le quart de siècle suivant, pour tomber à 951 217 habitants en 1992 : le vieillissement des résidents et les déménagements ne sont pas suffisamment compensés par l'arrivée de migrants.

Le nombre d'habitants de l'agglomération stagne pendant quelques années : il est de 948 122 en 1996. Il repart ensuite à la hausse, pour atteindre un nouveau pic de 1 119 088 personnes à la fin de l'année 2011¹¹. Cette augmentation s'explique par l'arrivée de nombreux étrangers, attirés par l'importance croissante des fonctions internationales de Bruxelles et par la politique de regroupement familial menée en faveur des migrants ; elle est due également au rajeunissement de la population, qui entraîne à la fois un taux de natalité plus élevé et une diminution des décès.

La composition de la population bruxelloise se modifie fortement : de 1967 à 1996, le nombre de Belges diminue de 268 000 unités, alors que celui des étrangers augmente de 144 000. En 2009, si l'on s'en tient au seul critère de la nationalité à la naissance, 46,5 % des habitants ne seraient pas originaires du pays¹². Les communautés de culture musulmane, principalement marocaine et turque, se concentrent dans le pentagone, autour de la gare du Midi (ouest de Saint-Gilles, Cureghem, les Marolles), dans le Vieux Molenbeek et dans le quartier Nord (Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek). Elles vivent souvent dans des logements anciens, dans lesquels les propriétaires ont cessé d'investir. Par contre, les Européens à revenus élevés tendent à se regrouper dans les quartiers aisés du sud-est : Auderghem, Ixelles, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. On assiste, dès lors, à un processus de ségrégation spatiale selon le statut socio-économique¹³, avec une forte densité de ménages pauvres dans la première couronne, urbanisée au XIX^e siècle, et dans les communes industrielles de la zone du canal.

Integratie, 12), 1989, p. 161-179 ; A. MARTENS, « Vreemdelingen: de Brusselaars van het jaar 2000? », in E. WITTE (dir.), *Le problème Bruxelles depuis Val Duchesse* (1963), volume II, *op. cit.*, p. 181-191 ; F. THOMAS, « Les Bruxellois. Démographie, population active, revenus », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1390-1391, 1993 ; W. DE LANNOY, M. LAMMENS, R. LESTHAEGHE, D. WILLAERT, « Brussel in de jaren negentig en na 2000: een demografische voorlichting », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, R. ERGEC (dir.), *Bruxelles et son statut*, Bruxelles, De Boeck-Larcier, 1999, p. 101-154 ; P. ZIMMER, « Les évolutions démographiques et socio-économiques de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 1990 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1948-1949, 2007 ; P. DEBOOSERE, T. EGGERICKX, E. VAN HECKE, B. WAYENS, « La population bruxelloise : un éclairage démographique » [Note de synthèse n° 3 des États généraux de Bruxelles], *Brussels Studies*, 12 janvier 2009, www.brusselsstudies.be.

¹¹ *Le Soir*, 14-15 avril 2012. En 2012, la région de Bruxelles-Capitale comptait environ 1 138 000 habitants (*Le Soir*, 4-5 mai 2013).

¹² Selon une estimation du sociologue Jan Hertogen, plus des trois quarts des Bruxellois (75,6 %) seraient issus de l'immigration (*Le Soir*, 7 mai 2013).

¹³ C. KESTELOOT, « De la ségrégation à la division : l'évolution et les enjeux futurs de la structure socio-spatiale bruxelloise », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, R. ERGEC (dir.), *Bruxelles et son statut*, *op. cit.*, p. 155-189.

Le départ des mieux nantis et la délocalisation d'entreprises vers des zonings extérieurs à l'agglomération ne sont pas sans effet sur les finances des communes. La baisse du revenu moyen des ménages entraîne une diminution préoccupante des recettes municipales. De leur côté, les dépenses – en particulier celles qui sont consacrées aux infrastructures et à l'aide sociale – ne cessent d'augmenter. La gestion des finances communales constitue un souci permanent pour les mandataires du FDF (cf. *infra*).

Le délabrement de certains quartiers et la concentration en leur sein d'habitants issus de l'immigration retiennent également l'attention des élus de la formation régionaliste bruxelloise. Pour nombre d'entre eux, la rénovation urbaine constitue l'une des principales priorités. Surtout pendant les années 1980, ils ont aussi à se positionner sur le dossier délicat de l'immigration. Comme la législation régissant l'accès à la nationalité belge est progressivement assouplie, à partir de 1984, plusieurs vagues de naturalisations s'ensuivent : de 1989 à 2009, plus de 200 000 personnes en bénéficient à Bruxelles. Si les habitants issus de l'immigration renoncent à rentrer dans leur pays d'origine, comme beaucoup en avaient l'intention initialement, la question de leur intégration à la société belge s'en trouve posée, non sans acuité quelquefois. Les troubles qui se produisent dans plusieurs communes, en mai 1991 et novembre 1997, manifestent, en effet, l'existence d'un « désespoir urbain »¹⁴ parmi les jeunes issus de l'immigration : ceux-ci se sentent « cantonnés dans des quartiers en déliquescence et ne bénéficient guère d'attention en matière d'insertion socio-professionnelle »¹⁵.

1.3. LE CHÔMAGE ET LA FRACTURE SOCIALE

À Bruxelles, le développement du secteur tertiaire, qui représente 80 % de l'emploi total en 1981 et 90 % en 2012, s'accompagne d'une désindustrialisation¹⁶. Le nombre d'emplois occupés dans les dix-neuf communes demeure élevé : environ 626 000 en 1985, 714 000 en 2012. Toutefois, la majeure partie de ces postes de travail n'est pas attribuée à des personnes domiciliées dans l'agglomération, mais à des navetteurs. Ce sont donc les arrondissements limitrophes qui bénéficient « des externalités positives générées par la capitale »¹⁷.

Bien plus, le marché du travail bruxellois se caractérise par une offre locale sous-qualifiée – quatre jeunes sur dix n'y ont qu'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur – et par une demande de personnel très qualifié, émanant du secteur des services. Il en résulte que le taux de chômage parmi les habitants des dix-neuf communes est élevé : 16,5 % en 1981, 19,7 % en 1991, 25,6 % en 1995, plus de 20 % à l'heure actuelle¹⁸. Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est plus prononcé encore : en 2012, il atteint

¹⁴ *Le Soir*, 10 novembre 1997.

¹⁵ P. DESTATTE, « La Région de Bruxelles-Capitale », *op. cit.*, p. 377.

¹⁶ G. KURGAN-VAN HENTENRYK, « Économie et transports », in J. STENGERS (dir.), *Bruxelles : croissance d'une capitale*, *op. cit.*, p. 216-226.

¹⁷ J.-P. LAMBERT, M. TAYMANS, « Caractéristiques socio-économiques marquantes de la Région de Bruxelles-Capitale. Comparaison avec le royaume ainsi qu'avec les entités géographiques limitrophes (Brabant flamand et Brabant wallon) », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, R. ERGEC (dir.), *Bruxelles et son statut*, *op. cit.*, p. 191-206.

¹⁸ *La Libre Belgique*, 9-10 février 2013.

32,9 % de la population concernée, avec une pointe de 40,9 % à Molenbeek-Saint-Jean. Il est nettement supérieur aux moyennes belge et européenne ¹⁹.

Les indicateurs socio-économiques réunis en 2007 par le sociologue Pol Zimmer sont révélateurs d'une situation problématique ²⁰. Dans les dix-neuf communes, le revenu moyen par habitant diminue. Comparativement au reste du pays (= indice 100), il passe, entre 1980 et 2003, de l'indice 114 à l'indice 86, puis à 80 aujourd'hui ²¹. On note, cependant, des disparités considérables entre les communes par rapport à la moyenne régionale (= indice 100). Ainsi, en 2003, Saint-Josse-ten-Noode, Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek atteignent, respectivement, les indices 61, 78, 78 et 84. Au même moment, Auderghem, Uccle, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert forment le peloton de tête, avec des indices de 131, 132, 135 et 137. Si l'on adopte comme critère l'indice de richesse en 2012 (moyenne belge = indice 100 ; moyenne bruxelloise = indice 80,7), les écarts demeurent considérables avec, aux deux extrêmes, Watermael-Boitsfort (indice 114,6) et Saint-Josse-ten-Noode (indice 50,3) ²². C'est là une nouvelle manifestation de la dualisation qui s'est instaurée dans l'agglomération ²³. En 2012, la presse a classé sept communes bruxelloises parmi les dix plus pauvres de Belgique ²⁴ : il s'agit, dans l'ordre, de Saint-Josse-ten-Noode (n° 1), de Molenbeek-Saint-Jean (n° 2), de Schaerbeek (n° 3), de Saint-Gilles (n° 5), d'Anderlecht (n° 6), de Bruxelles-Ville (n° 7) et de Koekelberg (n° 9). Par contre, aucune commune bruxelloise ne figure dans le classement des dix communes les plus riches du pays.

L'existence de poches de pauvreté est avérée dans l'agglomération bruxelloise ²⁵. Ainsi, de 1989 à 2005, cette dernière voit le nombre de bénéficiaires du minimex, puis du revenu d'intégration sociale, augmenter de 221 %, alors que la hausse correspondante est de 55 % en Wallonie et de 9 % en Flandre. En 2005, les personnes aidées par les CPAS représentent 24,2 % du total national, alors que les dix-neuf communes réunissent 9,4 % de la population belge.

Si la politique de l'emploi n'est pas à proprement parler une compétence communale, les élus locaux du FDF sont souvent impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire et, via les CPAS, dans l'attribution d'aides sociales. Ils doivent s'investir dans les tentatives de résorption des îlots de pauvreté dans les communes qu'ils administrent.

¹⁹ *Le Soir*, 14-15 avril 2012.

²⁰ P. ZIMMER, « Les évolutions démographiques et socio-économiques de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 1990 », *op. cit.*

²¹ *La Libre Belgique*, 9-10 février 2013.

²² *Le Soir*, 4-5 mai 2013.

²³ À juste titre, Serge Govaert évoque l'existence d'un « double fossé qui ne cesse de se creuser : entre les plus pauvres et les plus riches, d'une part, entre les communes pauvres et les communes riches, d'autre part » (S. GOVAERT, *Bruxelles en capitales, 1958-2000. De l'expo à l'euro*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 187).

²⁴ *Le Soir*, 25 octobre 2012. Le critère de classement est le revenu moyen par habitant.

²⁵ P. ZIMMER, « Les évolutions démographiques et socio-économiques de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 1990 », *op. cit.*

1.4. LA CRISE DU LOGEMENT

Par rapport au reste du pays, l'agglomération bruxelloise connaît, en matière de logement, une situation spécifique, à l'origine de problèmes épineux²⁶. La proportion de propriétaires y est relativement faible, alors que celle de locataires est élevée. Le parc de logements sociaux – 38 514 habitations sur un total de 464 811 en 2007 – est insuffisamment développé. La tertiarisation de l'économie et l'augmentation de la population engendrent une flambée des prix acquisitifs et locatifs. Il en résulte une propension plus marquée à découper le bâti en appartements, mais aussi un nombre anormalement élevé de logis vides.

Les loyers élevés absorbent une part importante des revenus des moins favorisés, alors que ceux-ci vivent souvent dans l'insalubrité. Obligées de compresser d'autres dépenses, notamment en matière de soins médicaux, les personnes concernées voient s'aggraver les difficultés qu'elles rencontrent, en termes de santé et d'emploi. La question du logement, à laquelle de nombreux mandataires bruxellois du FDF doivent s'attaquer, est à la fois une conséquence directe et un facteur aggravant de la paupérisation.

1.5. LA DÉTRESSE FINANCIÈRE DE CERTAINES COMMUNES

Invité à prononcer l'allocution d'ouverture d'un colloque tenu en 2003, François-Xavier de Donnea (MR), alors ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, constate une dégradation préoccupante de la situation financière des pouvoirs locaux bruxellois, surtout depuis 1995²⁷. Il souligne les difficultés aiguës auxquelles sont confrontées « plusieurs communes, et non des moindres (...), les unes situées dans la première couronne, d'autres dans la seconde, sans oublier la ville de Bruxelles elle-même ». Pour expliquer cet état de fait, le ministre-président mentionne certains phénomènes évoqués ci-dessus, comme la diminution de la base imposable²⁸ et la paupérisation d'une frange significative de la population, à l'origine d'une baisse du rendement des additionnels à l'impôt des personnes physiques. Il met aussi en évidence d'autres facteurs : le coût élevé des infrastructures culturelles et sportives, abondamment utilisées par des non-résidents, la maîtrise insuffisante de certaines dépenses (personnel, fonctionnement, investissements), ainsi que la lourdeur du déficit des hôpitaux publics, à supporter par les autorités locales.

Depuis 2002, cependant, les communes bruxelloises connaissent une stabilité financière relative, grâce à une injection d'importants moyens en provenance de la Région : ces

²⁶ N. BERNARD, « Les mutations du logement en région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1993, 2008.

²⁷ F.-X. DE DONNEA, « Allocution d'ouverture », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, P. VANDERNOOT, R. DE GROOF (dir.), *Les dix-neuf communes bruxelloises et le modèle bruxellois [Actes du colloque interuniversitaire, Bruxelles, 16-17 décembre 2002]*, Bruxelles-Gand, Larcier, 2003, p. XXV-XXVI.

²⁸ La capacité fiscale des Bruxellois, mesurée en termes de recettes à l'impôt sur les personnes physiques, était supérieure à la moyenne nationale de 14 % en 1989, inférieure à cette même moyenne de 18 % en 2012 (*Le Soir*, 4-5 mai 2013).

montants se chiffrent à 30 millions d'euros par an à partir de 2007. Sans cette aide régionale, dix-huit des dix-neuf communes se trouveraient en déficit, au lieu de neuf²⁹.

Qu'ils siègent dans la majorité ou dans l'opposition, les municipalistes du FDF mesurent, sur le terrain, l'importance des éléments précités. Ils ne peuvent ignorer la gravité de la situation dans un certain nombre de quartiers de la capitale.

²⁹ Région de Bruxelles-Capitale, « Rapport sur l'état des finances des communes bruxelloises, 2002-2011 », Bruxelles, 5 mai 2011, p. 4.

2. LE FDF DANS LA VIE POLITIQUE BRUXELLOISE

La politique communale bruxelloise présente un certain nombre de « traits spécifiques »³⁰ plus ou moins marqués, dont nous rappellerons la teneur (section 2.1). Nous verrons ensuite pourquoi et comment le FDF tente de s'adapter à cet état de fait (section 2.2).

2.1. UNE VIE POLITIQUE SINGULIÈRE ?

Même s'il ne faut pas forcer le trait, le paysage politique bruxellois et les scrutins qui en rythment la recomposition se distinguent, à certains égards, des réalités observables en Wallonie et en Flandre³¹. Sans prétendre à l'exhaustivité, pointons les caractéristiques principales de la vie publique dans les dix-neuf communes.

En premier lieu, les élections communales organisées dans l'agglomération revêtent une importance particulière aux yeux des partis, et ce pour deux raisons. D'une part, l'agglomération bruxelloise compte quelques communes très peuplées, appelées à désigner un grand nombre de mandataires locaux. L'accès au pouvoir y constitue donc un enjeu majeur pour les formations politiques. D'autre part, on constate l'existence de liens étroits entre la représentation communale et celle au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale : en 1997, on dénombre ainsi, parmi les 75 membres de cette assemblée (alors encore appelée Conseil), 6 bourgmestres, 22 échevins et 29 conseillers communaux, soit 68,7 % du total des élus régionaux³².

En deuxième lieu, même si l'absentéisme y est relativement plus important pour des raisons socio-démographiques, les scrutins locaux sont suivis par le corps électoral bruxellois avec une grande attention. Dans l'agglomération, les communes ne sont pas seulement « des lieux de pouvoir et de contre-pouvoir extrêmement importants

³⁰ K. DESCHOUWER, « De dorpen van de hoofdstad. Gemeentelijke coalities in de Brusselse agglomeratie sinds 1946 », *Tijdschrift voor Sociologie*, volume IX, n° 1-2, 1988, p. 263-290.

³¹ K. DESCHOUWER, « Partijsysteem in beweging. Enkele kanttekeningen bij de partijpolitieke verhoudingen in de 19 gemeenten sinds 1964 », in E. WITTE (dir.), *Le problème Bruxelles depuis Val Duchesse (1963)*, volume II, *op. cit.*, p. 87-98 ; K. DESCHOUWER, J. BUELENS, « De gemeenten en de lokale politiek in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest », *Res Publica*, tome XXXIX, n° 1, 1997, p. 89-99 ; L. HOLVOET, « Het gewijzigde politieke beeld in het kiesarrondissement Brussel, 1964-1979 », in E. WITTE (dir.), *Acta van het colloquium "Onderzoek naar de Brusselse Taaltoestanden" [Bruxelles, 28-29 mars 1981]*, Bruxelles, VUB-Press (*Taal en Sociale Integratie*, 3), p. 111-153.

³² En 2013, le politologue Pascal Delwit (ULB) confirme que le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est « une assemblée de municipalistes » (*La Libre Belgique*, 4 mai 2013).

dans le système institutionnel belge ». Elles constituent aussi des « lieux identitaires prononcés »³³, d'autant que maints habitants tiennent à l'échelon local pour échapper à l'anonymat d'une métropole et nouer des contacts personnels avec un pouvoir de proximité³⁴.

La complexité politique est la troisième caractéristique de la vie politique communale à Bruxelles. Elle s'explique par cinq éléments. *Primo*, le bilinguisme de l'agglomération et la scission des partis nationaux entraînent une plus grande fragmentation du spectre politique. *Secundo*, du point de vue de leur poids démographique et de leurs caractéristiques socio-économiques, les dix-neuf communes constituent un ensemble hétérogène. Il est, par conséquent, assez difficile d'y faire prévaloir une même stratégie d'alliances, même si des tentatives sont quelquefois déployées en ce sens. *Tertio*, plus que dans les grandes agglomérations wallonnes ou flamandes, le poids des partis politiques tient à la capacité de leurs leaders à fédérer des forces d'origine diverse. La constitution de cartels et le dépôt de listes du bourgmestre sont, dès lors, des pratiques très fréquentes, qui compliquent l'analyse des rapports de force. *Quarto*, l'éparpillement des forces politiques complique le processus de formation des coalitions. Il n'est pas rare que ces dernières soient hétéroclites et aient pour fondement la volonté d'écarter du pouvoir la liste la plus puissante³⁵. *Quinto*, le système électoral offre, surtout dans les communes bruxelloises, où l'électorat issu de l'immigration est important et géographiquement concentré, des « structures d'opportunité » qui favorisent le vote préférentiel intracommunautaire³⁶, communément appelé *stemblok*. C'est pourquoi d'assez nombreux candidats d'origine marocaine, turque ou congolaise parviennent à se faire élire, au cours de récents scrutins, alors que les intéressés ne figuraient pas en ordre utile sur leur liste³⁷.

À cette complexité politique s'ajoute une quatrième spécificité : la complexité institutionnelle. Sans doute celle-ci est-elle surtout mise en évidence par des auteurs néerlandophones³⁸, que le FDF soupçonne de vouloir obtenir avant tout une représentation garantie pour les Flamands. Il est néanmoins vrai que l'agglomération bruxelloise échappe à la fusion des communes et que la forte présence de mandataires locaux au Parlement régional fait pencher la balance au profit du *statu quo* en matière

³³ P. DELWIT, « Les mandataires communaux en Région bruxelloise : environnement changeant, nouvelles élites ? », *Cahiers du CEVIPOL*, n° 2, 2006, p. 2-5.

³⁴ Comme échevin de Bruxelles-Ville puis comme bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, Olivier Maingain, actuel président du FDF, a fait un constat similaire. Il déclare, en effet, à propos des communes bruxelloises : « Les communes sont appréciées par les habitants. C'est sans doute le niveau de pouvoir que les gens connaissent le mieux. Là, ils savent qui est leur interlocuteur et cet avantage de proximité est irremplaçable » (*La Libre Belgique*, 1^{er} février 2013).

³⁵ Sur la formation des coalitions au niveau communal, cf. F. WILLE, K. DESCHOUWER, *À propos d'hommes et de pouvoir. La formation des coalitions au sein des communes belges*, Bruxelles, Academic and Scientific Publishers, 2012.

³⁶ A. REA, D. JACOBS, C. TENET, P. DELWIT, « Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles », *Revue française de science politique*, volume LX, n° 4, 2010, p. 691-717.

³⁷ P. WYNANTS, « Nouveaux visages du CDH bruxellois », *La Revue nouvelle*, volume LXV, n° 2, 2010, p. 28-49. Cf. également le dossier « Vote ethnique. Faut-il en avoir peur ? », *Le Vif/L'Express*, 23-29 novembre 2012.

³⁸ Cf., par exemple, K. DESCHOUWER, J. BUELENS, « Het statuut van de Brusselse gemeenten: denkplaatjes voor een mogelijke hervorming », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, R. ERGEC (dir.), *Bruxelles et son statut, op. cit.*, p. 439-464 ; K. DESCHOUWER, W. VAN DER SCHOOT, « De bestuurlijke organisatie van Brussel in een comparatief perspectief: tussen centralisering en decentralisering », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, P. VANDERNOOT, R. DE GROOF (dir.), *Les dix-neuf communes bruxelloises et le modèle bruxellois, op. cit.*, p. 107-117.

d'organisation politique³⁹. D'ailleurs, la presse francophone elle-même évoque l'existence d'une « lasagne institutionnelle bruxelloise (...), formée d'une couche fédérale, de plusieurs couches communautaires, d'une région, de dix-neuf communes et de six zones de police ». Elle y voit « un concentré de la complexité belge, en raison de la multiplicité des acteurs qu'elle concerne »⁴⁰.

Enfin, la vie politique communale à Bruxelles se caractérise par un paradoxe : l'existence avérée de fiefs électoraux, garants d'une certaine stabilité, et l'émergence de facteurs d'instabilité. Évoquons ces deux aspects successivement.

Il est indéniable qu'avant et même après la percée électorale du FDF, on repère aisément l'existence de bastions libéraux, socialistes ou sociaux-chrétiens⁴¹. Ainsi, à la fin des années 1960, Bruxelles-Ville, Ixelles, Koekelberg et Uccle sont des communes où, traditionnellement, le libéralisme est le courant dominant. Les socialistes sont solidement enracinés à Evere, à Saint-Gilles et à Saint-Josse-ten-Noode. Ils risquent d'être confrontés à des problèmes de succession de bourgmestres très influents à Anderlecht et à Molenbeek-Saint-Jean. Les sociaux-chrétiens contrôlent trois petites communes du nord-ouest, dans lesquelles la présence flamande n'est pas négligeable : Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Jette. Trois mayorats sont souvent très disputés : ceux d'Etterbeek, de Forest et de Schaerbeek. Trois communes du sud-est sont susceptibles de basculer à bref délai dans l'escarcelle du FDF, qui y est d'emblée bien implanté : Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

Ces éléments de stabilité relative sont contrebalancés par l'émergence de quatre facteurs d'instabilité. Le premier est la forte propension des listes à changer de dénomination, ce qui brouille le jeu politique. Le deuxième est la facilité avec laquelle des forces émergentes peuvent obtenir une représentation locale, grâce au grand nombre de mandataires qu'éisent quelques communes très peuplées. Le troisième est la tendance, plus accusée qu'en Wallonie et en Flandre, au nomadisme politique : l'histoire politique de Bruxelles est jalonnée de dissidences, de scissions et de changements de camp dans le chef de transfuges. Le quatrième est l'affirmation croissante d'un « vote à la bruxelloise »⁴² : dans la détermination de ses intentions de vote, le corps électoral des dix-neuf communes est souvent plus réceptif au clivage communautaire qu'aux clivages idéologique et socio-économique.

2.2. LE FDF S'ADAPTE AUX RÉALITÉS

Les fondateurs et les dirigeants du FDF connaissent bien les réalités politiques locales. Aussi n'éprouvent-ils guère de mal à concevoir et à mettre en œuvre l'organisation de leur formation, afin que celle-ci puisse s'ajuster à des terrains parfois très différents.

³⁹ Cependant, P. Delwit estime que les esprits évoluent depuis peu : « la fusion des communes n'est plus un sujet tabou » pour certains Bruxellois francophones (*La Libre Belgique*, 23 janvier 2013).

⁴⁰ *Le Soir*, 14-15 avril 2012.

⁴¹ X. MABILLE, « Le profil électoral des communes bruxelloises », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, P. VANDERNOOT, R. DE GROOF (dir.), *Les dix-neuf communes bruxelloises et le modèle bruxellois*, op. cit., p. 257-260.

⁴² R. VAN ALBOOM, *De verbeulemansing van Brussel*, Bruxelles, BRT Instructieve Omroep, 1990, p. 223.

Dans la structure du parti, les sections jouissent d'une large autonomie (cf. *infra*). Le FDF se dote d'un « profil municipaliste ». Systématiquement, il veille à conforter son ancrage local. Il y parvient dans les communes où ses mandataires se taillent la réputation de bons gestionnaires, tout en personnalisant leur action politique. Les analyses historiques et politologiques convergent sur ce point ⁴³.

Pour le FDF, des implantations locales durables sont indispensables à deux titres. D'une part, le parti est rarement associé à des majorités fédérales. Il n'est pas non plus assuré de pouvoir participer au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ou de la Communauté française. Seul l'échelon communal lui permet de mener une action politique visible, inscrite dans le moyen et le long termes ⁴⁴. D'autre part, cet enracinement dans le terreau communal contribue à ce que la formation amaranthe cesse d'apparaître « comme un pur phénomène conjoncturel », pour « acquérir les traits d'un phénomène structurel » ⁴⁵.

Comment le FDF procède-t-il afin de consolider son ancrage local ? On aura l'occasion d'examiner l'un ou l'autre cas concret dans la suite de cette étude (cf. le chapitre 12). D'une manière générale, on peut soutenir que les édiles du FDF mènent une politique de proximité. Celle-ci est diversifiée, au sens où elle prend des accents différents selon les lieux pour coller aux besoins locaux. Elle est également très pragmatique, c'est-à-dire sans *a priori* idéologique (cf. *infra*).

Mesurant toute l'importance des enjeux locaux, le FDF se lance dans la joute électorale. Les chapitres suivants de ce *Courrier hebdomadaire* examineront comment le parti se positionne dans les dix-neuf communes et avec quels résultats.

⁴³ Cf. C. KESTELOOT, A. COLIGNON, « Le FDF : l'échec d'une expérience pluraliste », *op. cit.*, p. 170 et 174 ; V. DE COOREBYTER, « Les résultats des élections communales du 8 octobre 2006 à Bruxelles », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1980, 2007, p. 21 ; K. DESCHOUWER, « Continuïteit en contradictie: het FDF in de jaren tachtig », *Taal en Sociale Integratie*, volume VII, 1984, p. 127 ; K. DESCHOUWER, « Front démocratique des francophones », in *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, volume I, Tielt, Lannoo, 1988, p. 1208-1210 ; C. KESTELOOT, « De Franstalige regionalistische partijen », in P. VAN DEN EECKHOUT, G. VANTHEMSCHE (dir.), *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België, 19de-20ste eeuw*, Bruxelles, VUB-Press, 1999, p. 768 ; A. MONTEYNE, « Het verschijnsel FDF en de Nederlandse kultuur », *Ons Erfdeel*, volume XXI, 1978, p. 379 ; J.-B. PILET, « Le Rassemblement wallon (RW) et le Front démocratique des francophones (FDF) : des partis victimes de leurs succès ? », in P. DELWIT (dir.), *Les partis régionalistes en Europe : des acteurs de développement ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005, p. 268-269 ; É. VAN HAUTE, J.-B. PILET, « Regionalist Parties in Belgium (VU, RW, FDF): Victims of their Own Success? », *Regional and Federal Studies*, volume XVI, n° 3, 2006, p. 301.

⁴⁴ *Le Soir*, 26 septembre 1988.

⁴⁵ X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1086-1087, 1985, p. 22.

3. 1964-1970

À peine constitué, le FDF considère qu'une participation aux élections communales du 11 octobre 1964 est prématurée. Il prend néanmoins position à l'occasion du scrutin (section 3.1). Au cours de la mandature suivante, il se met en ordre de marche en vue de conquérir des positions solides en 1970 (section 3.2). Dans le même esprit, il promeut une initiative susceptible de faire évoluer le paysage politique bruxellois : le « Manifeste des 29 » (section 3.3).

3.1. LES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 11 OCTOBRE 1964

S'il se mobilise en vue des élections législatives du 23 mai 1965, le FDF ne dépose pas de listes pour le scrutin communal du 11 octobre 1964. Il n'est cependant pas complètement absent de la campagne électorale. D'une part, il appelle les citoyens à ne pas accorder leurs suffrages aux partis traditionnels, coupables à ses yeux d'avoir capitulé devant les exigences flamandes lors de l'adoption de la législation linguistique de 1962-1963. D'autre part, il accorde son patronage et son soutien à quelques listes locales de défense des intérêts des francophones⁴⁶.

Des listes de ce type, opposées à la politique du gouvernement Lefèvre-Spaak (PSB-BSP/PSC-CVP), sont déposées dans six communes de l'agglomération : Bruxelles-Ville, Etterbeek, Ixelles, Koekelberg, Saint-Gilles et Uccle. La plupart d'entre elles adoptent la dénomination d'Unité francophone, sans aligner de personnalités connues. Néanmoins, à Etterbeek, la liste Union démocratique francophone est conduite par un conseiller socialiste sortant, Adrien Motte, militant du Mouvement populaire wallon⁴⁷. Parmi ces listes locales, le FDF soutient celles dont il se sent le plus proche : Unité francophone à Bruxelles-Ville et à Uccle, Union démocratique francophone à Etterbeek⁴⁸. Cette position est avalisée, le 28 septembre 1964, par le comité directeur du parti. Le même organe invite, de surcroît, les électeurs bruxellois à choisir, sur d'autres listes, des candidats qui – tel le libéral Roger Nols à Schaerbeek – donnent toute garantie aux francophones en matière de défense de leurs droits linguistiques⁴⁹.

⁴⁶ « Le “phénomène” FDF », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 299, 1965, p. 2-7.

⁴⁷ « Les élections communales du 11 octobre 1964 (I) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 261, 1964, p. 9.

⁴⁸ C. KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*, *op. cit.*, p. 271-272.

⁴⁹ « Le “phénomène” FDF », *op. cit.*, p. 6.

Le scrutin donne lieu à une victoire des libéraux, cantonnés dans l'opposition au plan national et critiques, eux aussi, envers la législation linguistique de 1962-1963. Dans les dix-neuf communes bruxelloises, le PLP décroche 167 des 465 sièges à pourvoir, contre 91 sur 437 en 1958⁵⁰. De leur côté, les listes d'Unité francophone recueillent 26 101 suffrages et obtiennent 4 sièges : 1 à Bruxelles-Ville, 1 à Uccle et 2 à Etterbeek pour l'Union démocratique francophone⁵¹. Dans un communiqué diffusé par la presse, le 23 octobre 1964, le FDF « constate que la grande masse des électeurs francophones de Bruxelles a approuvé implicitement la politique qu'il préconise »⁵².

À Etterbeek, la coalition qui se met en place réunit le PLP et l'Union démocratique francophone. De ce fait, A. Motte siège au collège en qualité d'échevin⁵³. Comme il se rallie au FDF en compagnie de son colistier, le conseiller communal Georges Dandoy, les intéressés peuvent être considérés comme les deux premiers mandataires locaux du parti régionaliste.

3.2. LE FDF SE MET EN ORDRE DE MARCHÉ

De 1964 à 1970, le paysage politique bruxellois est assez contrasté à l'échelon communal. Seuls ou en coalition, les libéraux sont prééminents dans huit majorités : il en est ainsi à Auderghem, à Bruxelles-Ville, à Etterbeek, à Ixelles, à Koekelberg, à Schaerbeek, à Uccle et à Watermael-Boitsfort. Les socialistes donnent le ton à Anderlecht, à Evere, à Molenbeek-Saint-Jean, à Saint-Gilles et à Saint-Josse-ten-Noode. Les sociaux-chrétiens conservent leur ascendant à Berchem-Sainte-Agathe, à Ganshoren et à Woluwe-Saint-Lambert, tandis qu'une liste locale (Intérêts communaux), associée au PLP, gouverne Woluwe-Saint-Pierre. Deux communes font l'objet d'une lutte serrée pour le pouvoir : Forest et Jette⁵⁴.

En prévision des élections législatives et provinciales du 23 mai 1965, le FDF aligne sur ses listes non seulement A. Motte, échevin d'Etterbeek, mais aussi deux conseillers communaux de Schaerbeek qui, au début de l'année, se sont ralliés à sa cause : R. Nols et un mandataire dissident de la liste Union communale. R. Nols bénéficie d'une forte visibilité, puisqu'il figure en quatrième place sur la liste de la Chambre, mais il n'est pas élu. Les deux conseillers communaux des listes d'Unité francophone de Bruxelles-Ville et d'Uccle, qui s'étaient rapprochés du FDF, s'en séparent : ils sont insatisfaits des places qui leur sont proposées sur les listes du parti et, demeurant unitaristes, ils ne peuvent accepter les « positions plus avancées » – dans le sens du fédéralisme – adoptées par

⁵⁰ P. LEFÈVRE, « La vie politique depuis 1914 », in J. STENGERS (dir.), *Bruxelles : croissance d'une capitale*, op. cit., p. 212-215.

⁵¹ C. KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*, op. cit., p. 271-272.

⁵² « Le "phénomène" FDF », op. cit., p. 7.

⁵³ A. HANNEQUART, X. MABILLE, « Les coalitions communales dans l'agglomération bruxelloise », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 733, 1976, p. 10.

⁵⁴ « Les principaux facteurs de changement politique à la veille des élections communales du 11 octobre 1970 (I) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 487-488, 1970.

certaines composantes du FDF⁵⁵. Ils déposent des listes concurrentes, qui ne recueillent guère de succès⁵⁶.

En vue des scrutins de mai 1965, les militants du FDF sont invités à constituer des sections locales, dirigées par un comité élu et appelées par la suite à jouer un rôle important à l'échelon communal. De mai à septembre 1965, des assemblées générales élisent ainsi les comités du district d'Anderlecht et des sections d'Auderghem, d'Ixelles, de Watermael-Boitsfort, de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre⁵⁷. En novembre 1965, le bulletin mensuel *FDF-Contact* annonce la constitution de comités locaux à Bruxelles-Ville, à Evere, à Forest, à Saint-Gilles, à Saint-Josse-ten-Noode, à Schaerbeek et à Uccle. Au cours des semaines suivantes, des initiatives similaires sont prises dans le reste de l'agglomération, de sorte que, avant la fin de l'année, chacune des dix-neuf communes, ou presque, est dotée d'une section sur laquelle le parti peut s'appuyer⁵⁸. En réalité, il existe alors 17 sections bruxelloises : Evere forme une section commune avec Schaerbeek, avant de devenir autonome ; Forest constitue également une section commune avec Saint-Gilles, avant de prendre son indépendance⁵⁹.

À juste titre, le journaliste Pierre Lefèvre fait observer que les sections locales, « émanations de la sociologie de base du parti », sont fortement représentées dans les organes de celui-ci, en particulier au sein du conseil général⁶⁰. C'est là, selon lui, « une manière d'assurer une bonne couverture géographique, mais aussi de mettre en œuvre le pluralisme qui caractérise le FDF, en assurant le relais des zones à dominante socialiste, libérale ou sociale-chrétienne ».

Dans une certaine mesure, estime l'historienne Chantal Kesteloot, les résultats enregistrés lors du scrutin du 23 mai 1965 – le FDF décroche 68 966 voix à la Chambre, 3 sièges de député et 1 de sénateur – sont prédictifs des scores que le parti peut espérer lors des élections communales du 11 octobre 1970 : la formation régionaliste réalise ses meilleures performances dans les cantons à forte proportion d'électeurs unilingues francophones ou nés en Wallonie⁶¹.

Réalisée en 1968 sur la base d'un échantillon assez réduit, une enquête post-électorale, incluant les choix posés lors des scrutins de mai 1965, donne une idée de certaines caractéristiques de l'électorat du FDF durant les premières années d'existence de cette formation⁶². Cet électorat serait majoritairement issu de milieux libéraux, très attachés à la liberté linguistique, et, dans une mesure moindre, de milieux socialistes proches d'A. Motte ou de la mouvance du Mouvement populaire wallon, incarnée par Léon Defosset. Avant le ralliement du mouvement Démocratie bruxelloise au FDF (cf. *infra*), la mouvance sociale-chrétienne y serait plus faiblement représentée. Analysant les tracts du FDF, les auteurs de la même enquête émettent l'hypothèse, plausible, selon laquelle

⁵⁵ « Le «phénomène» FDF », *op. cit.*, p. 6-8.

⁵⁶ C. KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*, *op. cit.*, p. 277.

⁵⁷ « Le «phénomène» FDF », *op. cit.*, p. 12.

⁵⁸ P. DEBONGNIE, « L'histoire des FDF », *op. cit.*, p. 7.

⁵⁹ C. KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*, *op. cit.*, p. 278.

⁶⁰ P. LEFÈVRE, « Le FDF : seize ans d'expérience pluraliste », *Res Publica*, volume XXII, n° 3, 1980, p. 391.

⁶¹ C. KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français : les origines du FDF*, *op. cit.*, p. 277-279.

⁶² N. DELRUELLE, R. EVALENKO, W. FRAEYS, *Le comportement politique des électeurs belges. Enquête de sociologie électorale : la rupture de 1965, ses prolongements en 1968*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1970.

le parti ciblerait de manière privilégiée certains segments du corps électoral bruxellois : les agents communaux de langue française, le personnel unilingue francophone des administrations et des parastataux, les employés des grands magasins et des boutiques. Bref, le FDF viserait, en tout cas dans une première étape, à capter les suffrages de citoyens confrontés à des exigences accrues en matière de bilinguisme, de nature à hypothéquer leur promotion sociale.

En 1968, le FDF peut compter sur 20 sections dans l'agglomération bruxelloise. Désormais, il en existe une par commune, sauf à Bruxelles où il y a dédoublement : d'une part, la section de Bruxelles-Ville proprement dite, subdivisée en deux sous-sections de Bruxelles-Centre et de Bruxelles-Cinquanteaire ; d'autre part, celle de Laeken ⁶³.

La présente étude étant focalisée sur l'ancrage communal du FDF, on ne s'étendra pas sur la progression réalisée par le parti à la faveur des élections législatives du 31 mars 1968, dans un climat marqué par l'« affaire de Louvain » et par la démission du gouvernement Vanden Boeynants–De Clercq (PSC-CVP/PLP-PVV) : 130 271 voix recueillies à la Chambre, cinq députés, trois sénateurs élus directement et un sénateur provincial. Nous ne retiendrons ici que les éléments susceptibles de peser sur l'enracinement de la formation régionaliste.

De ce point de vue, la structuration progressive du mouvement Démocratie bruxelloise mérite d'être évoquée. En 1968, le PSC bruxellois se divise en deux tendances antagonistes. La première, majoritaire, est emmenée par Paul Vanden Boeynants : elle porte en partie dans son sigle les lettres utilisées couramment par la presse pour désigner l'ancien Premier ministre (VDB-CVP). Elle entend maintenir l'alliance des sociaux-chrétiens francophones avec le CVP flamand. Minoritaire, la seconde est conduite par François Persoons. Elle préconise la présentation d'une liste sociale-chrétienne purement francophone, avec le soutien de l'aile wallonne du PSC ⁶⁴. F. Persoons est élu député, grâce à l'apparement, mais il se sent de plus en plus éloigné des instances du PSC bruxellois, manifestement impressionnées par les succès remportés par P. Vanden Boeynants. Au début du mois de juillet 1969, il fonde un mouvement, Démocratie bruxelloise, dont la présidence est assurée par Jean-Louis Thys, puis par Angèle Verdin. Ce mouvement établit des sections dans un certain nombre de communes bruxelloises.

Selon le quotidien *La Cité*, Démocratie bruxelloise est un mouvement de chrétiens démocrates issus des universités, des milieux indépendants, des organisations du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), du monde des cadres et de l'administration. Son objectif est de mettre en évidence, au sein du PSC de l'agglomération – où il représenterait, selon ses dires, les deux cinquièmes des effectifs –, « la gravité des problèmes qui se posent à Bruxelles, menacée de subir le renforcement du carcan économique et culturel » ⁶⁵.

L'opposition de F. Persoons à la politique de réformes institutionnelles du gouvernement Eyskens–Cools (PSC-CVP/PSB-BSP) dégrade peu à peu les relations de Démocratie bruxelloise avec le PSC. Dès la fin février 1970, F. Persoons déclare : « Si je suis exclu du parti, nous irons vers d'autres hommes, au-delà des tendances, et, ensemble, nous défendrons la liberté et l'égalité des citoyens. Nous ne nous laisserons pas dominer par

⁶³ « Le FDF-RW », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 516-517, 1971, p. 7-8.

⁶⁴ D. LAROCHE, « Persoons, François », in *Nouvelle biographie nationale*, volume VIII, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2005, p. 302.

⁶⁵ *La Cité*, 5-6 juillet 1969.

un diktat prussien. »⁶⁶ À la fin du mois de mai 1970, il apparaît que les ponts sont rompus avec le PSC. Démocratie bruxelloise compte déposer ses propres listes dans un certain nombre de communes bruxelloises, mais sa direction se dit ouverte à des alliances : « Il serait lamentable que les partis aillent divisés, chacun avec leur petite bannière, à une bataille où l'intérêt du pays se joue », affirme F. Persoons⁶⁷. Cette attitude permettra l'établissement d'un dialogue avec le FDF qui, dans certaines communes, donnera naissance à des cartels (cf. *infra*).

Signalons enfin que, grâce à son combat pour la liberté linguistique, le FDF parvient à rallier des mandataires issus d'autres horizons politiques, bien avant la préparation des élections communales du 11 octobre 1970⁶⁸. À cet égard, il rencontre un succès tout particulier dans quelques sections bruxelloises du PLP. C'est ainsi que Pierre Havelange, avocat et conseiller communal à Saint-Josse-ten-Noode, rejoint ses rangs⁶⁹.

3.3. LE « MANIFESTE DES 29 » ET SES RÉPERCUSSIONS

Revenons à l'année 1968. Le gouvernement Eyskens–Merlot (PSC-CVP/PSB-BSP) s'accorde sur un plan de réformes institutionnelles élaboré par P. Vanden Boeynants. Le FDF y voit un danger pour Bruxelles. Aussi son comité directeur invite-t-il, le 5 avril 1968, les mandataires bruxellois des autres partis à « prendre en commun les initiatives nécessaires pour parer au danger »⁷⁰. Le FDF charge son président, Albert Peeters, de contacter les responsables des fédérations bruxelloises des autres formations politiques, afin d'organiser la riposte.

Publié le 11 juillet 1968, le « Manifeste des 29 » est signé par des parlementaires bruxellois de cinq partis : le FDF, le PLP, le PSB, le PSC-tendance Persoons et le Parti communiste. Dans cette déclaration commune, les signataires s'engagent à s'opposer au programme gouvernemental, en ce qui concerne Bruxelles, et à poursuivre la réalisation de cinq objectifs : le libre choix de la langue en matière d'enseignement (« liberté du père de famille »), le développement de l'agglomération au-delà des dix-neuf communes, le maintien de l'unicité de la région économique bruxelloise, la gestion démocratique de l'agglomération, l'unilinguisme des agents joint au bilinguisme des services, dont le cadre linguistique serait établi « en fonction des besoins réels de la population ».

Une majorité de conseillers provinciaux et la plupart des conseils communaux de l'agglomération votent une motion de soutien au « Manifeste des 29 ». Le 2 décembre 1968, les signataires organisent la « manifestation de Saint-Gilles » : ils tiennent une séance plénière, à l'intention des conseillers provinciaux de l'arrondissement électoral de Bruxelles, des conseillers des dix-neuf communes et des édiles de la grande périphérie, au cours

⁶⁶ *Le Soir*, 26 février 1970.

⁶⁷ *La Cité*, 29 mai 1970.

⁶⁸ K. DESCHOUWER, « Front démocratique des francophones », *op. cit.*, p. 1208.

⁶⁹ P. DEBONGNIE, « L'histoire des FDF », *op. cit.*, p. 7.

⁷⁰ Sur les origines, le contenu et les suites du « Manifeste des 29 », cf. « Le “Manifeste des 29” et ses répercussions sur les structures politiques de la région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 444-445, 448-449 et 450, 1969.

de laquelle le programme communautaire et linguistique du gouvernement est vertement critiqué.

La signature du « Manifeste des 29 » par le PSC-tendance Persoons éloigne ce groupe de la mouvance unitariste de P. Vanden Boeynants, qui y est hostile. À terme, elle favorise le rapprochement de la Démocratie bruxelloise avec le FDF. Entre mars et juin 1970, ce parti assiste à une série de ralliements d'élus locaux provenant d'autres formations politiques, eux aussi favorables au « Manifeste des 29 » : il s'agit de six conseillers communaux libéraux d'Anderlecht, de Bruxelles-Ville, de Schaerbeek et de Watermael-Boitsfort, ainsi que d'un conseiller communal socialiste de Schaerbeek ⁷¹.

Toutefois, en vue des élections communales du 11 octobre 1970, le FDF entend montrer que son action ne se limite pas aux seuls enjeux linguistiques et communautaires. Il élabore un programme général, afin de montrer qu'il est une formation à même d'exercer le pouvoir. Entre autres thèmes abordés, il réitère son opposition à la « bruxellisation » et à la spéculation immobilière, tout en insistant sur la participation des citoyens à la vie publique. Fondée sur la notion de subsidiarité, l'approche qu'il préconise est pragmatique : « C'est l'autorité la plus proche du citoyen et la plus apte à remplir une tâche qui doit le faire. » ⁷²

⁷¹ Sur ces ralliements, cf. *Le Peuple*, 26 mars 1970 ; *Het Volk*, 26 mars 1970 ; *Pourquoi pas ?*, 2 avril 1970 ; *La Libre Belgique*, 26 mai 1970 ; *Le Bruxellois libéré. Périodique des sections FDF de Laeken et Bruxelles-Ville*, juin et août 1970.

⁷² « Le FDF. La préparation à la prise du pouvoir : l'élaboration d'un programme global », *Res Publica*, volume XV, n° 5, 1973, p. 1031-1041 ; « Le FDF-RW », *op.cit.*, p. 5-6.

4. 1970-1976

Le scrutin communal du 11 octobre 1970 se déroule dans une atmosphère de tension communautaire (section 4.1), à laquelle le FDF adapte sa stratégie électorale (section 4.2). À cette occasion, le parti régionaliste bruxellois réalise une percée indiscutable (section 4.3), qui lui permet d'accéder au pouvoir dans six communes de l'agglomération (section 4.4). Cependant, il échoue dans ses tentatives de conclure d'autres alliances et voit même des coalitions se former contre lui (section 4.5). Les bourgmestres qui émanent de ses rangs sont nommés, non sans réticences, par le pouvoir central, qui semble vouloir les déstabiliser jusqu'au dernier moment (section 4.6). La mandature qui s'ensuit est marquée par des nouvelles arrivées au FDF, mais aussi par des défections, sans que ces dernières affectent les performances électorales du parti (section 4.7). En 1975-1976, un dossier controversé retient l'attention des médias et des milieux politiques : l'« affaire des guichets de Schaerbeek » (section 4.8).

4.1. UN CLIMAT TENDU

Les militants du FDF sont sur la brèche dès l'automne 1969. En effet, leur parti est le tout premier, à Bruxelles, à se lancer dans une campagne préélectorale en tenant, le 3 octobre, un meeting à la salle de la Madeleine, en présence de 2 500 personnes⁷³. Depuis le 4 mars 1970, pour diffuser son programme, la formation régionaliste remplace son mensuel *FDF-Contact* par un bimensuel plus étoffé, *Bruxelles-Vérité*. Elle annonce son intention de déposer une liste dans les dix-neuf communes, sans exception.

Durant les mois qui précèdent le scrutin du 11 octobre 1970, le climat politique se tend fortement⁷⁴. La révision de la Constitution se poursuit, en effet, en vue de réformer l'État. Le 9 juin 1970, au Sénat, la majorité (PSC-CVP/PSB-BSP), appuyée par les libéraux flamands et par la Volksunie, adopte un projet d'article 3 ter, à insérer dans la Loi fondamentale. En son troisième alinéa, cette disposition limite la région bilingue de Bruxelles aux dix-neuf communes formant l'arrondissement administratif de Bruxelles-

⁷³ *La Dernière Heure*, 4 octobre 1969.

⁷⁴ A. MARES, « Communautaire spanningen tijdens een stembusgang: de gemeenteraadsverkiezingen van 11 oktober 1970 in Brussel-19 tegen de achtergrond van de derde grondwetsherziening », in P. VAN DE CRAEN (dir.), *Mondig Brussel*, Bruxelles, VUB-Press (*Brusselse Thema's*, 3), 1998, p. 11-43.

Capitale. Le FDF, le Rassemblement wallon, le PLP francophone, la fédération bruxelloise du PSB, le Parti communiste et le député F. Persoons s'y opposent ⁷⁵.

Le 11 juin, un comité de salut public pour la défense de la région bruxelloise est créé. Présidé par le bâtonnier Jean Van Ryn ⁷⁶, il réunit les opposants bruxellois à la révision constitutionnelle, telle qu'elle est conçue par la majorité. On retrouve en son sein Albert Peeters, président du FDF, Albert Demuyter, président du PLP bruxellois, André Degroeve, président du PSB bruxellois, et Angèle Verdin, présidente de Démocratie bruxelloise. Le comité technique de cette organisation met sur pied, le 25 juin 1970, une « manifestation publique des Bruxellois » rassemblant au moins 50 000 personnes, selon les organisateurs ⁷⁷. Les participants protestent contre le vote de l'article 3 ter de la Constitution et contre les projets communautaires du gouvernement, jugés très défavorables à la capitale ⁷⁸. Les militants du FDF participent activement à cet événement.

Dans la nuit du 11 au 12 septembre 1970, à Laeken, des colleurs d'affiches du parti régionaliste bruxellois sont agressés, à coups de pieds de table, par des membres du Vlaamse Militanten Orde, une formation paramilitaire nationaliste flamande. L'un des militants du FDF, Jacques Georgin, professeur à l'Institut technique supérieur de l'État à Ixelles, décède de ses blessures. Tous les milieux politiques et l'ensemble de la presse sont frappés de stupeur, avant d'exprimer une réprobation unanime ⁷⁹. Les quotidiens francophones se montrent particulièrement sévères. Ainsi, *La Wallonie* titre : « Le drame de Bruxelles. Le temps des assassins » ⁸⁰. Endeüllé, le FDF annonce ne pas vouloir exploiter politiquement ce meurtre. Il en appelle au calme et se prononce contre tout acte de représailles ⁸¹. En guise d'hommage, il donne à son centre d'études le nom du défunt.

Le ministre de l'Intérieur, Lucien Harmegnies (PSB), transmet des instructions strictes aux gouverneurs de province : jusqu'au 11 octobre, tout affichage et tout transport effectué à cet effet doit être interdit entre 22 heures et 7 heures du matin. Ce dispositif est rigoureusement appliqué. Il n'empêche pas, cependant, des accrochages suivis de coups et blessures entre militants du FDF et du PSB, à Molenbeek-Saint-Jean, ou entre partisans du parti amarante et tenants de la liste patronnée par P. Vanden Boeynants, à Uccle ⁸². Ces événements en disent long sur le climat qui règne durant les semaines précédant le scrutin.

⁷⁵ « Les principaux facteurs de changement politique à la veille des élections communales du 11 octobre 1970 (I) », *op. cit.*, p. 10-11.

⁷⁶ L'intéressé a présidé le Rassemblement pour le droit et la liberté, créé en décembre 1963 pour lutter contre la contrainte en matière culturelle et linguistique, organisation dont sont issus plusieurs des fondateurs du FDF.

⁷⁷ *Le Soir*, 27 juin 1970.

⁷⁸ M. BOLLE DE BAL, *Surréaliste et paradoxale Belgique. Mémoires politiques d'un sociologue engagé, immigré chez soi et malgré soi*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 84-85.

⁷⁹ « Les élections communales du 11 octobre 1970 (I) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 496, 1970, p. 10-11.

⁸⁰ *La Wallonie*, 14 septembre 1970.

⁸¹ A. MARES, « Communautaire spanningen tijdens een stembusgang: de gemeenteraadsverkiezingen van 11 oktober 1970 in Brussel-19 tegen de achtergrond van de derde grondwetsherziening », *op. cit.*, p. 23.

⁸² « Les élections communales du 11 octobre 1970 (I) », *op. cit.*, p. 12.

4.2. LA STRATÉGIE ÉLECTORALE DU FDF

Le FDF entend donner au scrutin du 11 octobre 1970 « une signification nationale »⁸³. Lors du deuxième congrès général du parti, tenu le 23 mai 1970, le député Lucien Outers, rapporteur de la commission « élections communales », ne cache pas cette orientation. Il déclare : « Ces élections, nous allons les transformer, dans toutes les communes, en consultation populaire. Puisque le gouvernement nous la refuse, nous allons indirectement l'organiser nous-mêmes. »⁸⁴ C'est pourquoi la formation régionaliste mène campagne sous le slogan « Bruxelles appartient à ceux qui ne l'ont jamais trahie ». Elle met en avant six résolutions : « faire sauter le carcan, restaurer la liberté du père de famille, défendre les droits des francophones, exiger la consultation des populations, sauvegarder l'avenir économique de Bruxelles, rétablir la paix linguistique »⁸⁵. Discrètement, elle met en évidence la figure de J. Georgin, « mort pour la liberté »⁸⁶.

Le FDF réserve l'essentiel de ses critiques aux listes bilingues et anti-fédéralistes de l'UAB-UTB (Union pour l'avenir de Bruxelles - Unie voor de Toekomst voor Brussel), formées de sociaux-chrétiens francophones et néerlandophones, ainsi que de nouveaux venus issus de différents horizons politiques. Il cible surtout le principal promoteur de ces listes, l'ancien Premier ministre P. Vanden Boeynants.

Selon le FDF, l'UAB-UTB serait « le cheval de Troie du flamingantisme » et brillerait par « sa tartufferie, sa complaisance envers le CVP et sa mentalité capitularde ». Son rôle politique consisterait « à inviter les Bruxellois à la résignation et à diviser les francophones », raison pour laquelle la signification de l'acronyme UAB devrait être « Ultime attrape pour Bruxellois », voire « Union pour l'aplatissement de Bruxelles »⁸⁷. Dans un placard publié dans le journal publicitaire *Vlan*, le parti amarante se montre virulent : « Pour continuer impunément son exploitation sans scrupule de notre ville, un trust de bradeurs a accepté de livrer Bruxelles à l'intolérance flamingante. Consultez les listes de l'UAB, et vous y aurez vite repéré les coqs déplumés qui suffiront à peine au petit déjeuner des lions (...). L'extrémisme aujourd'hui, dans notre ville, c'est la cinquième colonne flamingante, le cheval de Troie aux couleurs nationales et paré de slogans grotesques (...). Ceux-là, qui ont la bouche pleine de notre avenir, veulent mieux l'enterrer. »⁸⁸

Le chef de file de l'UAB-UTB, P. Vanden Boeynants, est caricaturé tantôt en Judas, tantôt en menteur de la comédie de Corneille, tantôt en satyre lubrique lorgnant deux pucelles dénommées « Bruxelles » et « Wallonie »⁸⁹. Les charges se multiplient contre celui que le FDF flétrit comme « le roi des illusionnistes » et « le charmeur de gobe-mouches »⁹⁰. La campagne « à l'américaine », menée tambour battant par l'ancien Premier ministre,

⁸³ *Ibidem*, p. 10.

⁸⁴ « Congrès du FDF du 23 mai 1970. Le FDF devant les élections communales de 1970. Rapport de M. Lucien Outers, député » (Documentation du CRISP, *Élections communales du 11 octobre 1970*, 1).

⁸⁵ *Vlan*, 17 septembre 1970.

⁸⁶ *Bruxelles-Vérité*, 16 septembre 1970.

⁸⁷ *FDF-Contact*, février 1970 ; *Bruxelles-Vérité*, 8 avril, 6 et 20 mai, 1^{er} juillet, 26 août et 30 septembre 1970 ; *Le Bruxellois libéré. Périodique des sections FDF de Laeken et Bruxelles-Ville*, août 1970.

⁸⁸ *Vlan*, 8 octobre 1970.

⁸⁹ *Bruxelles-Vérité*, 1^{er} juillet, 2 et 30 septembre 1970.

⁹⁰ *FDF-Contact*, février 1970 ; *Bruxelles-Vérité*, 30 septembre 1970.

exaspère manifestement la direction du parti, qui écrit : « Tout cet argent, toute cette mise en scène, tout ce luxe de moyens, toute cette prodigalité dans l'ostentation, pour aboutir à un renvoi à plus tard de l'essentiel et pour quelques trémolos sur la confiance à l'homme providentiel, confiance qu'il a scandaleusement trahie en envoyant au Parlement des ennemis de Bruxelles. »⁹¹

Par ailleurs, le FDF qui, selon les termes du député L. Defosset, refuse de devenir « une sorte de dépotoir pour les débris et les battus aux polls des partis traditionnels », détermine les conditions auxquelles il subordonne l'accueil de candidats issus d'autres formations politiques. Toute personne concernée doit « avoir, sur la défense de Bruxelles, la même optique et le même programme que le FDF, présenter des compétences à la gestion d'une commune et être suffisamment représentative pour apporter un soutien à la liste, sans émettre pour elle-même d'exigences particulières »⁹².

À la fin juin 1970, la presse annonce que le FDF et Démocratie bruxelloise (DB) ont entamé des négociations en vue de déposer des listes de cartel dans certaines communes de l'agglomération : il s'agirait de « rassembler des hommes animés par une identique volonté de résister aux projets gouvernementaux qui, pour Bruxelles, se résument en deux mots : carcan et *rijksgebied* »⁹³.

Ces pourparlers n'aboutissent pas dans tous les cas⁹⁴. Ils échouent à Berchem-Sainte-Agathe, à Bruxelles-Ville, à Ixelles et à Molenbeek-Saint-Jean, communes où DB se présente seule. Ils ne débouchent sur aucun résultat concret, le mouvement de F. Persoons renonçant à entrer en lice, à Saint-Josse-ten-Noode et à Woluwe-Saint-Lambert⁹⁵. À Auderghem, par contre, quatre candidats DB côtoient dix-neuf FDF. À Etterbeek, ils sont cinq, dont deux conseillers communaux PSC sortants, sur une liste de cartel de vingt-neuf membres. À Uccle, la troisième place est attribuée à un candidat DB potentiellement éligible : ancien conseiller communal du PSC, il pourrait recevoir un échevinat en cas de participation à une majorité. À Woluwe-Saint-Pierre, la liste de cartel compte deux tiers de candidats issus du FDF et un tiers de DB. La tête de liste – et candidat bourgmestre – n'est autre que F. Persoons (DB). Ce dernier déclare « rester fidèle à ses engagements, comme député, vis-à-vis du PSC » et « attendre la fin de la législature avant de prendre une décision concernant sa vie politique au plan national »⁹⁶.

Dans la composition de ses listes, le FDF manifeste le souci d'assurer « la représentation d'un maximum de tendances idéologiques »⁹⁷. Ainsi, à Schaerbeek, les candidats sont, pour un tiers, des anciens membres du PSC ou des catholiques pratiquants. Ceux-ci côtoient bon nombre d'anciens adhérents ou d'anciens mandataires du PLP, dont plusieurs libres-penseurs, ainsi que des transfuges du PSB⁹⁸. À Watermael-Boitsfort, l'organe de la section locale rapporte : « À côté de “pionniers” libéraux, catholiques et socialistes (...), nous

⁹¹ *Bruxelles-Vérité*, 3 juin 1970.

⁹² *La Dernière Heure*, 9 juin 1970.

⁹³ *Vers l'Avenir*, 25 juin 1970. Le terme « *rijksgebied* » signifie « territoire national ».

⁹⁴ « Les principaux facteurs de changement politique à la veille des élections communales du 11 octobre 1970 (I) », *op. cit.*, p. 23-42 ; *Gazet van Antwerpen*, 2 et 14 juillet 1970 ; *La Libre Belgique*, 17 juillet 1970 ; *Vlan*, 8 octobre 1970.

⁹⁵ *La Cité*, 19-20 septembre 1970.

⁹⁶ *La Cité*, 22 mai 1970.

⁹⁷ « Le FDF-RW », *op. cit.*, p. 26.

⁹⁸ « Les élections communales du 11 octobre 1970 (I) », *op. cit.*, p. 19.

alignons de précieux renforts nouveaux : deux élus du PLP dégoûtés, des sociaux-chrétiens révoltés et un communiste d'option francophone »⁹⁹. Cette volonté de ratisser large explique en partie les résultats du 11 octobre 1970, auxquels nous allons nous attacher à présent.

4.3. LES RÉSULTATS DU SCRUTIN COMMUNAL DU 11 OCTOBRE 1970

Lors de ces élections, le FDF devient d'emblée, au plan local, le premier parti de l'agglomération bruxelloise. Ses listes – il s'agit de cartels avec DB dans quatre communes – y recueillent au total 170 563 voix, soit 27,4 % des votes valablement exprimés. Grâce au système Imperiali, qui favorise les « grandes » formations dans la distribution des sièges, il fait mieux encore sous ce rapport : 161 conseillers communaux sur 513, soit 31,4 % du total¹⁰⁰.

Le parti régionaliste bruxellois n'obtient pas de majorité absolue, même s'il frôle ce résultat en sièges à Watermael-Boitsfort. Sauf à Woluwe-Saint-Lambert, où il est devancé par la liste UAB-UTB du bourgmestre sortant, il vient en première position dans toutes les communes où il franchit la barre des 30 % des voix (Auderghem, Etterbeek, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre), ainsi qu'à Forest. Il occupe le deuxième rang dans dix communes : Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Evere, Ganshoren, Ixelles, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Woluwe-Saint-Lambert. Il n'est la troisième formation en importance qu'à Anderlecht.

Il apparaît que la percée du FDF s'effectue surtout au détriment du PLP (– 55 sièges) et, dans une moindre mesure, au désavantage du PSB (– 36 sièges). L'UAB-UTB et les listes sociales-chrétiennes résistent mieux (– 7 sièges), surtout dans les communes où elles alignent des personnalités très connues ou à fort enracinement local (Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles-Ville et Ganshoren). C'est dans les bastions traditionnels du PSB – Anderlecht, Evere, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode – que le FDF réalise ses moins bons scores.

Les commentaires de la presse mettent en évidence la victoire remportée par la formation amarante : « Le FDF premier parti de l'agglomération bruxelloise », titrent des quotidiens¹⁰¹. Un journal bruxellois sensible à la cause régionaliste souligne l'ampleur d'un tel succès : « Dans plusieurs communes, le FDF, grand vainqueur du scrutin, entame considérablement les positions les plus solides détenues par les formations

⁹⁹ *Clarté FDF. Organe de la section de Watermael-Boitsfort du Front démocratique des Bruxellois francophones*, juin 1970.

¹⁰⁰ Cf. les annexes I-III dans la seconde livraison de la présente étude. Cf. également Ministère de l'Intérieur, *Élections communales de 1970. Résultats officiels*, Bruxelles, 1970. Pour une analyse des résultats de ce scrutin, cf. « Les élections communales du 11 octobre 1970 (II) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 501, 1970 ; « Les élections communales du 11 octobre 1970 (III) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 502, 1970 ; X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 22 ; P. LEFÈVRE, « La vie politique depuis 1914 », *op. cit.*, p. 213-215 ; R. VAN MALDERGHEM, « Enkele elementen van het kiesgedrag in Brussel. Een analyse van het FDF-elektoraat », in E. WITTE (dir.), *Acta van het colloquium "Onderzoek aar de Brusselse Taaltoestanden"*, *op. cit.*, p. 155-172.

¹⁰¹ *La Cité*, 13 octobre 1970 ; *Gazet van Antwerpen*, 15 octobre 1970.

traditionnelles. »¹⁰² D'autres – en particulier *La Libre Belgique*, qui a soutenu l'UAB-UTB – tendent plutôt à minimiser la portée de l'événement : « La progression du FDF est incontestable, mais il faut la mesurer par rapport aux élections législatives de 1968 (...). L'avancée est réelle, mais elle n'apparaît pas comme un raz-de-marée, loin de là. »¹⁰³ Certains quotidiens proches du Mouvement flamand soulignent l'effet probable du scrutin au plan linguistique : une francisation accrue de l'agglomération bruxelloise¹⁰⁴.

De son côté, le bureau permanent du FDF conteste les allégations – notamment celles du bourgmestre socialiste d'Anderlecht, Henri Simonet¹⁰⁵ – selon lesquelles le succès du parti serait une manifestation d'hostilité à l'égard des Flamands. Il estime que les segments du corps électoral gagnés à la cause régionaliste bruxelloise ont « marqué leur opposition formelle au “compromis gouvernemental” en reléguant l'UAB au quatrième rang parmi les formations de Bruxelles ». Il « presse solennellement les partis associés au sein du comité de salut public d'isoler l'UAB lors de la constitution des collèges communaux ». Il ne manquerait pas de dénoncer, ajoute-t-il, la « grave responsabilité » que prendraient des mandataires locaux si, sur ce point, ils « faisaient fi de la volonté clairement exprimée par le corps électoral »¹⁰⁶.

Pour sa part, le bimensuel du FDF publie un éditorial au ton triomphant, sous le titre « Victoire ! ». Il écrit notamment : « Les habitants de la région de Bruxelles ont donné à notre parti le mandat enthousiaste de continuer dans les maisons communales, comme il le mène déjà au Parlement, le combat de la liberté et de la bonne gestion. »¹⁰⁷

4.4. LA FORMATION DES MAJORITÉS ET LA CONSTITUTION DES COLLÈGES

Le président du FDF, A. Peeters, annonce que son parti est ouvert « à des alliances ou à des ententes avec des formations ou avec des hommes qui ont approuvé le “Manifeste des 29” ou qui, sous une autre forme, y ont adhéré ». Visant clairement l'UAB-UTB, il s'engage à « ne pas livrer les clés de la cité au parti qui a assumé une politique équivoque et qui a, en fait, trahi les Bruxellois »¹⁰⁸.

Selon certaines sources, les principaux dirigeants du FDF et du PLP bruxellois tentent alors de réaliser une « globalisation des accords communaux » dans l'agglomération¹⁰⁹. Les négociateurs seraient le sénateur André Lagasse, pour le FDF, Albert Demuyter, Norbert Hougardy et Basile Risopoulos, pour le PLP bruxellois. Ils ne parviennent pas à leurs fins. Selon Paul Delforge, bourgmestre libéral sortant d'Auderghem, l'échec de cette opération

¹⁰² *Le Soir*, 13 octobre 1970.

¹⁰³ *La Libre Belgique*, 12 octobre 1970.

¹⁰⁴ Ainsi, *Het Volk*, 15 octobre 1970 titre : « Door FDF krijgt Brussel Frans gezicht » (« Bruxelles prend un visage français à cause du FDF »).

¹⁰⁵ *Le Soir*, 15 octobre 1970.

¹⁰⁶ *Vers l'Avenir*, 15 octobre 1970.

¹⁰⁷ *Bruxelles-Vérité*, 21 octobre 1970.

¹⁰⁸ *Bruxelles-Vérité*, 21 octobre 1970.

¹⁰⁹ Cf. notamment *Le Soir*, 14 octobre 1970.

serait dû aux « exigences du FDF »¹¹⁰. Tel n'est pas l'avis d'A. Lagasse, qui affirme, lors d'une conférence de presse : « Dans une série de communes, on assiste à des tractations obscures dont le but premier est de maintenir l'UAB-UTB à la direction et de reléguer le FDF dans l'opposition. »¹¹¹ Voyons de plus près ce qu'il en est sur le terrain. Nous examinerons ici l'entrée du parti régionaliste bruxellois dans six majorités¹¹². L'échec que connaissent d'autres tentatives de mise sur pied de coalitions fera l'objet d'une section distincte.

À Etterbeek, la liste de cartel FDF-DB décide de s'allier au PSB. Il est prévu que, outre le mayorat, attribué au député L. Defosset, le FDF recevrait trois échevinats, DB en aurait deux et le PSB un seul. Toutefois, des tiraillements apparaissent entre les deux composantes du cartel à propos d'un des mandats scabinaux à attribuer à DB. Un compromis – l'exercice de la fonction par un membre de DB durant la première moitié de la mandature, puis par un représentant du FDF – est laborieusement trouvé. Cependant, deux élus du FDF, mécontents de cet accord, décident de siéger comme indépendants au sein du conseil communal, tout en demeurant dans la majorité. Pour empêcher tout soubresaut ultérieur, deux décisions sont finalement prises : l'élargissement de la majorité FDF-DB/PSB au PLP et l'attribution de l'échevinat tant convoité au libéral Serge Moureaux¹¹³.

La situation se décline plus aisément à Forest : le PSB rompt son accord préélectoral avec le PLP, pour s'allier au FDF. Ce dernier reçoit le mayorat, attribué à Jacques Lepaffe, et deux échevinats sur six¹¹⁴.

Parti dominant à Koekelberg, le PLP y perd néanmoins sa majorité absolue. Il choisit le PSB comme partenaire, avant d'élargir la coalition au FDF. Ce dernier décroche un des quatre échevinats à pourvoir¹¹⁵.

À Schaerbeek, le FDF ambitionne de renverser la majorité PLP/PSC/CVP. Dès 1969, il a opté en faveur d'une coalition avec le PSB. Il obtient le mayorat pour R. Nols et trois échevinats sur six, dont un va à un transfuge libéral¹¹⁶.

Le cours des événements est plus sinueux à Uccle. Deux accords préélectoraux ont été conclus : le premier entre le PLP et l'UAB-UTB, le second entre le cartel FDF-DB et le PSB. Pour conserver le poste de bourgmestre, le libéral Jacques Van Offelen, envisage de rompre avec l'UAB-UTB – ce qu'il fera effectivement – et de s'allier au tandem FDF-DB. Toutefois, ce dernier exige et obtient la présence du PSB au sein de la majorité. Il fait payer au PLP un prix élevé en échange de sa montée au pouvoir : trois échevinats sur cinq, dont un dévolu à DB. *La Libre Belgique* n'est pas tendre à l'égard du « comportement particulièrement dommageable de M. Van Offelen ». Selon le quotidien catholique

¹¹⁰ P. DELFORGE, « Négociation et gestion », *Gestion-Gestie* [périodique de l'administration communale d'Auderghem], n° 6, octobre 1970, p. 2-3.

¹¹¹ *La Libre Belgique*, 21 octobre 1970.

¹¹² Cf. l'annexe IV dans la seconde livraison de la présente étude.

¹¹³ *La Libre Belgique*, 11, 14 et 21 janvier, 23 et 24 février, 21 mars 1971 ; *La Dernière Heure*, 8-9 mai 1971.

¹¹⁴ *Le Peuple*, 14 janvier 1971 ; *La Cité*, 14 janvier 1971 ; *La Libre Belgique*, 14 janvier 1971.

¹¹⁵ *Le Peuple*, 14 octobre 1970 ; *La Cité*, 14 octobre 1970 ; *La Dernière Heure*, 14 octobre 1970.

¹¹⁶ *Het Laatste Nieuws*, 13 octobre 1970 ; *La Cité*, 14 octobre 1970.

bruxellois, le bourgmestre libéral « pousse l'agglomération, par un détestable exemple, à se soumettre au FDF, avec des conséquences nationales potentiellement périlleuses »¹¹⁷.

À Woluwe-Saint-Pierre, la tentative de mettre sur pied une « alliance anti-FDF », entreprise par la liste du bourgmestre Jean-Marie Evrard, le PLP et l'UAB-UTB, échoue. F. Persoons, chef de file de DB et allié du FDF, prend l'initiative de former une coalition avec le PLP. Il devient le bourgmestre de la commune, le FDF se voyant attribuer deux échevinats sur cinq. À la demande du PSC, F. Persoons est exclu des commissions de la Chambre des représentants dans lesquelles il siégeait, mais il demeure député en qualité d'élus indépendant¹¹⁸.

Commentant l'entrée du FDF dans six majorités, lors d'un meeting tenu à la salle de la Madeleine, L. Defosset fait observer que le FDF ne s'allie qu'avec deux formations : le PSB et le PLP. L'UAB-UTB est récusée « en raison de ses accointances flamingantes » avec le CVP. L'intéressé précise que, avant de s'associer à sa formation, les sections du PSB et le PLP concernées ont dû souscrire à un engagement : celui de respecter le programme du comité de salut public¹¹⁹.

4.5. VAINES TENTATIVES D'ALLIANCE

Si le FDF accède au pouvoir dans six communes de l'agglomération bruxelloise, il est tenu à l'écart dans une série d'autres cas. Voyons comment, puis pourquoi l'entrée dans certaines majorités lui est barrée.

À Auderghem, si l'on en croit une circulaire de la liste FDF-DB¹²⁰, un accord provisoire de majorité est conclu, peu après le scrutin, entre le PLP, le PSB et l'UAB-UTB. « Voulant éviter à une commune essentiellement francophone la honte d'être dirigée par un collègue échevinal en partie aux mains des flamingants », le cartel FDF-DB propose au PLP et au PSB de constituer une coalition alternative. Toutefois, le député Léon Outers (FDF) et le bourgmestre libéral sortant, P. Delforge, se disputent le mayorat. Selon *La Dernière Heure*, « c'est la gourmandise du FDF qui fait échouer les négociations » : « M. Outers a les dents trop longues. »¹²¹ L'intéressé dément cette affirmation. La section auderghemoise du FDF affirme, au contraire, avoir informé le PLP local qu'elle lui cédait le mayorat, « par esprit de conciliation et dans un souci de politique constructive »¹²². Quoi qu'il en soit, la liste FDF-DB doit siéger dans l'opposition.

À Berchem-Sainte-Agathe, le FDF suggère au PSB et au PLP de former une tripartite exclusivement francophone, en vue de rejeter la liste (bilingue) du bourgmestre Victor Guns dans l'opposition. Il ne parvient pas à convaincre ses interlocuteurs de s'engager dans cette voie¹²³.

¹¹⁷ *La Libre Belgique*, 14 octobre 1970.

¹¹⁸ *La Cité*, 14 octobre 1970 ; *La Libre Belgique*, 14 octobre 1970 ; *La Dernière Heure*, 14 octobre 1970.

¹¹⁹ *La Libre Belgique*, 19 décembre 1970.

¹²⁰ « À la population d'Auderghem » (Documentation du CRISP, *Élections communales du 11 octobre 1970*, 2).

¹²¹ *La Dernière Heure*, 14 et 21 octobre 1970.

¹²² « À la population d'Auderghem » (Documentation du CRISP, *Élections communales du 11 octobre 1970*, 2).

¹²³ « Les élections communales du 11 octobre 1970 (IV) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 508, 1971, p. 12.

L'incertitude règne, pendant quelque temps, à Bruxelles-Ville. Le PLP local se divise, en effet, entre tenants d'une « majorité anti-fédéraliste » et partisans d'une coalition avec le FDF. Finalement, la première tendance fait prévaloir ses vues sur celles de la seconde¹²⁴.

À Evere, le PSB, détenteur d'une majorité absolue, reçoit une offre de services de la part du FDF. Le bourgmestre sortant, François Guillaume, la décline : il estime que « ce serait faire fi de vingt-cinq années de politique d'accueil [menée à l'égard des Flamands] dans la commune que d'accepter un tel allié »¹²⁵.

Le FDF jettois souhaiterait s'allier au PLP, puis au PLP et au PSB. Ses appels du pied sont repoussés, à cause « des élus flamands de ces deux partis », qui ne veulent pas en entendre parler¹²⁶.

Emmenée par deux médecins, Marcel Payfa et son épouse Andrée, la liste du FDF manque la majorité absolue en sièges de peu à Watermael-Boitsfort (cf. *supra*). Elle envisage de diriger la commune avec le PSB. Toutefois, c'est une « coalition des battus » qui se met en place, en vue de cantonner les régionalistes bruxellois dans l'opposition¹²⁷.

À Woluwe-Saint-Lambert, le « groupe Fallon » (PSC-CVP) perd sa majorité absolue. Le FDF propose une alliance au PLP, en se déclarant prêt à lui céder le mayorat. L'opération est vouée à l'échec : les libéraux préfèrent s'en tenir à leur accord préélectoral avec la mouvance sociale-chrétienne¹²⁸.

Le constat est peut-être cruel, mais il n'est pas dépourvu de fondement : aussi longtemps qu'il suit une courbe ascendante lors de scrutins locaux, le FDF ne parvient pas pleinement à « traduire sa puissance électorale en participations à la gestion des communes bruxelloises »¹²⁹. Avec 31,4 % des sièges de conseillers communaux, il n'obtient, en 1970, que 15 mandats d'échevins sur un total de 102 (14,7 %) ¹³⁰. La formation régionaliste est « clairement la victime de la volonté des partis traditionnels de l'exclure du pouvoir »¹³¹. Bien plus, dans un certain nombre de communes, comme Auderghem, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert, ce sont des coalitions ouvertement « anti-FDF » qui s'installent. Des organes de presse suggèrent que c'est là un scénario prôné par le PLP national, alors très unitariste¹³².

¹²⁴ *Ibidem*, p. 12-13.

¹²⁵ *La Libre Belgique*, 14 octobre 1970.

¹²⁶ « Les élections communales du 11 octobre 1970 (IV) », *op. cit.*, p. 12.

¹²⁷ *Het Volk*, 14 octobre 1970 ; *Le Soir*, 10 décembre 1970.

¹²⁸ « Les élections communales du 11 octobre 1970 (IV) », *op. cit.*, p. 12.

¹²⁹ A. MARES, « Communautaire spanningen tijdens een stembusgang: de gemeenteraadsverkiezingen van 11 oktober 1970 in Brussel-19 tegen de achtergrond van de derde grondwetsherziening », *op. cit.*, p. 26 et 32-34.

¹³⁰ K. DESCHOUWER, « De dorpen van de hoofdstad. Gemeentelijke coalities in de Brusselse agglomeratie sinds 1946 », *op. cit.*, p. 269.

¹³¹ C. KESTELOOT, A. COLIGNON, « Le FDF : l'échec d'une expérience pluraliste », *op. cit.*, p. 174.

¹³² *Le Monde du Travail*, 17-18 octobre 1970 ; *Le Soir*, 21 octobre 1970.

4.6. DES NOMINATIONS MAYORALES SE FONT ATTENDRE

Au début de l'année 1971, un quotidien catholique de la capitale signale que douze des dix-neuf bourgmestres de l'agglomération viennent d'être nommés. Trois autres ne peuvent connaître le même destin dans l'immédiat, parce que des plaintes ont été déposées à propos de la validité de tel ou tel scrutin local. Quatre autres encore sont maintenus dans l'expectative : il s'agit des candidats-mayeurs d'Etterbeek, de Forest, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Pierre. Or, il s'agit de personnalités arborant toutes les couleurs du FDF¹³³.

Assez proche de ce parti, *Le Soir* s'interroge : « Ce retard est-il dû soit à la mauvaise humeur du ministre de l'Intérieur et du gouvernement vis-à-vis de nouveaux venus non conformistes, soit même à l'espoir de voir se rompre en dernière minute des accords conclus au lendemain du scrutin du 11 octobre et de voir apparaître, en corollaire, de nouvelles coalitions génératrices de collèges crédités à l'avance de plus de docilité ? » Le quotidien bruxellois poursuit : « Il est certain que l'idée de voir accéder à d'importantes mairies de Bruxelles des représentants de formations non traditionnelles n'a cessé de tourmenter les dirigeants des partis en place. On ne compte plus les pressions sur les partenaires consentants du FDF, ni les démarches effectuées par des ministres en exercice, ni les discussions sans cesse renouvelées, jusqu'au 16 rue de la Loi. »¹³⁴

Y aurait-il, se demande le journaliste Charles-Louis Binemans¹³⁵, tentative, dans le chef du gouvernement Eyskens-Merlot (PSC-CVP/PSB-BSP), de « profiter d'anicroches au sein de certains conseils communaux pour laisser pourrir la situation et faire nommer un bourgmestre choisi dans la minorité ? » Le ministre de l'Intérieur, L. Harmegnies (PSB), alimente lui-même les spéculations en ce sens lorsqu'il déclare : « Je ne veux pas proposer au Roi des nominations dans des communes où les alliances ne paraissent pas encore définitives. »¹³⁶ Une partie de la presse francophone – surtout *Le Soir* et *La Cité* – ne dissimule pas ses inquiétudes, à la suite de tels propos : avec fermeté, elle invite L. Harmegnies à « simplement jouer le jeu démocratique jusqu'au bout »¹³⁷.

J. Lepaffe, R. Nols et F. Persoons sont nommés bourgmestres, respectivement à Forest, à Schaerbeek et à Woluwe-Saint-Pierre, le 18 janvier 1971. Ils prêtent serment trois jours plus tard¹³⁸. À Etterbeek, par contre, le cas de L. Defosset n'est toujours pas réglé, « en raison des remous qui ont agité sa commune »¹³⁹. Par la suite, l'élection de l'intéressé comme conseiller communal est même invalidée par la députation permanente de la province de Brabant, sur plainte d'Élisabeth du Roy de Blicquy (UAB-ATB) : cette dernière argue que L. Defosset n'est pas domicilié à Etterbeek, où il a son cabinet d'avocat, mais à Uccle¹⁴⁰. Après avoir obtenu gain de cause à la suite d'une procédure de recours, le député FDF est nommé bourgmestre au début du mois de mai 1971¹⁴¹.

¹³³ *La Libre Belgique*, 6 janvier 1971.

¹³⁴ *Le Soir*, 7 janvier 1971.

¹³⁵ *Le Soir*, 7 janvier 1971.

¹³⁶ *La Libre Belgique*, 7 janvier 1971.

¹³⁷ *Le Soir*, 7 janvier 1971 ; *La Cité*, 8 janvier 1971.

¹³⁸ *La Dernière Heure*, 22 janvier 1971.

¹³⁹ *La Libre Belgique*, 23 février 1970.

¹⁴⁰ *La Libre Belgique*, 15 mars 1971.

¹⁴¹ *La Dernière Heure*, 8-9 mai 1971.

4.7. RENFORTS ET DÉFECTIONS

La convergence des forces régionalistes bruxelloises se confirme, le 26 mars 1971, avec la signature d'un accord entre le FDF et DB. Celle-ci perd son autonomie politique, même si elle subsiste pour un temps comme mouvement de réflexion et d'action. Les signataires conviennent d'adopter un sigle unique (FDF), de défendre un programme commun et de déployer une même stratégie. Le député F. Persoons intègre le groupe FDF-Rassemblement wallon de la Chambre. DB obtient une représentation garantie dans différents organes du FDF, notamment au comité directeur et au bureau permanent. Au plan local, les sections des deux mouvances sont appelées à fusionner sous la dénomination de FDF, tandis que leurs élus forment un seul groupe au sein des conseils communaux¹⁴². L'intégration de DB se déroule sans heurts, grâce aux « mécanismes de représentation équilibrée » que met en œuvre le parti¹⁴³.

Pendant la mandature de 1971-1976, le FDF enregistre l'arrivée de quelques élus issus d'autres horizons, mais aussi un nombre plus élevé de départs¹⁴⁴. Le parti régionaliste bruxellois bénéficie de trois ralliements : ceux-ci concernent deux élus communaux issus du PSB, à Schaerbeek, et un conseiller de la liste Intérêts communaux, à Woluwe-Saint-Pierre. En cours de route, il perd dix-huit mandataires locaux¹⁴⁵. Ces derniers se repositionnent en sens divers : huit siègent comme indépendants, quatre s'affilient au PSB, quatre autres rejoignent l'une des mouvances libérales, tandis que les deux derniers se rattachent à des petits partis (l'Union démocratique et progressiste et le Parti féministe unifié).

Comment expliquer ces départs ? Plusieurs facteurs entrent apparemment en ligne de compte. Le premier est le pluralisme pratiqué par le FDF, non seulement sur le clivage Église-État et en matière socio-économique, mais aussi, initialement, au plan communautaire. Jusqu'en 1971, année au cours de laquelle il clarifie son cap, le parti amarante regroupe en son sein des nostalgiques de la Belgique unitaire à dominante francophone et des fédéralistes, partisans de la reconnaissance d'une Région bruxelloise autonome. L'option fédéraliste, qui l'emporte, ne plaît manifestement pas à certains élus de la tendance unitariste.

Il convient aussi d'être attentif, nous semble-t-il, à un deuxième facteur explicatif : la nature du FDF, comme formation politique, durant les premières années de son existence. De ce point de vue, le politologue Paul Magnette (ULB) a proposé une grille d'analyse éclairante¹⁴⁶, fondée sur la distinction entre partis patriciens et partis tribunitiens. À la

¹⁴² J.-L. JADOULLE, P. WYNANTS, « Les engagements en dehors du Parti catholique et du Parti social-chrétien », in J. PIROTTE, G. ZELIS (dir.), *Pour une histoire du monde catholique au 20^e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, Arca/Église-Wallonie, 2003, p. 242 ; « Le FDF-RW », *op. cit.*, p. 4 et 8 ; *La Cité*, 25 et 27-28 mars 1971 ; *La Dernière Heure*, 27 mars 1971.

¹⁴³ P. LEFÈVRE, « Le FDF : seize ans d'expérience pluraliste », *op. cit.*, p. 391-392.

¹⁴⁴ On en trouve une liste, apparemment exhaustive, dans « Les principaux facteurs de changement politique à la veille des élections communales du 10 octobre 1976 (I) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 736-737, 1976, p. 8-28.

¹⁴⁵ Soit 2 à Bruxelles-Ville, 3 à Etterbeek et à Ganshoren, 1 à Ixelles, 4 à Jette, 1 à Saint-Josse-ten-Noode et à Schaerbeek, 2 à Uccle et 1 à Watermael-Boitsfort.

¹⁴⁶ P. MAGNETTE, « Qu'est-ce qu'un parti patricien ? Une approche généalogique du Parti social-chrétien », *Cahiers du CEVIPOL*, n° 99, 1999 ; P. MAGNETTE, « Grandeur et décadence d'un parti patricien », *Politique*,

différence de l'UAB-UTB de P. Vanden Boeynants, le FDF ne se pose pas en défenseur de « l'ordre établi » et de l'*establishment*, qui voudrait conserver les institutions existantes. Au contraire, il se positionne comme porteur d'une critique radicale des lois linguistiques de 1962-1963 et de la première phase de la réforme de l'État qui s'ensuit. Or, le personnel politique, mais aussi l'électorat des formations tribunitiennes, à fort engagement protestataire, sont assez volatils.

Un troisième phénomène, qui explique en partie la propension plus marquée des Bruxellois au nomadisme politique, doit être pointé : l'affaiblissement de la logique des piliers, plus affirmé dans les grandes villes que dans les campagnes. À partir du moment où des citoyens, mais aussi des mandataires, rompent les amarres avec une affiliation statique, ils commencent à « bouger » sur l'échiquier politique. Ils peuvent, dès lors, le faire dans un sens, puis dans un autre. Bref, le décroisement partiel de la société est générateur d'une mobilité relative de certains segments du champ politique. Cette mobilité peut bénéficier, mais également nuire au FDF (cf. aussi *infra*)¹⁴⁷.

Encore faut-il relativiser les effets électoraux de ces allées et venues¹⁴⁸. Lors des élections législatives anticipées du 7 novembre 1971, le FDF devient, pour ce type de scrutin, le premier parti de l'arrondissement de Bruxelles : 235 929 voix à la Chambre des représentants (34,4 % des votes valables), 242 976 voix au Sénat, dix députés, cinq sénateurs élus directement, un sénateur provincial et un sénateur coopté. Il confirme son influence le 21 novembre 1971, lors des élections pour le Conseil de l'Agglomération bruxelloise, au cours desquelles il est soutenu par Paul-Henri Spaak (qui vient de rompre avec le PSB pour rejoindre les rangs du FDF). En cartel avec le PLP francophone et des candidats indépendants au sein du Rassemblement bruxellois, il rallie 49,4 % des voix et une courte majorité absolue en sièges. Sans doute les résultats des élections législatives anticipées du 10 mars 1974 sont-ils moins favorables au parti amarante. Allié au Parti libéral démocrate et pluraliste¹⁴⁹, le FDF *sensu stricto* n'en conserve pas moins neuf députés, quatre sénateurs élus directement, deux sénateurs provinciaux et un sénateur coopté.

4.8. REMOUS À SCHAEERBEEK ET À WATERMAEL-BOITSFORT

Dans une commune comme Schaerbeek, le FDF a un grand poids politique, et il entend le démontrer. Opposé à la législation de 1963 sur l'emploi des langues en matière administrative, il ne cesse de préconiser le bilinguisme des services, combiné à un unilinguisme des agents. En février 1975, la réorganisation de l'état civil offre au bourgmestre R. Nols l'occasion de se positionner en « défenseur des droits des francophones », mais à sa manière. Sur proposition de l'échevin compétent, l'intéressé

revue de débats, n° 15, février 2000, p. 10-15 ; P. MAGNETTE, « L'idéologie patricienne du Parti social-chrétien », in P. DELWIT (dir.), *Le Parti social-chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 31-45.

¹⁴⁷ P. WYNANTS, « Les partis politiques », in M.-T. COENEN, J. HEINEN, S. GOVAERT (dir.), *L'état de la Belgique, 1989-2004. Quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck, 2004, p. 183-191.

¹⁴⁸ P. DEBONGNIE, « L'histoire des FDF », *op. cit.*, p. 10-15 ; S. GOVAERT, *Bruxelles en capitales, 1958-2000*, *op. cit.*, p. 116-117.

¹⁴⁹ Le cartel obtient 262 694 voix à la Chambre (39,6 % des votes valables), 273 426 voix au Sénat, douze députés, six sénateurs élus directement, trois sénateurs provinciaux et un sénateur coopté.

fait établir huit guichets à l'hôtel de ville : cinq sont réservés aux francophones, deux aux immigrés étrangers et un seul aux néerlandophones. Aussitôt, la presse flamande y voit la mise en œuvre d'une « politique d'apartheid », ce qui donne lieu à des manifestations véhémentes et au saccage des services de la population par des mandataires de la Volksunie.

Sommé de réorganiser les guichets afin de les rendre accessibles à tous les habitants, R. Nols et son collègue refusent de s'incliner. Bien plus, la direction du FDF annonce que d'autres bourgmestres – ceux d'Etterbeek, de Forest et de Woluwe-Saint Pierre – s'apprentent à suivre le « modèle schaerbeekois ». Dans un arrêt du 19 mars 1976, le Conseil d'État déclare ce dernier illégal. Le procureur général honoraire Walter Ganshof van der Meersch est mandaté par le gouvernement, comme commissaire spécial, pour « rétablir la légalité à Schaerbeek ». Il s'acquitte de sa mission sous la protection de la gendarmerie, le 2 juin 1976 : les panneaux unilingues des guichets sont retirés, à l'aide d'une cisaille. Fortement médiatisé, l'épisode fait grand bruit¹⁵⁰. Il conforte le FDF dans sa détermination à combattre les lois linguistiques et leurs effets.

Les déboires de la majorité installée à Watermael-Boitsfort retiennent, dans une moindre mesure, l'attention de la presse¹⁵¹. La coalition hétéroclite « anti-FDF », formée des Intérêts communaux, du PLP et du PSB, implose en décembre 1973. Une nouvelle majorité, constituée du FDF et des libéraux, prend le contrôle du conseil communal, tout en demeurant minoritaire au collège. Au début de 1975, les libéraux cèdent un siège d'échevin au chef de groupe du parti régionaliste bruxellois : de la sorte, ce dernier participe à l'exercice du pouvoir dans une septième commune de l'agglomération.

¹⁵⁰ T. LUYKX, M. PLATEL, *Politieke geschiedenis van België van 1944 tot 1985*, Anvers, Kluwer, 1985, p. 669-670.

¹⁵¹ « Les principaux facteurs de changement politique à la veille des élections communales du 10 octobre 1976 (I) », *op. cit.*, p. 28 ; *La Cité*, 28 octobre 1976.

5. 1976-1982

Les six années envisagées dans ce chapitre voient le FDF consolider sa prééminence dans l'agglomération bruxelloise, avant d'être confronté à des forces centrifuges. On envisagera d'abord la préparation (section 5.1), puis les résultats et les analyses (section 5.2) des élections communales du 10 octobre 1976. Viendra ensuite un aperçu des participations du parti fédéraliste bruxellois aux exécutifs communaux (section 5.3). Enfin, on examinera l'évolution de cette formation, en particulier dans les dix-neuf communes (section 5.4), puis dans deux cas singuliers : Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek (section 5.5).

5.1. LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 10 OCTOBRE 1976

Le FDF entend asseoir sa crédibilité en préparant le scrutin de l'automne 1976. Une nouvelle fois, il met en exergue un enjeu d'envergure nationale. Au plan de la stratégie, il innove en jouant sur un registre différent : celui de la « victimisation ».

Un des arguments utilisés par les contempteurs du FDF est la « légèreté » de son programme politique. Le parti régionaliste veille à prévenir cette critique. Le 22 mai 1976, il tient un congrès à Woluwe-Saint-Pierre sur le thème « Prendre le pouvoir pour le rendre aux Bruxellois ». De ce congrès est issue une brochure-programme de 64 pages, éditée en livre de poche et largement diffusée sous le titre *On a la ville qu'on mérite*¹⁵². Pour la première fois, les affiches de la formation amarante arborent un slogan, dont il sera fait un usage abondant par la suite : « Bruxellois, maître chez toi ». Afin d'améliorer ses résultats, le FDF mobilise tous ses élus, en jouant sur leur notoriété : les députés, sénateurs, conseillers provinciaux et conseillers d'Agglomération sont alignés en grand nombre sur des listes locales.

Précédemment, le FDF a été associé à des négociations visant à débloquer la régionalisation, en particulier à celles tenues au château de Steenokkerzeel en avril 1974. Il ne peut se satisfaire de la « régionalisation préparatoire », pourtant soutenue par son allié, le Rassemblement wallon, formation intégrée à la majorité au plan national. Le dossier s'enlise avant que, en juin 1976, la plupart des partis acceptent le principe d'une nouvelle

¹⁵² FDF, *On a la ville qu'on mérite*, Verviers, Marabout, 1976.

phase de la réforme de l'État¹⁵³. Aussi le FDF insiste-t-il sur la portée nationale et régionale du scrutin à venir : « Le 10 octobre prochain, les Bruxellois iront aux urnes (...). Que l'on ne s'y trompe pas. Les élections communales, particulièrement dans la région bruxelloise, auront une importance primordiale à la veille de la reprise du dialogue communautaire (...). Il s'agit, pour les représentants élus du peuple de Bruxelles, de pouvoir faire entendre leur voix, avec lucidité et détermination, dans ce dialogue. Il s'agit, pour Bruxelles, d'obtenir le statut de Région à part entière. »¹⁵⁴ Dans ce contexte, le FDF continue à manifester son allergie à l'égard du PSC, « coupable d'une longue série de trahisons » : il y voit « le seul parti dont les mandataires bruxellois n'ont jamais eu, à aucun moment, un sursaut de dignité et de révolte devant les diktats flamands »¹⁵⁵.

Selon Gabriel Thoveron¹⁵⁶, spécialiste de la communication politique (ULB), le FDF « fait vibrer la corde de la victimisation, conjuguant puissance et martyre ». Il se présente à la fois comme influent à Bruxelles, mais systématiquement tenu à l'écart par les partis traditionnels au plan national. Un tel positionnement serait de nature à inciter les Bruxellois, « souffrant de se sentir minorisés », à s'identifier à la cause fédéraliste.

D'après G. Thoveron, « l'affaire Spaak »¹⁵⁷ serait ainsi utilisée à cette fin. De quoi s'agit-il, en substance ? Antoinette Spaak, fille de l'ancien ministre socialiste Paul-Henri Spaak, qui fut bourgmestre de Saint-Gilles, s'établit dans cette commune, en renonçant à son domicile ixellois. Elle y fait campagne en évoquant les attaches locales de sa famille et la fidélité au souvenir de son père. Sous l'impulsion du PSB, le collègue des bourgmestre et échevins la radie des registres de la population, invoquant le fait qu'elle n'aurait pas rempli les conditions fixées par la loi en matière de domicile, au moment du dépôt des candidatures. Les recours déposés par l'intéressée devant la cour d'appel de Bruxelles, puis devant le Conseil d'État, sont repoussés. Selon G. Thoveron, « la décision de rayer A. Spaak des registres de la population de Saint-Gilles, pour l'empêcher de prendre la tête du FDF dans cette commune, contribue à affermir la position du parti francophone : l'électeur se sent invité à corriger une injustice et à se prononcer, finalement, en dernier appel »¹⁵⁸.

5.2. LES RÉSULTATS ET LES ANALYSES DU SCRUTIN

Le 10 octobre 1976, le FDF réalise les meilleures performances de toute son histoire, lors d'élections communales tenues dans l'agglomération bruxelloise¹⁵⁹, et ce alors que la presse lui prédisait généralement un recul¹⁶⁰. Avec un total de 202 407 voix, il progresse

¹⁵³ A. LETON, A. MIROIR, *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 121-126.

¹⁵⁴ « Bruxellois ! L'avenir est entre vos mains » (Archives du FDF, 1976. *Élections communales*).

¹⁵⁵ P. DEBONGNIE, « Bruxellois, le PSC vous trompe », *FDF-Contact*, 30 septembre 1976.

¹⁵⁶ G. THOVERON, « Battre la campagne à Bruxelles. La propagande électorale dans les dix-neuf communes », *Res Publica*, volume XVIII, n° 3-4, 1976, p. 408 et 411.

¹⁵⁷ « Les principaux facteurs de changement politique à la veille des élections communales du 10 octobre 1976 (I) », *op. cit.*, p. 24 ; *Le Soir*, 21 septembre 1976.

¹⁵⁸ G. THOVERON, « Battre la campagne à Bruxelles. La propagande électorale dans les dix-neuf communes », *op. cit.*, p. 408.

¹⁵⁹ Cf. les annexes I-III dans la seconde livraison de la présente étude. Cf. également Institut belge d'information et de documentation, *Les élections communales du 10 octobre 1976. Dossier documentaire*, Bruxelles, 1976.

¹⁶⁰ X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 26.

de près de 32 000 suffrages par rapport à 1970, passant ainsi à 33,8 % des votes valablement exprimés (+ 6,4 %). De la sorte, il conforte son rang de premier parti dans les dix-neuf communes.

Fait nouveau, le FDF décroche des majorités absolues : en voix et en sièges à Etterbeek et à Schaerbeek, en sièges à Auderghem, à Woluwe-Saint-Lambert et à Woluwe-Saint-Pierre. Telles sont les localités où il ne pourra être écarté du pouvoir. Par ailleurs, il manque de très peu une majorité absolue en sièges à Watermael-Boitsfort.

Le parti fédéraliste bruxellois obtient 264 sièges de conseillers communaux sur 675, soit 39,1 % du total (+ 7,7 % par rapport à 1970). Il devance nettement le PSB (154 sièges), les listes sociales-chrétiennes (115 sièges) et les listes des mouvances libérales (100 sièges). Non seulement il consolide ses positions dans les communes où il s'était imposé six ans plus tôt, mais il acquiert désormais un leadership à Bruxelles-Ville, à Jette et à Woluwe-Saint-Lambert. À Berchem-Sainte-Agathe, il se hisse à la hauteur de la liste du bourgmestre, d'orientation sociale-chrétienne¹⁶¹. Cependant, note l'analyste politique William Fraeys, si la progression du FDF est incontestable au plan local, ce parti ne réalise pas des scores aussi élevés qu'aux élections législatives de novembre 1971¹⁶².

Dans ses commentaires, la presse ne conteste nullement les avancées de la formation amarante. Ainsi, soulignant la « nette coloration communautaire » du scrutin, *La Libre Belgique* constate : « Les “citadelles” des partis traditionnels ont largement été entamées – certaines sont même tombées – par une très sensible poussée du FDF, ce parti raffermissant même ses positions dans certaines communes au point d'y installer des majorités absolues. »¹⁶³ *Le Soir* se prononce dans le même sens, mais en pointant une exception locale : Ganshoren, où la formation fédéraliste recule, en pourcentage du total des votes valables, face à la liste du bourgmestre Richard Beauthier (PSC-CVP)¹⁶⁴.

De son côté, le bureau permanent du FDF est assez euphorique. Dans le succès ainsi remporté, il voit « la confirmation éclatante de la confiance que la population fait au FDF pour défendre ses intérêts et la représenter dans le prochain dialogue de communauté[s], pour le sérieux de la gestion, le sérieux du programme et la défense de l'emploi »¹⁶⁵.

Encore faut-il essayer d'expliquer la progression du FDF et de cerner les contours de l'électorat de ce parti. Des politologues et des sociologues de la VUB s'attellent à cette tâche, au cours des mois et des années qui suivent le scrutin d'octobre 1976¹⁶⁶. Une hypothèse testée par ces auteurs est, entre-temps, devenue classique : il s'agit de la dépilarisation. Liée à l'avènement d'une société-postindustrielle, celle-ci est beaucoup plus marquée dans les grandes agglomérations à forte mobilité géographique et socio-économique : se détachant peu à peu des anciennes structures d'encadrement fondées sur un système

¹⁶¹ P. LEFÈVRE, « La vie politique depuis 1914 », *op. cit.*, p. 213-215.

¹⁶² W. FRAEYS, « Les élections communales du 10 octobre 1976. Analyse des résultats », *Res Publica*, volume XVIII, n° 3-4, 1976, p. 427-443.

¹⁶³ *La Libre Belgique*, 11 octobre 1976.

¹⁶⁴ *Le Soir*, 12 octobre 1976.

¹⁶⁵ « Communiqué de presse du FDF », 11 octobre 1976 (Archives du FDF, 1976. *Élections communales*).

¹⁶⁶ M. COOPMAN, A. DE KERPEL, M. ELCHARDUS, D. JANSSEN-VAN BAELE, R. VAN MALDERGHEM, *Integratie, etno-linguïsme en politieke verandering: het sukses van het FDF in de gemeenteraadsverkiezingen van 1976*, Bruxelles, VUB, 1977 ; K. DESCHOUWER, « Het profiel van de Brusselse FDF-kiezer (1968-1978) », *Taal en Sociale Integratie*, volume VI, 1982, p. 141-165 ; R. VAN MALDERGHEM, « Enkele elementen van het kiesgedrag in Brussel. Een analyse van het FDF-elektoraat », *op. cit.*, p. 155-172.

collectif de croyances, des citoyens ne se reconnaissent plus dans les acteurs politiques préexistants et leur cherchent des substituts. Un tel comportement serait plus répandu chez les « cols blancs » de la classe moyenne, en croissance exponentielle à Bruxelles du fait de la tertiairisation de l'économie. Les cadres moyens et supérieurs, fonctionnaires de rang intermédiaire ou élevé et membres des professions libérales seraient plus perméables au pluralisme, plus sensibles aussi à un argumentaire ethno-linguistique articulé sur leurs possibilités de carrière socio-professionnelle, enfin plus enclins à soutenir une nouvelle élite, qui adopte des positionnements politiques innovants. C'est dans ces milieux que le FDF effectuerait sa première percée. Il toucherait ensuite des segments du corps électoral de niveau plus modeste, plus âgés, mécontents de voir remis en question leur statut symbolique « supérieur » de francophones.

Alors que le parti régionaliste bruxellois se déclare fédéraliste, son électorat serait majoritairement attaché à une Belgique unitaire, mais avec une prédominance de la langue et de la culture françaises. Mal à l'aise à l'égard du fonctionnement du système politique, il serait assez instable, sinon volatil. Au plan socio-économique, il se situerait plutôt au centre-droit, mais il serait « culturellement progressiste ». Du point de vue de la socialisation politique, il émanerait, presque à parts égales, de milieux sociaux-chrétiens, socialistes et libéraux. Ce sont là, certes, des indications tendancielle, mais nombre d'entre elles semblent correspondre aux réalités sociologiques bruxelloises de l'époque.

5.3. À NOUVEAU SEUL CONTRE TOUS ?

Considéré jusqu'alors comme un intrus par les forces politiques établies dans la capitale, le FDF ne risque-t-il pas, pour la deuxième fois, de ne pouvoir transformer son succès électoral en victoire politique ? En d'autres termes, sera-t-il représenté dans les collèges communaux au prorata du nombre de voix et de sièges de conseillers qu'il a obtenu ?

Des craintes s'expriment à cet égard dès le lendemain des élections. Ainsi, le bureau permanent de la formation fédéraliste bruxelloise « dénonce à l'opinion publique bruxelloise l'attitude des autres partis qui, dans un certain nombre de communes, refusent de tirer les enseignements du scrutin, se coalisant pour empêcher le FDF d'accéder au pouvoir là où il s'est pourtant imposé comme premier parti »¹⁶⁷. Ce scénario est confirmé par *La Libre Belgique* : « Le FDF a pris le pouvoir dans cinq communes où il a décroché une majorité absolue mais, malgré son succès électoral, il se voit pratiquement écarté de la plupart des autres majorités. »¹⁶⁸ Il faut à ce parti, poursuit le même quotidien, entreprendre « de grandes manœuvres pour renverser cette situation ». Dans cette entreprise, il ne trouverait des appuis que chez quelques libéraux, comme B. Risopoulos, président du Parti libéral bruxellois, et S. Moureaux, animateur du groupe Démocratie libérale. Au terme de la législature, A. Lagasse affirmera, lui aussi, que « des accords ont été conclus entre les trois partis traditionnels pour exclure le FDF de toute coalition » au sein de laquelle il ne serait pas arithmétiquement indispensable¹⁶⁹.

¹⁶⁷ « Communiqué de presse du FDF », 11 octobre 1976 (Archives du FDF, 1976. *Élections communales*).

¹⁶⁸ *La Libre Belgique*, 14 octobre 1976.

¹⁶⁹ *Le Soir*, 16 septembre 1982.

Qu'en est-il dans la réalité ? La situation est plus nuancée et plus complexe que l'on pourrait le croire à première vue¹⁷⁰. C'est pourquoi il convient de lister les succès et les échecs enregistrés par le FDF dans ses tentatives d'accession à des collèges communaux. Avant de procéder à de telles démarches, il importe de rappeler quels sont les critères adoptés par le CRISP en la matière : « L'accès d'un parti au pouvoir dans une série de communes peut être mesuré selon différents critères : détention de majorités absolues (en voix ou en sièges de conseillers communaux) et de majorités relatives (en voix, avec obtention éventuelle de la majorité absolue des sièges au conseil communal), détention de postes de bourgmestre, participation à des majorités de gestion (en alliance ou non avec d'autres partis). »¹⁷¹

Force est de constater, au vu de ces critères, que la situation du FDF est sujette à débat. C'est pourquoi un même auteur peut estimer, en quelque sorte, que « le verre est à moitié plein » ou qu'il est « à moitié vide ». En 1988, le politologue Kris Deschouwer (VUB) signale ainsi que, avec 33,8 % des votes valables, 39,1 % des sièges de conseillers, 32,4 % des échevinats et six mayorats, le parti fédéraliste bruxellois est mieux à même de s'imposer qu'en 1970, notamment grâce à des convergences nouées avec certaines sphères libérales¹⁷². L'année suivante, le même analyste, prenant en compte, il est vrai, les deux scrutins de 1970 et de 1976 sans les différencier, relève que le FDF « n'a pas reçu de cadeaux » des autres formations politiques : il est plutôt écarté du pouvoir qu'invité à l'exercer, au point qu'il lui faut « emprunter la voie difficile de la majorité absolue pour conquérir une position dominante »¹⁷³.

Afin de tenter d'y voir plus clair, reprenons l'un après l'autre les critères du CRISP, à commencer par la détention de majorités absolues en voix et/ou en sièges, généralement couplée à l'exercice du mayorat. Comme on l'a relevé précédemment, le FDF occupe, de ce point de vue, au moins durant une mandature, une position inexpugnable dans cinq communes : Auderghem (bourgmestre : Lucien Outers, 6 échevins sur 7), Etterbeek (bourgmestre : Léon Defosset, 8 échevins sur 8), Schaerbeek (bourgmestre : Roger Nols, 8 échevins sur 9), Woluwe-Saint-Lambert (bourgmestre : Georges Désir¹⁷⁴, 5 échevins sur 7) et Woluwe-Saint-Pierre (bourgmestre : François Persoons, 5 échevins sur 7, du moins en début de mandature). Il est quasiment incontournable à Watermael-Boitsfort, où il obtient le mayorat (bourgmestre : Andrée Payfa-Fosseprez, 3 échevins sur 6). Dans les cinq premières de ces six communes, afin de ne pas disposer de majorités étriquées ou fragiles, il opte chaque fois pour la formule de la coalition. Celle-ci s'impose, à l'évidence, à Watermael-Boitsfort¹⁷⁵.

¹⁷⁰ Cf. l'annexe IV dans la seconde livraison de la présente étude.

¹⁷¹ « Les répercussions communautaires des élections communales du 10 octobre 1976 à Bruxelles et dans sa périphérie flamande (I) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 793, 1978, p. 6.

¹⁷² K. DESCHOUWER, « De dorpen van de hoofdstad. Gemeentelijke coalities in de Brusselse agglomeratie sinds 1946 », *op. cit.*, p. 269.

¹⁷³ K. DESCHOUWER, « Partijstelsel in beweging. Enkele kanttekeningen bij de partijpolitieke verhoudingen in de 19 gemeenten sinds 1964 », *op. cit.*, p. 93-95.

¹⁷⁴ Ancien présentateur de l'émission dominicale « Visa pour le monde » sur les antennes de la RTBF.

¹⁷⁵ Le FDF s'associe au PSB-BSP à Auderghem, à un dissident libéral à Etterbeek (Serge Moureaux, qui rejoindra ses rangs peu après), au Parti libéral à Schaerbeek, au PSB-BSP et au Parti libéral à Woluwe-Saint-Lambert, au cartel Parti libéral-Intérêts Communaux à Woluwe-Saint-Pierre. À Watermael-Boitsfort, il s'allie au PS bruxellois. Cf. « Les répercussions communautaires des élections communales du 10 octobre 1976 à Bruxelles et dans sa périphérie flamande (I) », *op. cit.*, p. 7 ; *Le Soir*, 11 octobre 1976 ;

Qu'en est-il des autres participations à des majorités de gestion ? À Koekelberg, la situation est relativement simple. La liste du bourgmestre libéral sortant, Paul Bossaert, peut s'allier soit au FDF, soit au PSB, ou encore constituer une tripartite. Elle opte, finalement pour le premier cas de figure : le FDF obtient ainsi deux échevinats sur cinq ¹⁷⁶. La situation est plus confuse dans deux autres communes : Jette et, surtout, Forest.

À Jette, le paysage politique est très fragmenté. Certes, le FDF y arrive en tête, avec 27,3 % des voix et 11 sièges sur 35, malgré une dissidence qui lui coûte des suffrages. Viennent ensuite une liste sociale-chrétienne emmenée par J.-L. Thys, ancien président de DB et des Jeunes sociaux-chrétiens, ainsi qu'une liste libérale, conduite par le bourgmestre sortant. Initialement, les partis traditionnels (PSC, CVP, PSB-BSP, PL-LP) tentent de s'allier pour écarter le FDF du pouvoir. Puis on assiste à un « renversement-surprise » ¹⁷⁷, qui amène le PSC, le FDF et le PSB-BSP à gouverner ensemble. Ce changement de cap s'expliquerait par « la vigoureuse intervention de F. Persoons pour sceller le ménage à trois » ¹⁷⁸. Compte tenu des relations personnelles qu'entretiennent F. Persoons et J.-L. Thys, cette explication n'est nullement invraisemblable.

Forest est, écrit *Le Soir*, « la capitale du Far West (...), une commune compliquée (...), notamment en matière d'installation du conseil et d'élection du collège. C'est une tradition depuis 1921. Au point que, en 1958, le bourgmestre Henri Dulieu est mort, en pleine séance, d'une crise cardiaque au moment où une partie des socialistes lui retiraient leur confiance » ¹⁷⁹. Effectivement, le groupe socialiste est le maillon instable de la vie politique locale. Après maintes péripéties, il implose. Trois de ses membres veulent gouverner avec le PSC et le Parti libéral. Six autres, emmenés par Henri Lismonde, « un personnage haut en couleur » ¹⁸⁰ dont il sera question par la suite, optent pour une alliance avec le FDF, mais sans remise en cause de l'exercice du mayorat par André Degroeve (PSB-BSP), dont ils avaient signé la liste de présentation. Ils s'allient effectivement avec la formation fédéraliste, à laquelle ils s'affilient par la suite. La commune se retrouve finalement avec 5, puis 8 échevins FDF sur 8, et un bourgmestre socialiste complètement isolé au sein du collège ¹⁸¹. Les décisions sont prises par les échevins en « pré-collège », présidé par le sénateur et ancien bourgmestre J. Lepaffe (FDF), avant d'être officialisées lors de réunions purement formelles ¹⁸².

Ainsi donc, au début de l'année 1977, le FDF compte 9 participations au pouvoir (+ 3 par rapport à 1970). Au début de la mandature, il détient 6 mayorats (+ 2) et 45 échevinats (+ 30). Il n'en subit pas moins quelques échecs. À Berchem-Sainte-Agathe, il ne parvient pas à s'allier au PSB-BSP afin d'évincer la liste (sociale-chrétienne) du bourgmestre V. Guns ¹⁸³. À Molenbeek-Saint-Jean, il double sa représentation, mais sans réussir à ébranler la majorité absolue en sièges du PSB-BSP ¹⁸⁴. À Saint-Josse-ten-Noode, il adresse

La Libre Belgique, 11 octobre 1976 ; *La Cité*, 11 octobre 1976 ; *Le Peuple*, 11 octobre 1976. Sur le ralliement de S. Moureaux au FDF, cf. *La Libre Belgique*, 18 mars 1977.

¹⁷⁶ *La Libre Belgique*, 14 octobre 1976 ; *Le Soir*, 15 octobre 1976.

¹⁷⁷ *La Libre Belgique*, 14 octobre 1976.

¹⁷⁸ *Le Soir*, 29 septembre 1982.

¹⁷⁹ *Le Soir*, 30 septembre 1982.

¹⁸⁰ *Le Soir*, 30 septembre 1982.

¹⁸¹ *La Cité*, 21 septembre 1982 ; *Le Soir*, 30 septembre 1982.

¹⁸² *La Cité*, 8 décembre 1977.

¹⁸³ *Le Soir*, 13 octobre 1976.

¹⁸⁴ *La Libre Belgique*, 11 octobre 1976.

une offre de services au PSB-BSP du bourgmestre sortant, Guy Cudell, mais il se voit préférer, comme allié, le PSC-CVP, sous prétexte que « sa montée est inquiétante »¹⁸⁵. À Uccle, une maladresse commise par un échevin issu de DB sert de justification au bourgmestre libéral sortant pour écarter le FDF de la majorité¹⁸⁶.

Les nominations des bourgmestres élus sur les listes du parti fédéraliste bruxellois ne suscitent plus de réserves de la part de la tutelle, à une exception près : il s'agit de R. Nols qui, en raison de « l'affaire des guichets de Schaerbeek », fait l'objet d'un avis négatif du vice-gouverneur de la province de Brabant, Leo Cappuyns, pour « violations persistantes de la loi »¹⁸⁷. L'intéressé n'en accède pas moins au mayorat. La situation est plus insolite – « cornélienne », écrit la presse¹⁸⁸ – à Watermael-Boitsfort. Les époux Payfa ont été élus l'un et l'autre, alors que la loi ne permet pas à deux membres d'une même famille de siéger au sein d'un même conseil. L'épouse, Andrée Payfa-Fosseprez, a réalisé un meilleur score (1 220 voix de préférence) que son conjoint (997 suffrages). L'assemblée des élus locaux du FDF se prononce, néanmoins, en faveur du second, décision que devrait ratifier le bureau permanent du parti. Toutefois, Marcel Payfa, de son propre chef, se désiste au profit de sa femme « en raison de sa popularité et de son résultat électoral particulièrement brillant »¹⁸⁹. Il présidera la Commission d'assistance publique, permettant ainsi à A. Payfa-Fosseprez de devenir la première femme à exercer une charge mayorale dans l'agglomération bruxelloise.

5.4. LES ALÉAS D'UNE MANDATURE

Xavier Mabillet et Serge Govaert (CRISP) ont retracé les fluctuations que connaît l'influence du FDF entre 1976 et 1982¹⁹⁰. Aussi se contentera-t-on de rappeler très brièvement leurs principales observations, en y ajoutant quelques compléments relatifs aux dix-neuf communes bruxelloises ou à des situations singulières.

Jusqu'en 1978, le parti fédéraliste est la formation dominante dans les cantons bruxellois. Lors des élections législatives des 17 avril 1977 et 17 décembre 1978, il porte ses performances électorales à des niveaux élevés : 34,9 %, puis 35,4 % du total des votes valablement exprimés. En 1978, il fait culminer sa représentation parlementaire à 11 députés et 9 sénateurs (6 élus directs, 2 sénateurs provinciaux et 1 coopté). Il bénéficie de ralliements de personnalités libérales de grand format : Serge Moureaux, échevin de l'Agglomération, Roland Gillet, député et échevin à Woluwe-Saint-Pierre, Basile Risopoulos, député, et Jean-Pierre Poupko, président de la Commission française de la culture de l'Agglomération bruxelloise. À partir des élections européennes du 10 juin 1979, le FDF commence à régresser, même s'il conserve le rang de premier parti de la

¹⁸⁵ *La Cité*, 28 septembre 1982.

¹⁸⁶ *La Libre Belgique*, 11 octobre 1976 et 23 octobre 1982.

¹⁸⁷ *Het Laatste Nieuws*, 22 octobre 1976.

¹⁸⁸ *Le Soir*, 14 octobre 1976 ; *La Libre Belgique*, 15 octobre 1976.

¹⁸⁹ *La Libre Belgique*, 20 octobre 1976.

¹⁹⁰ X. MABILLE, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011, p. 311-312 ; X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 35-39 ; S. GOVAERT, *Bruxelles en capitales, 1958-2000*, *op. cit.*, p. 126-137 et 171.

capitale. Il cesse, en tout cas, d'être un pôle de concentration politique et électorale, qui attire nombre de mandataires issus d'autres mouvances. Il subit, au contraire, des défections, devenant une sorte de « centre de redistribution »¹⁹¹ des forces politiques : tour à tour, des personnalités comme les anciens parlementaires Pierre Havelange (1981), Lucienne Mathieu-Mohin et Émile Guillaume (1982) le quittent, pour rejoindre les rangs libéraux.

Les raisons d'un tel repli sont complexes¹⁹². Le FDF est associé depuis mai 1968 au Rassemblement wallon, formation déchirée à partir de 1976-1977 et glissant vers la gauche. Ce compagnonnage fait douter certains mandataires et une partie de l'électorat de la vocation centriste des fédéralistes bruxellois. Bien plus, ceux-ci cessent d'incarner une force de pure opposition. Ils participent, en effet, aux négociations du Pacte d'Egmont en mai 1977 et des Accords du Stuyvenberg en février 1978, en vue de faire avancer les réformes institutionnelles. Dans le même but, ils entrent dans les gouvernements Tindemans IV (PSC-CVP/PSB-BSP/FDF/Volksunie) en juin 1977, Vanden Boeynants II (PSC-CVP/PS-BSP/FDF/Volksunie) en octobre 1978 et Martens I (PSC-CVP/PS-BSP/FDF) en avril 1979, avant d'être écartés de ce dernier, le 16 janvier 1980. C'est donc contre leur gré qu'est votée, en août 1980, la deuxième phase de la réforme de l'État, qui laisse la Région de Bruxelles-Capitale « au frigo ». De surcroît, la crise économique rend le corps électoral plus sensible aux enjeux socio-économiques et moins réceptif aux débats communautaires. Après les élections législatives du 8 novembre 1981, à l'issue desquelles le FDF chute de 35,4 à 22,6 % des voix dans les cantons bruxellois, le positionnement du parti manque de clarté : il figure dans la majorité au Conseil de la Communauté française, alors qu'il est cantonné dans l'opposition au plan national.

Au niveau local, la presse signale, dès le début de la période considérée dans cette section, quelques ralliements d'échevins ou de conseillers communaux issus d'autres horizons : sept mandataires locaux – cinq émanant de mouvances libérales, un du PSC et un autre d'une liste d'Intérêts communaux – rejoignent les rangs du parti amarante à Bruxelles-Ville, à Etterbeek, à Jette, à Watermael-Boitsfort et à Woluwe-Saint-Pierre¹⁹³. Par la suite, toutefois, les départs sont bien plus nombreux : ils sont au moins au nombre de 38. Ils sont motivés tantôt par « le glissement à gauche du FDF et la mise à l'écart, au sein de celui-ci, de la tendance libérale »¹⁹⁴, tantôt par des divergences de vues sur la politique à mener en matière d'immigration¹⁹⁵. Ces défections concernent treize des dix-neuf communes, aux seules exceptions d'Auderghem, de Berchem-Sainte-Agathe, d'Etterbeek, de Forest, de Ganshoren et de Woluwe-Saint-Lambert. Lorsque l'on examine ces retraits de plus près, cinq scénarios se dégagent : douze ralliements au PS, sept rattachements au PRL ou à une liste du bourgmestre à connotation libérale, trois adhésions à l'Union démocratique pour le respect du travail (UDRT), auxquels il faut ajouter onze élus siégeant comme indépendants et cinq autres qui créent leur propre liste locale. Ces départs entraînent le déplacement de certaines personnalités du FDF. C'est ainsi que Serge Moureaux quitte Etterbeek, où, dit-il, « Léon Defosset est de taille à se défendre seul ».

¹⁹¹ X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 33.

¹⁹² X. MABILLE, « Enjeux et stratégies pour les élections communales du 10 octobre 1982 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 974, 1982, p. 4-6.

¹⁹³ *La Cité*, 26, 27 et 28-29 août 1982.

¹⁹⁴ *La Libre Belgique*, 6 janvier 1977.

¹⁹⁵ *De Morgen*, 22 septembre 1982 ; *La Cité*, 9, 23 et 29 septembre 1982.

Il n'envisage pas de se présenter contre son frère, Philippe Moureaux (PS), à Molenbeek-Saint-Jean, ni contre sa belle-sœur, Françoise Dupuis (PS), à Uccle. Aussi se fixe-t-il à Evere, où il trouve, déclare-t-il, « une section exsangue et véritablement prostrée »¹⁹⁶.

À l'approche des élections communales du 10 octobre 1982, les archives du FDF et la presse pointent une série de situations plus ou moins problématiques. C'est le cas à Anderlecht, où la section est paralysée par de sérieuses dissensions internes, au point que le secrétaire général, G. Désir, puis la direction du parti sont obligés d'intervenir pour apaiser les esprits¹⁹⁷. À Evere, avant l'arrivée de S. Moureaux, on assiste à « un éclatement de la section », dont le redressement semble très difficile¹⁹⁸. À Jette, une grande confusion règne, non seulement en raison de tensions interpersonnelles et de multiples départs, mais aussi de plaintes déposées en justice contre un premier échevin, soutenu par les uns et rejeté par les autres¹⁹⁹. La direction du parti doit y finaliser la composition de la liste, « formée en grande partie d'inconnus »²⁰⁰. À Koekelberg, en mars 1981, le FDF se fait écarter de la majorité pour obstruction par le bourgmestre Jacques Pivin. Dans la même commune, un échevin, l'ancien sénateur René Bourgeois, cofondateur et ancien secrétaire général du parti, décide de siéger comme indépendant, avant d'annoncer sa présence sur la liste du bourgmestre²⁰¹. Les démarches tentées à l'égard de l'intéressé par la présidente A. Spaak, le secrétaire général G. Désir, les parlementaires B. Risopoulos et R. Nols n'ont manifestement pas abouti²⁰². À Woluwe-Saint-Pierre, le décès de F. Persoons, le 8 mai 1981, donne lieu à deux remplacements successifs à la tête de la commune : Jenny Marchandise reprend le mayorat, démissionne pour raison de santé et s'efface au profit du sénateur Roland Gillet. J. Marchandise annonce ensuite son intention de quitter le FDF et de siéger comme indépendante. Finalement, elle change d'avis²⁰³, ce qui lui vaut cette charge d'un hebdomadaire : « Après une démarche de Spaakerette – pleurez, violons, elle a réintégré les rangs. »²⁰⁴ Ces attermoissements ne contribuent pas à asseoir la crédibilité du parti dans la commune.

5.5. UNE VIE LOCALE MOUVEMENTÉE : MOLENBEEK-SAINT-JEAN ET SCHAERBEEK

Deux cas particuliers font couler beaucoup d'encre. Pendant des années, ils ne demeurent pas sans effet sur le poids politique du parti fédéraliste bruxellois²⁰⁵. Ils concernent Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek.

¹⁹⁶ *Le Soir*, 22 septembre 1982.

¹⁹⁷ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 5 janvier, 16 mars et 25 mai 1981.

¹⁹⁸ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 16 mars 1981.

¹⁹⁹ *Gazet van Antwerpen*, 9 août 1982 ; *Le Soir*, 22 septembre 1982 ; *La Cité*, 5 octobre 1982.

²⁰⁰ *Pourquoi pas ?*, 9 octobre 1982.

²⁰¹ *Le Soir*, 6 mars 1981 ; *Pourquoi pas ?*, 11 février 1982 ; *La Cité*, 29 septembre 1982.

²⁰² Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 9 et 16 mars 1981.

²⁰³ *La Dernière Heure*, 20 janvier 1982 ; *Le Soir*, 29 avril 1982 ; *La Cité*, 10 septembre 1982.

²⁰⁴ *Pourquoi pas ?*, 13 mai 1982.

²⁰⁵ J. GÉRARD-LIBOIS, « Élections : enjeux et acteurs », *La Revue nouvelle*, volume LXXVI, 1982, p. 145-153 ; M. DEWEERDT, « Overzicht van het Belgisch politiek gebeuren in 1982 », *Res Publica*, volume XXV, n° 2-3, 1983, p. 176-177.

À Molenbeek, Constant Verhasselt, conseiller communal et échevin de la Propreté publique de l'Agglomération bruxelloise, rejoint le sérail socialiste dont il est issu, à la veille des élections législatives du 17 décembre 1978. Il entraîne dans son sillage quatre autres conseillers molenbeekoïses, deux de Saint-Gilles et un autre de Jette²⁰⁶.

Peu auparavant, dans la nuit du 7 au 8 décembre 1978, le bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean, Edmond Machtens (PS), est décédé. Il est remplacé *ad interim* par le premier échevin puis, à partir du 6 novembre 1979, par le docteur Marcel Piccart (PS). Ce dernier découvre, dit-il, de graves irrégularités dans la gestion communale. Il entre en conflit ouvert avec son collège, de composition socialiste homogène. En novembre-décembre 1980, il est exclu de la section molenbeekoïse du PS par le comité exécutif, puis par l'assemblée générale de cette section. Cette décision est confirmée par le bureau politique de la fédération bruxelloise du PS. L'intéressé annonce alors son ralliement au FDF. Il se retrouve, comme premier magistrat, complètement isolé face à un collège hostile²⁰⁷.

Selon la présidente, A. Spaak, le ralliement de M. Piccart s'est effectué « en plein accord avec la section de Molenbeek »²⁰⁸. Il n'empêche qu'à l'approche des élections communales d'octobre 1982, l'élaboration de la liste du bourgmestre, de tendance FDF, donne lieu à de vives tensions. Au début du mois de mars de la même année, la presse annonce la démission de treize mandataires et responsables de la section de Molenbeek, dont deux conseillers communaux, tous « en désaccord avec les méthodes de M. Piccart ». Cette section s'en trouve affaiblie.

À Schaerbeek, c'est une figure à la fois populaire et controversée qui fait parler d'elle : le bourgmestre R. Nols. Tout d'abord, la gestion financière de la commune est loin d'être exemplaire : le déficit budgétaire par habitant y est, de loin, le plus élevé de toute l'agglomération. Ensuite, si l'on en croit l'opposition, le mayor ne parvient pas à maîtriser d'autres dossiers auxquels la commune est confrontée, comme l'exode des habitants, la « taudisation » de nombreux quartiers et la création de ghettos. Enfin, le chef de file de la majorité locale tient, à partir de 1980, un discours de plus en plus xénophobe, voire raciste, évoquant ouvertement, dans le bulletin communal, le malaise des « Belges qui ne se sentent plus chez eux dans les quartiers où la population d'immigrés est élevée »²⁰⁹.

En qualité de parlementaire, R. Nols évolue de plus en plus en solo, après la constitution du gouvernement Martens-Gol (PSC-CVP/PRL-PVV) en décembre 1981. À la Chambre des représentants, il vote la confiance à cette équipe, à l'issue de la discussion de la déclaration gouvernementale²¹⁰. Cette attitude indisciplinée amène le bureau des Jeunes FDF, mais non les instances du parti, à considérer que le député-bourgmestre s'est exclu de sa formation politique. En janvier 1982, R. Nols plaide, vainement, en faveur de l'abstention des parlementaires du FDF lors du vote du projet de loi de pouvoirs spéciaux

²⁰⁶ *La Libre Belgique*, 16-17 décembre 1978 ; *Le Soir*, 23 décembre 1978.

²⁰⁷ *La Libre Belgique*, 16-17 décembre 1978, 27 février 1980 et 23 octobre 1982 ; *Le Soir*, 23 décembre 1978, 6 septembre et 11-12 novembre 1979, 26-27 septembre, 27 novembre et 18 décembre 1980 ; *La Cité*, 7 avril et 15 mai 1981.

²⁰⁸ *Le Soir*, 5 mars 1982 ; *De Morgen*, 22 septembre 1982.

²⁰⁹ *Le Soir*, 2 octobre et 23-24 novembre 1980.

²¹⁰ *Ex post*, il s'en expliquera comme suit : « Depuis quelque temps, j'éprouvais quelques difficultés à faire admettre par le FDF une position sur le problème de l'immigration compatible avec les préoccupations de la population schaerbeekoïse et de ses porte-paroles. Dès lors que, pour la première fois, un gouvernement se présentait devant les Chambres avec un programme comportant un chapitre sur ce problème brûlant, il était naturel qu'il reçoive mon appui » (*La Libre Belgique*, 9 juin 1982).

déposé par le gouvernement. Comme le conseil général du parti a donné un mandat impératif à ses parlementaires – s'opposer au projet –, R. Nols se voit infliger un blâme par ses collègues, auxquels le bureau permanent a renvoyé le traitement du problème. En prévision des élections communales d'octobre 1982, il franchit un pas de plus : il annonce le dépôt d'une liste du bourgmestre intitulée Nouvelles orientations pour les libertés schaerbeekois (NOLS). Celle-ci inclut, outre des membres du FDF, des candidats indépendants francophones et flamands. Les éléments progressistes en sont exclus. Manifestement, le bourgmestre sortant prend de plus en plus de distance à l'égard du parti qu'il a rejoint une quinzaine d'années plus tôt²¹¹.

Les positions de R. Nols en matière d'immigration se radicalisent de mois en mois. Elles l'opposent à l'aile gauche du FDF, représentée notamment par S. Moureaux. En septembre 1981, sous l'impulsion de son chef de file, le collègue échevinal de Schaerbeek refuse l'inscription des étrangers dans le registre spécial de la population, en invoquant « des motifs d'ordre, de tranquillité publique, de sécurité dans les rues, de propreté et d'hygiène publiques ». Cette décision illégale est annulée par l'exécutif bruxellois, qui dépend toujours du gouvernement national. Sur le terrain, R. Nols n'en continue pas moins de freiner l'inscription d'immigrés dans sa commune²¹².

Sans doute faut-il replacer cette attitude dans le contexte d'une époque au cours de laquelle la xénophobie, rampante ou assumée ouvertement, est le fait de plusieurs autorités locales bruxelloises²¹³. Ainsi, le 4 novembre 1981, la Conférence des bourgmestres bruxellois constate que, dans l'agglomération, la présence d'un grand nombre d'immigrés place les communes devant « des problèmes considérables sur le plan social, humain et financier ». Elle plaide en faveur d'un arrêt des « flux injustifiés » en la matière. Le refus illégal d'inscription d'étrangers dans les registres de la population n'est pas pratiqué qu'à Schaerbeek : on le retrouve notamment à Anderlecht, à Saint-Gilles et à Saint-Josse-ten-Noode. S'y ajoutent, comme à Schaerbeek, des mesures d'intimidation : levée d'un droit d'inscription pour les élèves des écoles communales d'origine étrangère, obligation imposée à leurs parents de fournir des attestations complémentaires avant l'admission en classe, augmentation du prix de délivrance de certains documents administratifs, refus de confection de pièces requises pour l'obtention d'aides sociales, etc. En pareil domaine, R. Nols se montre, certes, radical, mais d'autres bourgmestres, dont des socialistes, pratiquent de même.

La presse flamande – surtout *De Morgen* – ne manque pas d'épingler le cas schaerbeekois : dans le chef de R. Nols, elle dénonce une propension à chercher des boucs émissaires – les Flamands, puis les étrangers – afin de tenter de justifier l'accumulation d'une « montagne de dettes » de 3 milliards de francs, couverte à grands frais par des emprunts contractés en Suisse, à la consolidation desquels la Région bruxelloise devra finalement apporter sa contribution. Le journal de gauche néerlandophone conclut : « La politique de [R.] Nols est en contradiction avec le programme du FDF (...). Mais l'intéressé est si puissant, dans sa section locale, que son parti a peur de l'exclure, sachant qu'il sera presque réélu à coup sûr. »²¹⁴ La réalité de terrain paraît plus nuancée que ne le laisse entendre cette dernière affirmation. Dans leur grande majorité, les membres du bureau

²¹¹ X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 35.

²¹² *La Libre Belgique*, 13 mars 2004.

²¹³ A. MARTENS, « Vreemdelingen: de Brusselaars van het jaar 2000? », *op. cit.*, p. 186-187.

²¹⁴ *De Morgen*, 22 septembre 1982.

permanent du FDF sont, semble-t-il, convaincus que l'exclusion de R. Nols est, à terme, inévitable. Encore faut-il y préparer les membres du parti et l'opinion publique. C'est pourquoi le bureau suggère à la présidente A. Spaak de « prendre un contact personnel » avec le rebelle, « afin d'arriver à une solution »²¹⁵. Ce contact « de la dernière chance » ne donne aucun résultat. Quoi qu'il en soit, le FDF, embarrassé par les positions et par les attitudes de certains francs-tireurs, s'apprête manifestement à affronter le scrutin communal du 10 octobre 1982 dans des conditions assez difficiles.

²¹⁵ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 5 avril et 10 mai 1982 ; Témoignage d'A. Spaak recueilli par C. Verbist, juin 2013.

6. 1982-1988

Ce sixième chapitre se subdivise en quatre sections. Il y sera question d'abord des enjeux et des péripéties de la campagne électorale de 1982 (section 6.1). Viendra ensuite une analyse des résultats du scrutin communal du 10 octobre 1982 (section 6.2) et de la participation du FDF à des collèges installés au cours des mois suivants (section 6.3). Enfin, les soubresauts que connaît le parti fédéraliste bruxellois de 1983 à 1988 seront passés en revue (section 6.4).

6.1. ENJEUX ET PÉRIPÉTIES DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE 1982

Une nouvelle fois, le FDF donne à un scrutin communal, celui du 10 octobre 1982, une portée nationale et régionale. Il ne s'agit pas seulement, indique A. Spaak, de « choisir des bons gestionnaires (...). C'est bien plus que cela qui est en cause : il y va de l'avenir de la région bruxelloise (...), systématiquement abandonnée par le PRL, le PSC et le PS (...), privée de pouvoirs et de moyens financiers ». La présidente poursuit : « Le vœu émis par les politiciens flamands, majoritaires dans le pays, est la prise en main du pouvoir économique, commercial, financier, politique et social de Bruxelles (...). Aux élections communales, le FDF est le seul rempart à leur esprit de conquête, visant à faire de Bruxelles la capitale de la Flandre. »²¹⁶ Dans une tribune électorale intitulée « La Flandre va vers l'indépendance. Et nous ? », A. Spaak lance, dès lors, un appel aux électeurs de la capitale, afin qu'ils « réfléchissent bien aux conséquences de leur vote ». Dans l'offre politique qui leur est adressée, elle distingue deux pôles : « Voter pour les "traditionnels", c'est permettre à la marée flamande de submerger Bruxelles. Voter pour le FDF, c'est un vote d'espoir et de confiance dans votre région. »²¹⁷

Si telle est la ligne officielle du parti fédéraliste bruxellois, ce sont des controverses locales à rebondissements multiples qui, bientôt, retiennent l'attention des médias. Il s'agit des « cas » R. Nols et H. Lismonde, à Schaerbeek et à Forest. Voyons comment ces deux situations particulières sont évoquées par la presse et comment elles sont traitées par les instances de la formation amaranthe.

À Schaerbeek, l'attitude de R. Nols devient de plus en plus ambiguë. D'une part, le député-bourgmestre revendique toujours son appartenance au FDF, dont il demeure

²¹⁶ A. SPAAK, « Le choix », in *Programme communal du FDF*, 1982, p. 1-2.

²¹⁷ *Le Soir*, 1^{er} octobre 1982.

un des vice-présidents. D'autre part, il reconnaît ne plus participer, « depuis un certain temps », aux réunions des organes de sa formation, invoquant à sa décharge le poids de ses fonctions mayorales²¹⁸. C'est, dit-il, le 6 mai 1982, par 45 voix contre 3 et 1 abstention, que le comité de sa section locale a pris la décision de déposer une liste du bourgmestre, sous le sigle de NOLS, « compte tenu des problèmes spécifiques qui se posent aux habitants de la commune et des controverses qu'ils ont suscitées, tant dans la presse qu'au sein même du FDF »²¹⁹. Ce même comité a résolu d'ouvrir la liste du bourgmestre à des personnalités extérieures au parti, dont des néerlandophones²²⁰.

Les Jeunes FDF ne l'entendent pas de cette oreille. Dans un communiqué, ils affirment que R. Nols « n'a plus rien d'un FDF » et que le parti devrait « s'en défaire ». Ils reprochent au bourgmestre de Schaerbeek de « mener une politique démagogique et raciste », de soutenir « un gouvernement belgo-flamand » et d'aligner sur sa liste des candidats « partageant les thèses des mouvements flamingants sur Bruxelles ». Bref, ils l'accusent de « trahir les principes fondamentaux de défense des francophones bruxellois »²²¹.

La section locale du FDF semble moins unie derrière son chef de file que ce dernier l'affirme : une note adressée à la direction du parti, rédigée par Georges Verzin, alors adjoint au secrétaire général Georges Désir, et contresignée par dix autres militants en atteste²²². Outre divers manquements à la discipline interne, les griefs articulés contre R. Nols ne manquent pas : dépôt d'une liste du bourgmestre en dépit d'une résolution en sens contraire du conseil général du FDF, sélection des candidats en violation des statuts du parti, présence parmi ceux-ci, non seulement de néerlandophones susceptibles de devenir échevins, mais aussi de libéraux, mise à l'écart de personnalités rétives à suivre le bourgmestre en toute circonstance, surcollage d'affiches de la formation fédéraliste bruxelloise, etc. G. Verzin conclut : « Tout conduit, dès lors, à ce que l'absence de réaction du FDF aboutira à éliminer, soit de l'ordre utile, soit du prochain collègue, ceux dont l'appartenance au FDF est trop marquée. Mais cette opération n'interviendra qu'à un moment où R. Nols jugera toute réaction du FDF impossible. » Ce diagnostic s'avérera en grande partie fondé par la suite. Toutefois, la direction du parti fédéraliste bruxellois, dûment avertie, ne tranche pas le nœud gordien : très populaire, R. Nols se considère, manifestement, comme délié du devoir d'observer un certain nombre de règles²²³.

Le bourgmestre de Schaerbeek n'est pas le seul à se distinguer par ses positions xénophobes durant la campagne électorale de 1982, au cours de laquelle la propagande politique raciste n'épargne « aucun parti démocratique francophone », de l'avis d'un spécialiste en la

²¹⁸ *La Libre Belgique*, 9 juin 1982.

²¹⁹ « Circulaire de R. Nols aux membres de la section schaarbeekoise du FDF, 14 mai 1982 » (Archives du FDF, 1982. *Élections communales. Recours en annulation. Programme*).

²²⁰ *La Cité*, 9 juin 1986 précise que sur les 47 candidats de la liste, 28 sont étiquetés FDF, mais que ceux-ci cohabitent avec des « personnalités extérieures », y compris néerlandophones. De son côté, un chercheur du CRISP indique que la liste NOLS inclut, en outre, « des indépendants francophones de droite » (cf. L. ROWIES, « Les élections communales du 10 octobre 1982 (III) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1002, 1983, p. 3).

²²¹ *La Cité*, 17 juin 1982.

²²² G. VERZIN, « Note relative à la situation du FDF à Schaerbeek » (Archives du FDF, 1982. *Élections communales. Recours en annulation. Programme*).

²²³ Même s'il ménage encore la présidente du parti, ce qui ne l'empêche pas de persévérer dans la voie qu'il a choisie. Cf. courrier de R. Nols à A. Spaak, 28 juin 1982 (Archives du FDF, 1982. *Élections communales. Recours en annulation. Programme*).

matière²²⁴. Le premier échevin de Forest et tête de liste FDF dans cette commune, H. Lismonde, se fait, lui aussi, épingleur par la presse pour un tract illustré dans lequel il vise les milieux issus de l'immigration. Intitulé « Lettre ouverte à la canaille », ce tract comprend le passage suivant : « Vous êtes de ceux dont le plaisir honteux est de multiplier des délits de petite envergure. Des délits à la mesure de vos ambitions débiles et de vos moyens dérisoires : agressions dans la rue de personnes seules et, si possible, âgées, vols à domicile ou dans les autos, arrachage de sacoches, vandalisme, menaces, recherche de bagarre... Alors il faut que vous sachiez (...), vous les malfaisants venus d'ailleurs (...), qu'il existe à Forest une police communale efficace. »²²⁵

De telles prises de position inquiètent certaines des mouvances représentées au sein du FDF : outre l'aile gauche du parti, incarnée notamment par S. Moureaux, il s'agit de militants et de cadres du MOC, organisation dont le vice-président national, François Martou, siège au bureau permanent de la formation amarante jusqu'en 1985. C'est pourquoi un éditorialiste du quotidien démocrate-chrétien *La Cité*, Jos Schoonbroodt, adresse un véritable coup de semonce au FDF : « Hier, le FDF se présentait en rangs serrés sur la ligne de défense du "Bruxellois, maître chez toi". Aujourd'hui, plusieurs de ses représentants ont préféré descendre au ras des pâquerettes pour miser leur popularité sur des réflexes xénophobes et la démagogie, poussant la vague anti-immigrés au-delà de ce qu'osent l'UDRT et certains libéraux. Ces attitudes déchirent les francophones qui s'étaient engagés derrière le FDF, parce qu'il leur semblait que c'était là une façon de défendre une forme de droits civiques, de créer le rapport de force nécessaire à la confirmation de ces droits (...). Les attitudes de [R.] Nols, [H.] Lismonde et compagnie cassent ce lien et raclent des voix dans les eaux troubles du racisme (...). Que devient la notion d'affirmation francophone dans ces lieux de basse démagogie qui ont nom Forest et Schaerbeek ? » Le même journaliste estime que le profil bas, adopté en la matière par la direction du parti, ne correspond pas au cœur du discours du FDF, mais qu'il « en altère la nature et en ternit l'image démocratique »²²⁶.

La presse se montre plutôt pessimiste sur les performances futures du parti bruxellois. Réalisé au début du mois de juin 1982, un sondage sur les intentions de vote des électeurs de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde annonce, dans son chef, un recul sévère²²⁷. Certains journaux flamands croient pouvoir annoncer « un après-FDF », à la suite de la perte de la plupart des majorités absolues détenues par cette formation²²⁸. Même *Le Soir*, quotidien proche de la formation fédéraliste, affiche un certain scepticisme : le FDF n'apparaît plus comme « un parti jeune, écologique, soucieux de la participation de chacun ». Il risque, dès lors, de perdre des plumes au profit d'Écolo, « nouveau pôle d'attraction de citoyens en quête d'"autre chose" »²²⁹.

²²⁴ A. REA, « La participation politique des Belges d'origine étrangère », in A. REA, N. BEN MOHAMMED, *Politique multiculturelle et modes de citoyenneté à Bruxelles. Rapport final [Recherche effectuée à la demande de la Région de Bruxelles-Capitale]*, Bruxelles, ULB, Institut de Sociologie, 2000, p. 68. Précisons que, à notre connaissance, aucun reproche de racisme ou de xénophobie n'est alors adressé à Écolo.

²²⁵ Tract reproduit *in extenso* dans *De Morgen*, 30 septembre 1982.

²²⁶ *La Cité*, 5 octobre 1982.

²²⁷ *La Libre Belgique*, 30 juin 1982.

²²⁸ *De Standaard*, 28 mai 1982.

²²⁹ *Le Soir*, 9-10 octobre 1982.

6.2. LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 10 OCTOBRE 1982

Pour la première fois depuis qu'il participe à des scrutins locaux dans l'agglomération bruxelloise, le FDF enregistre un recul assez sévère²³⁰ : compte non tenu du recommencement de l'élection à Woluwe-Saint-Pierre, qui donne de meilleurs résultats²³¹, il passe de 202 407 suffrages (33,8 % des votes valables exprimés) à 146 068 (28,0 %). Il régresse donc de 56 339 voix (5,8 % du total), retombant peu en dessous de son score de 1970.

En sièges, la formation fédéraliste bruxelloise recule aussi par rapport à ses performances de 1976 : 224 conseillers communaux – 225 après le recommencement du scrutin de Woluwe-Saint-Pierre – sur 667, contre 264 sur 675 six ans plus tôt (– 5,4 %).

Toutefois, l'ancrage local du parti demeure plus solide que son implantation nationale, ce qui lui permet de rester « la première force politique dans les dix-neuf communes »²³². Cependant, ce résultat est « gonflé » par le dépôt de deux listes du bourgmestre (48 conseillers communaux au total), ouvertes à d'autres sensibilités, à Molenbeek-Saint-Jean et à Schaerbeek, et par le ralliement de candidats indépendants, lors du second scrutin de Woluwe-Saint-Pierre.

En voix, le FDF régresse sensiblement dans dix communes : Anderlecht, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Ixelles, Jette, Koekelberg, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Uccle et Woluwe-Saint-Pierre. Il ne progresse qu'à Molenbeek-Saint-Jean et à Woluwe-Saint-Lambert, grâce à la popularité de M. Piccart et de G. Désir. En sièges, il conserve quatre majorités absolues : Auderghem, Etterbeek, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert. Il perd, par contre, ses majorités relatives à Bruxelles-Ville, à Jette et à Uccle. Il les garde, fût-ce au prix d'un repli, à Forest, à Molenbeek-Saint-Jean, à Watermael-Boitsfort et à Woluwe-Saint-Pierre.

La presse ne manque pas de signaler l'« effritement du FDF », ni le recul sensible du parti dans un certain nombre de communes. Elle admet, cependant, un maintien ou une consolidation des positions du parti amarante dans les municipalités où il a misé sur la personnalisation du pouvoir, en braquant le projecteur sur des figures de proue comme L. Outers (Auderghem) et G. Désir (Woluwe-Saint-Lambert), mais aussi sur des personnalités plus controversées, comme M. Piccart (Molenbeek-Saint-Jean) et

²³⁰ Cf. les annexes I-III dans la seconde livraison de la présente étude. Cf. également Ministère de l'Intérieur, *Élections communales. Résultats officiels du 10 octobre 1982*, Bruxelles, 1982. Pour des analyses des résultats du scrutin, cf. L. ROWIES, « Les élections communales du 10 octobre 1982 (III) », *op. cit.*, p. 6-10 ; L. ROWIES, « Les élections communales du 10 octobre 1982 (IV) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1015, 1983, p. 27-31 ; D. VAN DE WAUWER, « Les élections communales du 10 octobre 1982. Analyse des résultats », *Res Publica*, volume XXV, n° 2-3, 1983, p. 385-388 ; X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 31-32 et 67 ; P. TOUWAIDE, *Les élections communales du 10 octobre 1982 dans les 19 communes de l'agglomération bruxelloise et dans les 6 communes à facilités entourant Bruxelles. Commentaires, analyses, études, comparaisons, statistiques, évolution*, Travail de 1^{re} licence, Louvain-la-Neuve, UCL, Institut des Sciences sociales et politiques, 1982-1983.

²³¹ Tenu le 23 avril 1983, ce scrutin permet au FDF de regagner 769 voix et 1 siège.

²³² C. KESTELOOT, A. COLIGNON, « Le FDF : l'échec d'une expérience pluraliste », *op. cit.*, p. 174-175.

R. Nols (Schaerbeek). Bref, conclut un analyste, « les positions acquises antérieurement par ce parti ne le réduisent pas, loin de là, à un groupuscule »²³³.

La lecture des résultats des urnes réalisée par les instances du FDF est, on s'en doute, assez différente. Le bureau permanent du parti insiste sur « toutes les agressions » dont la formation fédéraliste a été « la cible presque unique » au cours des mois précédents. Il rappelle aussi les « prédictions du pouvoir flamand et de ses alliés francophones, qui le vouaient à la disparition ». Constatant que le FDF demeure le premier parti de l'agglomération, il en déduit que « la politique anti-bruxelloise du gouvernement, ruineuse pour l'emploi et la vie économique de la région, subit un coup d'arrêt ». Bref, conclut-il, « la présence essentielle du FDF rend à Bruxelles la possibilité de sa résistance et de son renouveau »²³⁴.

6.3. LES PARTICIPATIONS DU FDF À DES COLLÈGES

Fondées sur des anticipations qui ne se réalisent pas nécessairement, les statistiques citées par K. Deschouwer²³⁵, au lendemain du scrutin de 1982, ne correspondent pas à la réalité : le FDF ne participe pas à neuf majorités, comme en 1976, mais seulement à sept sur dix-neuf²³⁶. D'une part, en effet, le passage à la liste du bourgmestre d'un conseiller FDF habilite la force politique dominante, le PRL, à gouverner seule la commune de Koekelberg²³⁷. D'autre part, l'annulation des résultats des élections à Woluwe-Saint-Pierre, suivie d'un nouveau scrutin, ne permet à R. Gillet (FDF) de conserver l'écharpe mayorale que jusqu'au 22 août 1983, date à laquelle il doit s'effacer devant Jacques Vandenhoute (PRL), chef de file du cartel Union pour une nouvelle majorité²³⁸.

En fin de compte, le FDF conserve l'exercice du pouvoir dans les communes suivantes : Auderghem (bourgmestre : Lucien Outers jusqu'en 1985, puis Robert Dept, 6 échevins sur 7), Etterbeek (bourgmestre : Léon Defosset, 6 échevins sur 7), Schaerbeek (bourgmestre : Roger Nols, 7 échevins sur 9), Watermael-Boitsfort (bourgmestre : Andrée Payfa-Fosseprez, 3 échevins sur 6), Woluwe-Saint-Lambert (bourgmestre : Georges Désir, 5 échevins sur 7). Le parti est évincé du collège à Forest, où cinq de ses élus font dissidence, siègent comme indépendants, puis soutiennent la coalition alternative emmenée par le socialiste A. Degroove²³⁹. Il est pareillement écarté de la majorité à Jette, ainsi qu'à Koekelberg et à Woluwe-Saint-Pierre (cf. *supra*). À Berchem-Sainte-Agathe, il « rate son entrée » au collège, notamment en raison de son refus de collaborer

²³³ J.-J. GRODENT, « Les élections communales du 10 octobre 1982 : aujourd'hui comme hier », *La Revue nouvelle*, volume LXXVII, 1983, p. 151-153.

²³⁴ *La Libre Belgique*, 13 octobre 1982.

²³⁵ K. DESCHOUWER, « De dorpen van de hoofdstad. Gemeentelijke coalities in de Brusselse agglomeratie sinds 1946 », *op. cit.*, p. 269 ; K. DESCHOUWER, « Continuïteit en contradictie: het FDF in de jaren tachtig », *op. cit.*, p. 108.

²³⁶ Cf. l'annexe IV dans la seconde livraison de la présente étude.

²³⁷ *Het Laatste Nieuws*, 9-10 avril 1983.

²³⁸ L. ROWIES, « Les élections communales du 10 octobre 1982 (III) », *op. cit.*, p. 19-20.

²³⁹ *Le Soir*, 12 et 28 septembre 1988 ; *La Dernière Heure*, 9 septembre 1988.

avec Hugo Weckx (CVP), président de la Commission néerlandaise de la Culture de l'Agglomération²⁴⁰, qualifié par un quotidien francophone de « Flamand rabique »²⁴¹.

À l'inverse, le FDF fait son entrée dans la majorité à Bruxelles-Ville, avec 2 échevins sur 9, en vertu d'un accord préélectoral conclu le 11 juin 1979 : la nouvelle coalition formée avec le PSC, le CVP et le PS évince les libéraux du pouvoir, pour la première fois depuis 1830²⁴². À Molenbeek-Saint-Jean, la liste du bourgmestre M. Piccart (5 échevins sur 8) unit des membres du FDF, des dissidents socialistes et des candidats indépendants, dont des néerlandophones. Elle forme une majorité assez hétéroclite pour barrer l'accès au pouvoir à P. Moureaux (PS), ministre-président de l'exécutif de la Communauté française, et à ses alliés.

Au total, le FDF et les personnalités qui évoluent dans son sillage détiennent 6 mayorats (*statu quo*) et 34 échevinats (– 11). Le recul est indéniable mais, en termes de mandats exécutifs, il demeure limité.

6.4. NOUVEAUX SOUBRESAUTS (1983-1988)

À partir de février 1983, l'attitude de R. Nols est de plus en plus contestée au sein des instances du parti, et ce pour trois raisons²⁴³. Tout d'abord, alors que sa formation siège dans l'opposition au Parlement, le député-bourgmestre de Schaerbeek enfonce à nouveau la discipline de groupe : il vote le budget de l'exécutif bruxellois, ainsi qu'une motion de confiance à la majorité nationale dans le cadre du dossier fouronnais. Ensuite, il interprète à sa manière les injonctions du pouvoir de tutelle, qui exige un retour à l'équilibre budgétaire dans sa commune : avec son conseil, il décide brutalement de mettre un terme à la construction, largement entamée, d'un nouvel hôpital et de fermer des écoles. Enfin, ses positions sur le dossier de l'immigration en indisposent plus d'un. Le 20 février 1983, lors d'un débat télévisé, l'intéressé tient sur le sujet un discours radical, dont se démarque publiquement L. Outers, nouveau président du FDF. R. Nols estime alors que son parti « s'aligne sur les thèses du Mouvement ouvrier chrétien en ce qui concerne les problèmes sociaux et économiques, notamment sur les questions d'immigration ». Il se considère, dès lors, comme « exclu » du FDF. Toutefois, même si les ponts ne sont pas encore définitivement rompus, le conseil général de la formation amarante regrette, le 4 mars 1983, les positions adoptées par le Schaerbeekois²⁴⁴.

La rupture définitive entre R. Nols et le FDF intervient le 13 avril 1983 : c'est alors que le député-bourgmestre, suivi par cinq échevins, douze conseillers communaux et cinq membres du CPAS, fait connaître sa décision de quitter le parti. Ce dernier ne garde sur place que deux échevins et cinq conseillers communaux, avant de subir de nouveaux

²⁴⁰ *La Dernière Heure*, 3-4 septembre 1988.

²⁴¹ *Le Soir*, 26 septembre 1988.

²⁴² *Le Soir*, 1^{er} décembre 1981 et 23 juin 1982 ; *Pourquoi pas ?*, 11 février 1982 ; *La Cité*, 6 juillet 1982 ; *Gazet van Antwerpen*, 22 juillet 1982 et 6 avril 1983.

²⁴³ Cf. la notice biographique de R. Nols dans *La Libre Belgique*, 13 mars 2004.

²⁴⁴ X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 35-36.

départs au cours des mois suivants²⁴⁵. Littéralement vidée de sa substance, la section locale du FDF doit être non seulement restructurée, mais aussi rebâtie et dotée d'un nouveau comité²⁴⁶. De son côté, R. Nols se rapprochera ultérieurement du PRL, puis de l'extrême droite.

Anticipons quelque peu la suite des événements, pour en garder la cohérence à l'esprit. Certains militants schaerbeekois demeurés fidèles au FDF n'envisagent comme scénario, en vue des élections communales d'octobre 1988, qu'une présence sur la liste NOLS : ils font valoir que « les mandataires et les électeurs, qui ressentent l'immigration comme un réel problème et estiment positive l'action de la majorité communale en la matière, n'ont rien à voir avec l'extrême droite »²⁴⁷. D'autres, emmenés par Bernard Clerfayt, entendent, au contraire, se démarquer nettement du « discours démagogique de Roger Nols en matière d'immigration ». Sur des dossiers de pure gestion, ils considèrent que le député-bourgmestre se comporte en « vieil ours politique endormi ». Dans son chef, ils dénoncent aussi un gaspillage des ressources communales²⁴⁸. Après de longs débats, le bureau permanent du FDF tranche dans le vif : tout membre du parti qui, en 1988, se présenterait sur la liste NOLS s'exclurait *de facto* de la formation amarante. Celle-ci est alors confrontée à de nouvelles défections, qui réduisent à rien sa représentation au conseil communal de Schaerbeek²⁴⁹. Il incombera à B. Clerfayt et à ses amis de prendre en main le redressement de la section locale du FDF.

Après ce détour, reprenons le fil des événements de 1983 et des années suivantes, mais à Forest cette fois. H. Lismonde continue d'y tenir des propos qu'un tribunal qualifiera, par la suite, de « discriminatoires, vexatoires et xénophobes »²⁵⁰. Le bureau permanent du FDF n'ignore pas la nature du problème, qui tient surtout « aux déclarations de l'intéressé sur le problème des immigrés ». Toutefois, il se contente de faire instruire le dossier par la section locale de Forest, sous la supervision de J. Lepaffe, puis de prendre connaissance du rapport de ce dernier, apparemment sans adopter des mesures énergiques²⁵¹.

H. Lismonde est bientôt l'auteur de nouveaux dérapages. La majorité communale forestoise est très difficile à former (cf. *supra*). L'opération donne lieu à des dissidences, dont pâtit fortement le FDF local. La section du parti réagit par la distribution d'un tract, flétrissant ces « trahisons » : un des transfuges, Joseph Platt, qui appartient à la communauté israélite, y est qualifié de « Judas ». Bien plus, lors de la séance tumultueuse d'installation du conseil communal et du collège, tenue le 4 janvier 1983, les insultes fusent. H. Lismonde lance à J. Platt, devant témoins : « Sale Juif, retourne en Israël ! ». La présidence et le secrétariat général du FDF condamnent immédiatement ces propos, que le mandataire forestois nie avoir tenus. En application de la loi du 30 juillet 1981

²⁴⁵ Un échevin se ralliera au PS, tandis que l'ancien secrétaire général du FDF, Georges Verzin, lancera, avec des candidats indépendants, une liste dissidente, Initiative Développement Schaerbeek (*Dimanche-Presses*, 23 juin 1985 ; *Le Soir*, 5 octobre 1988).

²⁴⁶ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 25 avril 1983.

²⁴⁷ G. BUREAU *et al.*, « Le FDF sur la Liste du bourgmestre. La direction nationale du FDF l'interdit... Quatre démissions... Une exclusion » (Archives du FDF, 1988. *Élections communales. Tracts*).

²⁴⁸ *Le Soir*, 28 juin et 14 septembre 1988.

²⁴⁹ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 25 avril, 2 et 24 mai, 13 juin 1988 ; *Le Soir*, 5 octobre 1988.

²⁵⁰ « Copie du jugement du tribunal correctionnel de Bruxelles », 20 avril 1983, www.diversiteit.be.

²⁵¹ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 7 février et 24 avril 1983.

relative à certains actes inspirés par la xénophobie ou le racisme, dite loi Moureaux, H. Lismonde n'en est pas moins condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles, le 20 avril 1983. Le jugement précise que les faits sont graves : « le cité a tenté d'exploiter la xénophobie et le racisme à des fins démagogiques ». Il écope d'une amende de 30 000 francs et doit verser un franc symbolique aux parties civiles²⁵². Il exerce son mandat de conseiller communal sous les couleurs du FDF jusqu'à sa démission, due à un déménagement dans une autre commune²⁵³.

Après les élections européennes du 17 juin 1984, aux résultats jugés décevants²⁵⁴, le FDF est confronté à de nouvelles turbulences. En 1984-1985, en effet, le paysage politique de l'agglomération devient mouvant, en raison de la crise économique et de la « mise au frigo » persistante de la Région de Bruxelles-Capitale. Des clubs et groupes de réflexion se créent, en vue de regrouper divers courants. Ces regroupements incluraient des personnalités du FDF et l'un ou l'autre parti traditionnel. Les ballons d'essai lancés à cet effet ne débouchent sur aucun résultat concret, à une exception notable près : la création du Rassemblement démocratique bruxellois (RDB), en réponse à l'appel lancé par P. Moureaux (PS), le 14 février 1985, en faveur d'une coalition des « forces de progrès et de défense de Bruxelles »²⁵⁵. Les deux chefs de file du RDB sont le député L. Defosset, cofondateur du FDF et bourgmestre d'Etterbeek, et le sénateur S. Moureaux, leader du parti fédéraliste bruxellois à Evere. Ces deux protagonistes, suivis par un certain nombre de mandataires locaux, annoncent leur départ du FDF au début du mois de mars 1985²⁵⁶. Ils se présenteront sur des listes communes avec le PS, lors des élections législatives du 13 octobre 1985, puis s'intégreront complètement à cette formation politique.

Les difficultés internes que connaît le FDF ne sont pas sans effet sur ses performances électorales. Lors du scrutin législatif du 13 octobre 1985, le parti fédéraliste bruxellois perd ainsi plus de la moitié de son électorat de 1981 : à la Chambre des représentants, il obtient 64 980 voix, soit 10,9 % du total des votes valables (– 11,7 %) et 3 sièges (– 3). Il retombe alors à son niveau de 1965 et n'est plus que la troisième force de l'arrondissement²⁵⁷.

Peu après, de nouvelles péripéties locales contribuent à l'affaiblissement du parti, présidé par Georges Clerfayt depuis le 20 octobre 1984. En novembre 1987, treize mandataires de la section de Molenbeek-Saint-Jean – dont le bourgmestre M. Piccart, deux échevins et sept conseillers communaux – font dissidence. Le FDF molenbeekois ne conserve, dès lors, que deux échevins et huit conseillers communaux. Avec le PRL, il est cependant en mesure de mettre le bourgmestre M. Piccart en minorité, tant au collège qu'au conseil :

²⁵² Sur cette affaire peu médiatisée, cf. « Copie du jugement du tribunal correctionnel de Bruxelles », 20 avril 1983, www.diversiteit.be ; « Viviane Teitelbaum's Survey about Anti-Semitism in Belgium », 20 septembre 2009, <http://antisemitisme-in-Belgium.skynetblogs.be>, p. 42 ; Courrier du secrétaire national de la FGTB, G. Gogne, aux membres du bureau, aux centrales et aux régionales, 17 mai 1983, <http://digital.amsab.be>.

²⁵³ *Le Soir*, 15 octobre 1987 ; *La Dernière Heure*, 15 octobre 1987 ; *Pourquoi pas ?*, 10 mars 1988.

²⁵⁴ La liste déposée en vue de ce scrutin s'intitule FDF-CFE (Front démocratique des fédéralistes pour la Communauté française et l'Europe). Elle recueille 142 871 voix dans le collège électoral français et n'obtient aucun siège.

²⁵⁵ X. MABILLE, « Les partis politiques à Bruxelles », *op. cit.*, p. 37-44 et 51-54.

²⁵⁶ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 2 et 4 mars 1985.

²⁵⁷ K. DESCHOUWER, « Brussel, 13 oktober 1985: een storm in een koelkast », *Taal en Sociale Integratie*, volume VIII, 1986, p. 188-191.

« le cirque molenbeekois recommence », estime la presse²⁵⁸. Durant la fin de la mandature, « la commune connaît une période de complète anarchie, durant laquelle le processus de décision est bloqué »²⁵⁹. Il n'empêche que le FDF limite les dégâts, lors des élections législatives du 13 décembre 1987 : il maintient son score de 1985, mais sans récupérer ses lourdes pertes antérieures²⁶⁰.

Au plan local, cependant, les défections enregistrées durant la première moitié de la mandature sont aggravées par d'autres départs, moins spectaculaires, qui interviennent peu après ou à l'approche du scrutin communal du 9 octobre 1988. Les archives du FDF et la presse ne contiennent pas d'informations exhaustives à cet égard, mais elles signalent occasionnellement le passage d'échevins ou de conseillers communaux dans d'autres formations politiques²⁶¹. Les bénéficiaires de ces mouvements sont le RDB à Anderlecht, à Auderghem et à Berchem-Sainte-Agathe, le PRL à Auderghem, à Bruxelles-Ville, à Uccle et à Woluwe-Saint-Lambert, le PS²⁶² à Bruxelles-Ville, à Evere et à Forest, ou encore l'UDRT à Etterbeek. D'autres mandataires du FDF rejoignent une liste non précisée ou siègent comme indépendants, notamment à Evere, à Jette et à Woluwe-Saint-Pierre. Cette hémorragie est le fait de plusieurs dizaines de personnes, dont certaines sont influentes au plan local.

²⁵⁸ *La Dernière Heure*, 21-22 novembre 1987 ; *Het Laatste Nieuws*, 21-22 novembre 1987 ; *Le Soir*, 24 novembre 1987 ; *Le Soir*, 9 octobre 1988 ; *La Libre Belgique*, 9 octobre 1988.

²⁵⁹ *Le Soir*, 28 septembre 1993.

²⁶⁰ C. KESTELOOT, A. COLIGNON, « Le FDF : l'échec d'une expérience pluraliste », *op. cit.*, p. 172.

²⁶¹ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 24 juin et 22 juillet 1985 ; *Le Soir*, 5 décembre 1986, 21 mars, 2 juin, 4, 5 et 8 juillet, 10 août, 21, 23, 26 et 28 septembre, 7 octobre 1988 ; *La Dernière Heure*, 12 août 1988 ; *De Standaard*, 29 septembre 1988.

²⁶² En ligne directe ou via des groupes dissidents, comme Bruxelles d'abord ou Intérêts communaux.

7. 1988-1994

Les années 1988-1994 sont marquées par un nouveau repli du FDF. Dans ce chapitre, on soulignera d'abord l'importance que revêt, pour le parti, le scrutin communal du 9 octobre 1988 (section 7.1), avant d'examiner les résultats de ces élections (section 7.2). La présence de la formation fédéraliste dans certaines majorités bruxelloises sera ensuite examinée (section 7.3). Enfin, après avoir évoqué la constitution d'une Fédération PRL FDF (section 7.4), on s'intéressera à l'état de santé du FDF (section 7.5).

7.1. L'IMPORTANCE DU SCRUTIN COMMUNAL DU 9 OCTOBRE 1988

Journaliste au service politique du quotidien *Le Soir*, Martine Dubuisson souligne, à juste titre, combien les élections communales de l'automne 1988 représentent un enjeu majeur pour le FDF. S'il veut assurer sa pérennité, le parti fédéraliste bruxellois doit, en effet, enrayer son déclin. Ce dernier est dû, notamment, à des facteurs structurels : « l'extinction progressive de la génération des pères-fondateurs, la crise économique, la décrispation communautaire à Bruxelles et les contrecoups de la disparition du Rassemblement wallon »²⁶³. Il est aggravé, depuis 1982, par le départ de trois bourgmestres et de nombreux échevins et conseillers communaux. Par ailleurs, la conjoncture politique se prête à un redressement de la formation présidée par G. Clerfayt : siégeant dans l'opposition au plan national, celle-ci n'est nullement « compromise » par la troisième phase de la réforme de l'État²⁶⁴, mise en chantier par le gouvernement Martens VIII (PSC-CVP/PS-SP/Volksunie), qui doit notamment régler le contentieux institutionnel bruxellois. Elle pourrait, conclut M. Dubuisson, « y trouver une belle occasion de retirer les marrons du feu et de raviver l'amarante de son blason »²⁶⁵. Encore faudrait-il qu'elle renouvelle davantage son personnel politique et qu'elle parvienne « à nationaliser les communales, c'est-à-dire à braquer l'électeur sur l'enjeu communautaire »²⁶⁶. Qu'en est-il dans les faits ?

Le FDF fait effectivement entrer en lice bon nombre de nouveaux venus. Il aligne plus de 100 jeunes parmi les 700 candidats qui figurent sur ses listes dans l'agglomération bruxelloise, en périphérie et en Brabant flamand, affirme Olivier Maingain, directeur

²⁶³ *Le Soir*, 26 septembre 1988.

²⁶⁴ Cf. X. MABILLE, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, op. cit., p. 343-345.

²⁶⁵ *Le Soir*, 26 septembre 1988.

²⁶⁶ *Le Soir*, 29 septembre 1988.

du Centre d'études Jacques Georgin²⁶⁷. Bien plus, sur un total de 32 têtes de liste, 7 sont confiées à des jeunes, assure la direction du parti²⁶⁸.

La « nationalisation » de la campagne menée par les fédéralistes bruxellois est évidente. G. Clerfayt déclare ainsi : « Il s'agira, le 9 octobre, de sanctionner les partis qui marchandent Bruxelles (...) pour être au pouvoir. Il faudra donc émettre un vote de protestation, qui sera également un vote de résistance au projet gouvernemental sur Bruxelles, qui fait de cette dernière une région-croupion (...), un vote contre les capitulations devant les exigences abusives de la Flandre flamingante. »²⁶⁹ Et d'ajouter : « Une victoire pouvant changer le cours des choses à l'automne est à notre portée. Il faut la préparer avec la volonté de vaincre. »²⁷⁰ En conséquence, le seul slogan retenu pour la campagne générale est : « FDF, la force fidèle »²⁷¹.

Comment la situation se présente-t-elle sur le terrain ? Le FDF dépose une liste propre, sous son numéro national, dans quinze des dix-neuf communes. À Anderlecht, il forme un cartel avec le PRL (15 candidats FDF sur 45). Il s'allie également avec le PRL à Woluwe-Saint-Lambert, pour constituer une liste du bourgmestre menée par G. Désir (20 candidats FDF sur 35). À Koekelberg, il s'associe au PS, au PSC et à des candidats indépendants au sein de l'Alliance pour le renouveau de Koekelberg (ARK, 9 candidats FDF sur 25). À Molenbeek-Saint-Jean, il conduit une liste commune avec le Rassemblement pour Molenbeek (RPM), comprenant 24 candidats FDF sur 39²⁷².

Le FDF présente 476 candidats dans les dix-neuf communes. Exceptionnellement, un dossier très complet, conservé dans les archives du parti, indique avec précision le statut socio-professionnel des personnes concernées. Parmi elles, 391 peuvent être considérées comme exerçant un métier. Les 85 autres sont soit retraitées (74 personnes), soit toujours aux études (11 personnes). Compte non tenu de ces deux derniers groupes, les catégories socio-professionnelles les mieux représentées sur les listes du FDF sont les employés (82 personnes), les enseignants (59 personnes) et les fonctionnaires (43 personnes), devant les indépendants (28 personnes) et les professions libérales (23 personnes)²⁷³. Cette ventilation ne surprend guère, compte tenu de la place qu'occupent le secteur tertiaire et la fonction publique dans l'agglomération bruxelloise.

²⁶⁷ *La Libre Belgique*, 3 octobre 1988.

²⁶⁸ *Le Soir*, 26 septembre 1988.

²⁶⁹ G. CLERFAYT, « Discours au congrès électoral du FDF », 1^{er} octobre 1988 (Archives du FDF, 1988. *Élections communales. Programme électoral. Rapport du CRISP*).

²⁷⁰ G. CLERFAYT, « La volonté de vaincre », *FDF actualités*, n° 167, septembre 1988, p. 1.

²⁷¹ « Circulaire aux sections », 24 août 1988 (Archives du FDF, *Élections communales de 1988. Correspondance aux sections*).

²⁷² Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 27 juin et 12 septembre 1988 ; É. LENTZEN, X. MABILLE, É. RUBINSTEIN, « Enjeux et stratégies pour les élections communales du 9 octobre 1988 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1213, 1988, p. 17.

²⁷³ « Liste des candidats FDF », 1988 (Archives du FDF, *Élections communales de 1988. Listes, sigles et numéros des différentes listes*).

7.2. LES PERFORMANCES ÉLECTORALES DU FDF À L'AUTOMNE 1988

En ce qui concerne le FDF, la comparaison des résultats électoraux obtenus en 1988²⁷⁴ avec les scores enregistrés en octobre 1982 est pertinente dans quatorze des dix-neuf communes, où les listes sont constituées de manière identique lors des deux scrutins²⁷⁵. Dans ces quatorze communes, le parti régionaliste bruxellois passe de 88 291 à 59 451 voix. Il y régresse de 25,2 à 18,5 % du total des votes valablement exprimés. Il y chute de 144 à 99 sièges (– 31,3 % des mandats)²⁷⁶.

Sans doute les situations locales sont-elles assez variables. En pourcentages des votes valables, le FDF ne progresse que dans deux de ses bastions : à Auderghem (+ 5,2 %), grâce à l'excellent score de Didier Gosuin²⁷⁷, et à Watermael-Boitsfort (+ 1,6 %). Dans les douze autres cas, il connaît des replis plus ou moins marqués. Sans surprise, le recul est très net à Etterbeek (– 22,6 %), fief de L. Defosset. Il est également sensible à Forest (– 12,9 %), à Saint-Gilles (– 12,5 %) et à Woluwe-Saint-Pierre (– 11,8 %). Il est moins accusé à Berchem-Sainte-Agathe (– 6,9 %), à Ixelles (– 6,1 %) et à Bruxelles (– 5 %). On enregistre encore des tassements à Evere (– 4,7 %), à Uccle (– 4,5 %), à Saint-Josse-ten-Noode (– 4 %), à Ganshoren (– 3,7 %) et à Jette (– 2,1 %). En sièges, le FDF ne progresse qu'à Auderghem (+ 1). Il connaît un *statu quo* à Watermael-Boitsfort. Il subit des pertes plus ou moins sensibles dans les douze autres communes.

O. Maingain, au nom du Centre Jacques Georgin, tente une extrapolation des résultats d'octobre 1988 pour les dix-neuf communes. Pour Anderlecht, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean et Woluwe-Saint-Lambert, il répartit les voix obtenues entre les composantes des listes de cartel ou du bourgmestre au prorata du nombre d'élus. Il estime, dès lors, que son parti a obtenu 85 386 voix sur un total de 476 373 votes valablement exprimés, soit 17,9 % de ce total. Il compare ces chiffres aux scores réalisés lors des élections législatives du 13 décembre 1987. Il en conclut qu'en un an, le FDF a regagné 18 000 voix dans l'agglomération bruxelloise²⁷⁸. Cette façon de procéder soulève diverses questions méthodologiques sur lesquelles on ne s'étendra pas ici. Contentons-nous d'en pointer une seule : est-il judicieux de comparer des résultats obtenus lors d'un scrutin communal, au cours duquel l'influence des personnes pèse très lourd, à ceux d'élections législatives, pour lesquelles les déterminants du vote peuvent être assez différents ?

²⁷⁴ Cf. les annexes I-III dans la seconde livraison de la présente étude. Cf. également Ministère de l'Intérieur et de la Fonction publique, *Élections communales. Résultats officiels des élections du 9 octobre 1988*, Bruxelles, 1988.

²⁷⁵ Nous ne comparerons donc pas les résultats obtenus, en 1982, dans 19 communes et, en 1988, dans 16 communes, ainsi que le fait J. ACKAERT, « De gemeenteraadsverkiezingen van 9 oktober 1988. Analyse van de resultaten », *Res Publica*, volume XXXI, n° 3, 1989, p. 378-381.

²⁷⁶ É. LENTZEN, X. MABILLE, « Les élections communales du 9 octobre 1988 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1215-1216, 1988, p. 51-52 ; M. COLLINGE, « Les partis politiques et les nouveaux conseils communaux », *La Revue nouvelle*, volume XC, n° 1, 1989, p. 66-67.

²⁷⁷ Présenté comme neuvième candidat, D. Gosuin (2 218 voix de préférence) réalise un meilleur score personnel que la tête de liste, le bourgmestre sortant Robert Dept (2 036 voix).

²⁷⁸ O. MAINGAIN, « Note à l'attention de Martine Dubuisson » (Archives du FDF, *Élections communales de 1988. Listes, sigles et numéros des différentes listes*).

Quoi qu'il en soit, malgré certaines réserves²⁷⁹, on peut tenter d'évaluer approximativement la force de frappe du FDF dans les dix-neuf communes bruxelloises à la fin de l'année 1988. On connaît, en effet, les affiliations précises des élus figurant sur les quatre listes de cartel ou du bourgmestre, également prises en compte par O. Maingain²⁸⁰. Il appert que, sur un total inchangé de 667 sièges de conseillers communaux, le FDF peut en revendiquer 135 (20,2 %) en 1988, contre 224 (33,6 %) six ans plus tôt. Quels que soient les indicateurs retenus, une conclusion s'impose : le parti amarante n'est nullement rayé de la carte mais, en six ans, il a subi, à tout le moins, une cure d'amaigrissement.

Les commentaires émis au lendemain du scrutin ne convergent pas. Le FDF estime qu'il « se refait du muscle », empruntant cette expression à une chronique de J. Schoonbroodt parue dans *La Cité*²⁸¹. Tel n'est pas l'avis de *La Libre Belgique*. Ce quotidien concède sans doute que le parti fédéraliste bruxellois « n'est pas laminé » et qu'il participe même aux « plébiscites pour les pouvoirs en place » à Auderghem et à Woluwe-Saint-Lambert. Cependant, note le journal, dans les dix-neuf communes, il « ne surnage que dans ses satrapies (...) et se tasse parfois durement là où il n'exerce pas le pouvoir »²⁸². Il convient, effectivement, de distinguer les deux cas de figure.

7.3. UNE PRÉSENCE DANS SIX MAJORITÉS COMMUNALES

Le FDF a perdu la majorité absolue qu'il détenait à Etterbeek²⁸³. Il conserve celle d'Auderghem et, avec ses partenaires libéraux de la liste du bourgmestre, celle de Woluwe-Saint-Lambert. Dans la première de ces deux communes, il reconduit son alliance avec le PS ; dans la seconde, il met à exécution son accord préélectoral avec le PRL²⁸⁴.

Le parti fédéraliste bruxellois fait partie de quatre autres majorités. À Berchem-Sainte-Agathe, le front des partis francophones qu'il souhaiterait voir se former ne peut se constituer. Il négocie, dès lors, avec la liste du bourgmestre V. Guns, de tendance sociale-chrétienne. Il conclut un accord avec ce partenaire. Il se réjouit du « climat constructif et de franche collaboration qui règne au sein du nouveau collège »²⁸⁵, où il fait son entrée pour la première fois. À Molenbeek-Saint-Jean, la liste du bourgmestre M. Piccart est supplantée par une coalition formée par le PS-SP, le PRL et le cartel FDF-RPM. Même si elle est « affaiblie », la formation amarante continue donc de « participer à l'exercice du pouvoir »²⁸⁶. À Uccle, en dépit des dénégations de certains des protagonistes, un préaccord a été conclu entre le PRL, le PS et le FDF, afin de rejeter les sociaux-chrétiens

²⁷⁹ Ainsi, on ne doit pas perdre de vue que des élus affiliés au FDF ont pu bénéficier de votes préférentiels émis par des électeurs appartenant à l'autre composante d'une liste mixte.

²⁸⁰ La composante FDF décroche 6 sièges à Anderlecht, 3 à Koekelberg, 5 à Molenbeek-Saint-Jean et 18 à Woluwe-Saint-Lambert.

²⁸¹ « Une approche chiffrée des résultats du FDF aux élections communales du 9 octobre 1988 » (Archives du FDF, *Listes des candidats aux élections législatives, communales, européennes et régionales, 1970-1994*).
²⁸² *La Libre Belgique*, 10 octobre 1988.

²⁸³ Cf. l'annexe IV dans la seconde livraison de la présente étude.

²⁸⁴ *Le Soir*, 20 octobre 1988 et 13 février 1989.

²⁸⁵ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section de Berchem-Sainte-Agathe*, 12 octobre 1987 et 23 janvier 1989.

²⁸⁶ *Le Soir*, 19 et 20 octobre 1988.

dans l'opposition²⁸⁷. À Watermael-Boitsfort, dès le mois de septembre 1988, des rumeurs insistantes circulent selon lesquelles A. Payfa-Fosseprez (67 ans), « pressée par de jeunes loups »²⁸⁸, songerait à écarter ses anciens partenaires socialistes et libéraux. Elle envisagerait de se coaliser avec la liste Gestion municipale, d'obédience PSC. Tel est bien le scénario qui prévaut. Selon un quotidien libéral, une telle opération devrait permettre à la bourgmestre FDF de « parfaire l'œuvre entreprise », mais aussi de « préparer sa fille, Martine, à assurer sa succession »²⁸⁹.

À notre connaissance, au moins trois autres tentatives sont entreprises afin d'associer le FDF au pouvoir : elles émanent soit du parti régionaliste bruxellois, soit de partenaires potentiels. Ainsi, à Etterbeek, Didier van Eyll (FDF), candidat au mayorat, s'y reprend à deux fois : dans un premier temps, il conclut une alliance avec le PSC et le PRL, avant que ces interlocuteurs n'opèrent une volte-face, pour s'accorder avec le PS et L. Defosset ; dans un second temps, il tente de former une coalition avec l'Entente communale de Robert Hendrick (UDRT), le Kartel flamand, Écolo, le PSC et un petit groupe d'indépendants, mais cette entreprise se heurte à un veto du bureau d'arrondissement social-chrétien²⁹⁰. À Forest, le nouveau leader du FDF local, Jacques Maison, prend langue, dès avant le scrutin, avec le PSC et Écolo, en vue de constituer une nouvelle majorité²⁹¹. L'opération échoue. Enfin, à Schaerbeek, la liste NOLS adresse des offres de services au FDF, mais ce dernier « doute de l'opportunité » d'entrer dans pareil attelage et s'en tient à l'écart. Cette décision est approuvée par le bureau permanent du parti qui, manifestement, ne souhaite plus entretenir aucun lien avec les « nolsistes »²⁹².

Bref, à l'issue des élections d'octobre 1988 et comparativement au scrutin communal précédent, le FDF siège dans 6 majorités (– 1). Il détient 3 mayorats (– 3), à Auderghem (R. Dept), Watermael-Boitsfort (A. Payfa-Fosseprez) et Woluwe-Saint-Lambert (G. Désir). Le nombre d'échevinats qui lui sont dévolus diminue de moitié : 17, au lieu de 34 en 1982. Ces chiffres confirment le recul enregistré, au plan local, par le parti fédéraliste bruxellois, largement devancé par le PRL et par le PS.

7.4. VERS UNE FÉDÉRATION AVEC LE PRL

En vue des premières élections régionales bruxelloises, couplées au scrutin européen du 18 juin 1989, le FDF s'allie au mouvement Europe-Régions-Environnement (ERE) de François Roelants du Vivier, union qui aura des prolongements au plan local, à Etterbeek (cf. *infra*). Au Conseil régional, dans lequel siègent de nombreux municipalistes, il obtient 12 sièges sur 75, occupant le troisième rang. Il fait partie de l'exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale, au sein duquel il est représenté, jusqu'en 1995, par un ministre (G. Désir, puis D. Gosuin) et par un secrétaire d'État (D. Gosuin, puis D. van Eyll). Pour

²⁸⁷ *La Dernière Heure*, 10 septembre 1988 ; *La Libre Belgique*, 12 septembre 1988.

²⁸⁸ *Le Soir*, 14 septembre 1988.

²⁸⁹ *La Dernière Heure*, 23 septembre 1988.

²⁹⁰ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 17 octobre 1988 ; *Le Soir*, 10 octobre 1988 et 16 mars 1989.

²⁹¹ *Le Soir*, 28 septembre 1988.

²⁹² Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 17 octobre 1988.

la durée de leurs fonctions ministérielles, G. Désir et D. Gosuin sont des « bourgmestres empêchés » : leur mandat municipal est exercé par un suppléant²⁹³.

Les élections législatives du 24 novembre 1991 vont peser lourd sur le destin du FDF : récupérant 1,1 % des voix par rapport au scrutin de 1987, le parti ne compte plus que trois députés et un sénateur. Or, la réforme du système bicaméral, qui doit entrer en vigueur en 1995, aura pour effet de réduire le nombre de membres des deux Chambres. Si elle devait perdre toute représentation au Sénat, la formation amarante serait privée de dotation, dans le cadre du financement public des partis. En quête d'une planche de salut, elle se résout à constituer une Fédération avec le PRL, annoncée le 14 septembre 1993 et approuvée deux jours plus tard par son conseil général. D'autres raisons, il est vrai, facilitent cette association, comme des convergences d'intérêts et de vues sur certains dossiers²⁹⁴.

En l'occurrence, il n'est cependant pas question d'une fusion entre les deux partis, mais bien d'une action commune à certains niveaux de pouvoir : au sein de la nouvelle structure, le FDF entend, en effet, préserver son identité et ses accents propres. Certes, les deux formations se dotent d'une même charte et d'organes de concertation permanente ; elles présentent des listes communes aux élections européennes, fédérales et régionales, avec création de groupes parlementaires uniques dans les assemblées correspondantes. Toutefois, ce dispositif n'est d'application ni au niveau provincial, ni à l'échelon communal. Traditionnellement, en effet, les sections locales du FDF bénéficient d'une large autonomie en matière d'alliances, et elles tiennent à la conserver ; par ailleurs, une vive concurrence persiste avec les libéraux dans certaines communes de l'agglomération, où les responsables du FDF se sont posés – la réciproque est vraie – en compétiteurs du PRL²⁹⁵. On aura l'occasion de le constater par la suite. En 1994, la question d'une alliance, au plan local, avec les libéraux se posera, certes, ici ou là ; il faudra attendre le scrutin communal d'octobre 2000 pour que les listes de Fédération se multiplient.

7.5. L'ÉTAT DE SANTÉ DU FDF AU COURS DE LA MANDATURE

À vrai dire, le FDF bruxellois n'est pas au mieux de sa forme. Le nombre d'affiliés (4 051 en 1988) baisse de 640 unités en 1989, puis encore de 208 en 1990. À cet égard, sept des dix-neuf sections de l'agglomération connaissent une érosion constante depuis

²⁹³ S. GOVAERT, *Bruxelles en capitales, 1958-2000, op. cit.*, p. 172-175.

²⁹⁴ Sur les origines et les limites de la Fédération PRL FDF, élargie ultérieurement au Mouvement des citoyens pour le changement (MCC), cf. M. D'HOORE, « Du PLP-PVV au PRL FDF (II). 1992-1997 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1556, 1997 ; P. WYNANTS, « Le libéralisme francophone du PLP au MR (I). 1961-1999 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2092-2093, 2011, p. 11-19.

²⁹⁵ Rétrospectivement, Didier Reynders (MR) reconnaîtra : « Il y a eu des réticences au rapprochement avec le FDF chez les libéraux bruxellois. Dans une région composée de dix-neuf communes, il y a énormément d'inimitiés locales à l'égard du FDF. Ce sont des inimitiés "à la corse" : anciennes, dont on ne connaît pas toujours exactement l'origine, mais qui maintiennent des tensions importantes. » Il ajoutera que Jean Gol, puis lui-même, ont « sous-estimé l'ampleur des rancœurs locales et personnelles » entre le FDF et les libéraux bruxellois, génératrices de « frustrations » et d'« animosités » (*Didier Reynders sans tabou. Entretiens avec Martin Buxant et Francis Van de Woestyne*, Bruxelles, Racine, 2013, p. 78-79 et 159).

plusieurs années. Parmi elles figurent – ce qui est préoccupant – certains bastions du parti amarante, ainsi que des communes où, traditionnellement, il enregistre de bons résultats. Le bureau permanent ne se voile pas la face, lorsqu'il constate : « Le poids des jeunes est maigre. »²⁹⁶ À défaut de statistiques précises pour toutes les sections, contentons-nous de citer deux exemples problématiques. Ainsi, à Bruxelles-Ville, le comité de section lance un signal d'alarme, à la fin de l'année 1989 : « Nous comptons près de 300 membres, alors que ceux-ci étaient plus de 900 six ou sept ans auparavant. »²⁹⁷ De même, à Schaerbeek, le nombre d'affiliés ne cesse de se réduire : 262 en 1988, 187 en 1989, 174 en 1990, 156 en 1991. On est très loin de l'objectif des 300 adhérents fixé par B. Clerfayt²⁹⁸.

Dans certaines parties de l'agglomération, les dirigeants locaux du FDF mènent, disent-ils, leur action politique dans des conditions difficiles. C'est le cas à Saint-Gilles, où « le parti a raté le coche quand A. Spaak a été rayée du registre de la population, en 1976 » et pâtit ensuite du « phénomène Charles Picqué »²⁹⁹ (le populaire bourgmestre socialiste de la commune depuis 1985 et ministre-président de l'exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale à partir de 1989). À Schaerbeek, déclare B. Clerfayt, le travail d'opposition qu'il réalise avec ses amis est d'autant plus ardu que « de nombreux membres de la majorité sont d'anciens FDF »³⁰⁰.

C'est pourquoi les sections locales des dix-neuf communes tentent de rebondir. Elles arrêtent des « plans de dynamisation », dont le contenu varie selon les lieux. Un des plus élaborés, semble-t-il, est mis en œuvre à Bruxelles-Ville. Il devrait inclure les opérations suivantes : restructuration interne, création d'une section de jeunes, organisation de permanences et de soirées de débats « pour être à l'écoute de la population », publication régulière d'un bulletin d'information (*L'Iris*), adjonction au bureau du comité local d'un « conseiller politique », en la personne d'O. Maingain, invitation lancée aux mandataires, ainsi qu'aux représentants de la section dans les organes du FDF, de faire rapport des réunions auxquelles ils assistent, reprise de contact avec les anciens membres, campagne de recrutement de nouveaux affiliés, création de commissions focalisées sur des thématiques ciblées, comme l'urbanisme ou l'environnement³⁰¹, etc. Les archives des sections locales ne permettent pas d'établir la mesure dans laquelle les intentions sont suivies d'effets. Il n'empêche que la volonté de mettre en branle un processus de relance est bien présente et donne lieu à des initiatives concrètes.

Le FDF est acculé à gérer une autre difficulté : l'instabilité relative de son personnel politique, même si ce phénomène semble connaître une moindre ampleur que sous la mandature précédente. Le parti subit encore des défections, si l'on en croit ses archives et la presse. À Schaerbeek, quatre conseillers communaux se sont ralliés, peu après le scrutin communal d'octobre 1988, à la majorité de R. Nols. Un conseiller communal anderlechtois se retire pour siéger comme indépendant. Vient ensuite le départ de deux conseillers communaux de Jette, dont l'un dénonce la « politique du fait accompli »

²⁹⁶ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 27 juillet 1992.

²⁹⁷ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section de Bruxelles-Ville*, 21 décembre 1989.

²⁹⁸ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section de Schaerbeek*, 19 septembre 1990, 21 janvier 1991 et 26 mai 1992.

²⁹⁹ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 13 mai 1991.

³⁰⁰ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 29 avril 1991.

³⁰¹ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section de Bruxelles-Ville*, 13 juillet, 9 novembre, 21 décembre 1989 et 8 mars 1990.

pratiquée lors de la création de la Fédération avec le PRL, avant de rallier la liste du bourgmestre J.-L. Thys. À l'approche des élections communales du 9 octobre 1994, un conseiller communal de Molenbeek-Saint-Jean, rejoint par le président et par un conseiller du CPAS, passent avec leurs mandats dans le camp du bourgmestre socialiste P. Moureaux³⁰².

La mandature considérée dans cette section donne lieu également à ce que la presse qualifie de « foire d'empoigne » ou de « vaudeville » à Watermael-Boitsfort³⁰³. Sur place, elle débute mal : un échevin du FDF, en conflit avec ses instances locales, est privé de ses attributions dès l'automne 1990. En 1993, un autre échevin du parti fédéraliste bruxellois, soutenu par trois conseillers communaux, se voit, lui aussi, retirer ses compétences. Le cas des intéressés est soumis à la commission de discipline du FDF, avec risque d'exclusion à la clé. Les quatre rebelles prennent les devants : ils constituent un groupe distinct au sein du conseil communal, où la majorité se retrouve minoritaire et voit certains de ses projets bloqués ; ils préparent le dépôt d'une liste dissidente, le Forum communal, en vue des élections du 9 octobre 1994. *La Libre Belgique* laisse entendre que le motif profond du différend est « la course pour le fauteuil mayorale » : celui-ci serait convoité à la fois par Martine Payfa, députée régionale bruxelloise, présidente du CPAS et fille de la bourgmestre en fonction, et par le chef de file de la dissidence, auteur du troisième score en voix de préférence en 1988³⁰⁴. Quoi qu'il en soit, la confusion règne dans la commune, ce qui nuit au crédit de la majorité FDF/Gestion municipale.

Le FDF n'est pas seulement confronté à des départs : il doit aussi se prononcer sur l'entrée dans ses rangs, à Schaerbeek, d'un échevin de la liste NOLS, en délicatesse avec le collège local et privé de ses attributions : Jean-Pierre Van Gorp. La question se pose à l'occasion des élections législatives et provinciales du 24 novembre 1991, mais elle est susceptible d'avoir des retombées ultérieures au plan communal. L'échevin en disgrâce est « très présent sur le terrain », où il a géré avec dynamisme « des dossiers délicats (jeunesse, drogue, immigration) ». Il jouit d'une indiscutable popularité. Il bénéficie du soutien d'un « garant », en la personne du ministre régional D. Gosuin. Appelée à se prononcer sur l'adhésion de J.-P. Van Gorp au FDF, la section schaerbeekoise se divise sur le sujet. Après de longues discussions, elle émet finalement un avis positif, moyennant confirmation de celui-ci par la direction du parti, laquelle intervient peu après³⁰⁵. Cet épisode est révélateur du traumatisme qu'a causé, rétrospectivement, l'ancienne collaboration du FDF avec la mouvance de R. Nols.

Enfin, en cette période agitée, la direction du parti doit parfois intervenir avec fermeté pour éviter la réédition de dérapages qui ont posé problème précédemment. C'est le cas à Forest. Le président de la section locale entend, dit-il, relancer celle-ci par « la distribution d'un tract au ton très agressif sur le plan francophone et sur l'immigration ». Le président G. Clerfayt s'inquiète du contenu de ce tract, dont il craint « le caractère polémique et non conforme à la doctrine du parti ». Avec le soutien du bureau permanent, il exige et obtient le droit de relire le texte en question. Avec netteté, D. Gosuin rappelle à cette

³⁰² Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 16 juillet et 5 novembre 1990 ; *Le Soir*, 18-19 septembre 1993 et 16 septembre 1994 ; *Le Peuple*, 10-11 novembre 1993.

³⁰³ *Le Soir*, 17 et 23 septembre 1993, 13 septembre et 5 octobre 1994.

³⁰⁴ *La Libre Belgique*, 13 septembre 1994.

³⁰⁵ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section de Schaerbeek*, 27 juin 1990, 21 août et 10 septembre 1991.

occasion qu'il n'est pas question de « confondre fermeté et intolérance »³⁰⁶. Manifestement, la vigilance est de mise.

De l'aperçu qui précède, se dégage l'impression que le FDF vit une période de transition assez difficile. Il doit régler une série de problèmes internes, renouveler progressivement son personnel politique, relancer son recrutement et redynamiser son action. Dans une certaine mesure, ses résultats aux élections communales du 9 octobre 1994 et, à plus long terme, son avenir dépendront de sa capacité à relever de tels défis.

³⁰⁶ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du bureau permanent*, 29 avril 1991.

8. 1994-2000

Centré sur les dernières années du XX^e siècle, le présent chapitre comporte cinq sections. Dans un premier temps, on examinera la stratégie électorale que le FDF adopte en vue des élections communales du 9 octobre 1994 (section 8.1). Ensuite, le message délivré par le parti fédéraliste bruxellois à l'approche du scrutin sera décrypté (section 8.2), avant que soient analysés les résultats des urnes (section 8.3) et les effets de ces performances en termes de participation à des majorités (section 8.4). On verra, enfin, que la formation amarante bénéficie de renforts, dus essentiellement à des circonstances locales, mais que ces arrivées n'augurent pas nécessairement de relations chaleureuses avec le principal partenaire de Fédération, le PRL (section 8.5).

8.1. AVEC OU SANS LE PRL ?

L'accord de Fédération conclu entre le PRL et le FDF n'est pas d'application lors des élections communales (cf. *supra*). Les deux partenaires peuvent, le cas échéant, s'entendre pour déposer des listes communes, mais rien ne les y oblige. Au cours de la mandature considérée ici, les sections locales du parti fédéraliste bruxellois se montrent encore très jalouses de leur indépendance. C'est pourquoi le FDF dépose des listes qui lui sont propres, sous son numéro national, dans seize des dix-neuf communes de l'agglomération. Il consent, cependant, à figurer sur deux listes du bourgmestre (PRL-FDF ou FDF-PRL) : celle conduite par le libéral Yves de Jonghe d'Ardoye à Ixelles, que pousse la députée européenne Antoinette Spaak, et celle menée par Georges Désir, à Woluwe-Saint-Lambert³⁰⁷. À Etterbeek, il prend part à une liste de cartel intitulée Front démocratique des Etterbeekois (FDE), comprenant dix-neuf candidats issus de ses rangs, un écologiste du mouvement ERE et treize « citoyens sans attaches partisans »³⁰⁸. L'une ou l'autre tentative, visant à constituer une alliance avec le PRL, est entreprise ici ou là « sur proposition des échelons supérieurs », mais elle n'aboutit pas : c'est le cas à Saint-Gilles³⁰⁹.

À Auderghem, commune dans laquelle le FDF jouit d'une majorité absolue en sièges, ce n'est pas une alliance éventuelle avec les libéraux qui fait débat, mais la dénomination de la liste à déposer et l'identité de la personne qui devrait en occuper la tête. Les uns

³⁰⁷ É. LENTZEN, P. BLAISE, « La préparation des élections communales du 9 octobre 1994 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1451-1452, 1994, p. 32-33.

³⁰⁸ *Le Soir*, 5 septembre 1994.

³⁰⁹ *La Libre Belgique*, 15 septembre 1994.

souhaitent la formation d'une liste du bourgmestre, menée par le mayer sortant, R. Dept. Les autres désirent que le parti se présente sous son propre sigle et sous la conduite du ministre régional D. Gosuin, auteur du meilleur score en voix de préférence en octobre 1988. Finalement, par 38 voix et 2 abstentions, le comité de la section se rallie à la proposition de la commission locale des sages : il y aura une « liste du bourgmestre FDF », avec utilisation de ce dernier sigle « lorsqu'il faudra faire court » ; en cas de succès, R. Dept sera reconduit dans ses fonctions « pour un certain temps », avant de céder l'écharpe mayorale à D. Gosuin³¹⁰.

Pour le parti fédéraliste bruxellois, la joute électorale ne se présente pas toujours sous les meilleurs auspices. Dans certaines communes, en effet, le FDF est affaibli par le décès, le retrait ou la démission de mandataires appréciés du corps électoral : c'est le cas notamment à Forest, à Ganshoren, à Molenbeek-Saint-Jean et à Saint-Gilles. À Watermael-Boitsfort, il doit faire face à une dissidence (cf. *supra*). Aussi la stratégie généralement pratiquée par le parti – celle du « cavalier seul » – n'est-elle pas sans risque.

8.2. « LES ÉLECTIONS DU 9 OCTOBRE 1994 NE SONT PAS COMMUNALES »

Tel est le message délivré, une nouvelle fois, par le président G. Clerfayt. Ce dernier écrit : « Qui peut encore douter de la volonté flamande de flamandiser Bruxelles et d'en faire la capitale du *Vlaamse Staat* qui, demain, sera indépendant ? C'est maintenant qu'il faut réagir, et sèchement (...). Si nous n'arrêtons pas aujourd'hui la vague de flamandisation qui déferle, demain, les francophones de Bruxelles, à présent majoritaires et plus ou moins maîtres chez eux, se retrouveront dans leur région en position subalterne au plan politique. »³¹¹ Et d'ajouter peu après : « L'enjeu ne sera pas communal, mais communautaire et linguistique (...). Ce sont nos libertés, nos pratiques, notre identité culturelle qui sont en danger. La pression devient de plus en plus forte : si le FDF n'avait pas été fondé, il y a trente ans, c'est aujourd'hui qu'il aurait fallu le créer. »³¹²

Cependant, la formation fédéraliste bruxelloise ne se cantonne pas dans cette position. Elle gère un certain nombre de communes où elle a des intérêts à défendre. C'est pourquoi les Schaerbeekois Michel De Herde et Chantal Wauthier s'associent au secrétaire d'État bruxellois Didier van Eyll afin de rédiger un document intitulé *Manifeste des municipalistes bruxellois : les droits des Bruxellois*³¹³. Tout d'abord, ils y rappellent les problèmes aigus auxquels la capitale est confrontée : diminution du nombre d'habitants, appauvrissement de la population, chômage, baisse des recettes fiscales, gestion déficiente en matière d'urbanisme, de transports, d'environnement et de sécurité. Ils en concluent que « Bruxelles a été délaissée ». Ensuite, ils pointent un objectif : lancer des politiques nouvelles, qui permettent d'augmenter la population et d'améliorer les conditions de

³¹⁰ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section d'Auderghem*, 14 décembre 1993 et 25 janvier 1994.

³¹¹ G. CLERFAYT, « Bruxelles, capitale des francophones », *Espace francophone*, n° spécial, septembre 1994, p. 1.

³¹² *Le Soir*, 24-25 septembre 1994.

³¹³ « Manifeste des municipalistes bruxellois : les droits des Bruxellois » (Archives du FDF, 9 octobre 1994. *Élections communales. Tracts et affiches*).

vie de celle-ci. Enfin, ils suggèrent un moyen d'action, l'affirmation des droits des Bruxellois : droits à la ville, à l'espace public, à la circulation, à la sécurité, à la parole, au « juste retour » fiscal, aux politiques sociales, à la culture, à la différence et à l'activité économique. Présenté comme le programme de base du parti et résumé dans le slogan « La commune, ma première liberté »³¹⁴, ce manifeste fait l'objet d'une ample diffusion.

La campagne électorale générale du FDF n'empêche pas les sections de décliner leur propagande en fonction des situations locales. Ainsi, à Bruxelles-Ville, le parti fédéraliste se mobilise contre l'éventuelle accession au mayorat de P. Vanden Boeynants (PSC), « le plus grand responsable [des] échecs urbanistiques »³¹⁵, mais aussi en faveur de l'éviction du collège de Bert Anciaux (président de la Volksunie), « partisan d'une Flandre indépendante avec Bruxelles comme capitale »³¹⁶. Introduit en 1989, un mécanisme vise à accroître la représentation flamande dans les collèges (cf. *infra*). En effet, les majorités qui le souhaitent ont droit à un échevin supplémentaire, obligatoirement néerlandophone si aucun Flamand n'est élu au collège³¹⁷. Il peut appartenir à l'un ou l'autre rôle linguistique si au moins un échevin néerlandophone a déjà été désigné. Ces dispositions s'appliquent quels que soient les résultats des listes flamandes dans la commune, pourvu que celles-ci comptent au moins un conseiller communal. Tout comme d'autres sections du FDF, celle de Bruxelles-Ville fait campagne pour que soit « respecté le suffrage universel, en diminuant le nombre d'échevins flamands au collège »³¹⁸. Même s'il n'occupe pas tout l'espace médiatique déployé par le parti, le contentieux linguistique et communautaire continue d'y figurer à l'avant-plan.

8.3. LE VERDICT DES URNES

Le FDF demeure le troisième parti en importance dans les dix-neuf communes de l'agglomération³¹⁹. Il n'occupe plus le premier rang qu'à Auderghem, où il conserve sa majorité absolue en sièges, et à Watermael-Boitsfort. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la liste du bourgmestre (FDF-PRL) de Woluwe-Saint-Lambert, malgré un net recul (– 8,5 % et perte de 3 sièges), y garde une majorité absolue en voix et en sièges.

La comparaison des résultats du 9 octobre 1994 avec ceux du scrutin d'octobre 1988 est pertinente dans quatorze des dix-neuf communes. Il y a *statu quo* en sièges à Jette (– 0,3 %

³¹⁴ *Le Soir*, 31 janvier 1994 ; *La Libre Belgique*, 31 janvier 1994.

³¹⁵ Paul Vanden Boeynants a été échevin de l'Urbanisme et des Travaux publics de Bruxelles-Ville. À ce titre, affirment ses détracteurs, il aurait amplement participé à la « bruxellisation ».

³¹⁶ « Les mandataires FDF s'engagent », *Bruxelles, notre capitale*, n° 1, juin 1994, p. 1.

³¹⁷ É. LENTZEN, P. BLAISE, « La préparation des élections communales du 9 octobre 1994 », *op. cit.*, p. 31.

³¹⁸ O. MAINGAIN, « Mes dix engagements prioritaires pour la Ville de Bruxelles » (Archives du FDF, 9 octobre 1994. *Élections communales. Tracts et affiches*).

³¹⁹ Cf. les annexes I-III dans la seconde livraison de la présente étude. Cf. également Ministère de l'Intérieur, *Élections communales du 9 octobre 1994. Résultats officiels*, Bruxelles, 1994. Pour une analyse de ces résultats, cf. É. LENTZEN, X. MABILLE, « Les résultats des élections communales du 9 octobre 1994 (I) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1457-1458, 1994, p. 54-61 ; J. ACKAERT, « De gemeenteraadsverkiezingen van 9 oktober 1994. Analyse van de resultaten », *Res Publica*, volume XXXVII, n° 3-4, 1995, p. 376-380 ; A. MARES, « Politiek-electorale verhoudingen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en in de 19 gemeenten », in E. WITTE, A. ALEN, H. DUMONT, R. ERGEC (dir.), *Bruxelles et son statut*, *op. cit.*, p. 307-308 et 339.

des votes valables exprimés) et à Saint-Gilles (+ 1,0 %) ³²⁰. Le FDF enregistre une progression d'1 siège à Evere (+ 1,3 %), à Ganshoren (+ 1,7 %) et à Uccle (+ 0,7 %), ainsi qu'un gain de 3 sièges à Schaerbeek (+ 4,0 %). Par contre, il subit un recul dans huit communes : la rétrogradation est modérée à Auderghem (– 2,5 %), à Berchem-Sainte-Agathe (– 2,7 %), à Bruxelles (– 1,5 %) et à Saint-Josse-ten-Noode (– 2,7 %), où les fédéralistes francophones perdent chaque fois 1 siège. Elle est plus marquée à Forest (– 4,7 %) et à Woluwe-Saint-Pierre (– 4,2 %), se soldant dans ces cas par la perte de 2 sièges. Elle est sévère à Etterbeek (– 7,3 %, perte de 4 sièges), où la formation amarante perd son leadership au profit du PRL, et à Watermael-Boitsfort (– 11,4 %, perte de 4 sièges), où elle pâtit de la concurrence exercée par la liste dissidente Forum. Bref, les quatre progressions entraînent un gain total de 6 sièges, alors que les huit reculs provoquent la perte de 16 sièges. Cédant au total 10 sièges, le FDF connaît donc un nouvel effritement. Les « plans de dynamisation » mis en œuvre par les sections semblent, à tout le moins, donner des résultats mitigés.

Les comparaisons en voix et en pourcentages des suffrages valables ne sont pas envisageables pour l'ensemble des dix-neuf communes. Par contre, puisqu'il est possible de ventiler les élus entre les composantes des listes mixtes ou de cartel, on peut risquer ce genre d'opération pour les sièges. Rappelons que, en 1988, le FDF pouvait compter sur 135 conseillers communaux sur 667, soit 20,2 % du total. Six ans plus tard, il peut encore en aligner 120 sur 651, soit 18,4 %. Parmi les élus de 1994, on signalera la présence de deux Belges issus de l'immigration, dont Abdellatif Mghari, que le chef de file du FDF de Koekelberg présente comme « un antidote au Front national » ³²¹.

Les commentaires de la presse font état d'un « bilan mitigé » pour les fédéralistes bruxellois. Ainsi, selon *La Libre Belgique*, le FDF peut « se réjouir d'un bon score à Schaerbeek et d'un comportement honorable dans des communes à assez forte présence néerlandophone ». Par contre, il y a bien « contre-performance » à Woluwe-Saint-Lambert, à Etterbeek, « où le secrétaire d'État et candidat-bourgmestre Didier van Eyll subit un échec », plus encore à Watermael-Boitsfort, « où l'électeur n'a pas suivi la section locale et a apporté un soutien aux dissidents éjectés du parti » ³²².

8.4. MOINS INFLUENT DANS LES CONSEILS, PLUS PRÉSENT DANS LES COLLÈGES

Sauf dans les cas de détention d'une majorité absolue, le FDF a souvent peiné, durant sa phase ascendante, à prolonger ses victoires électorales par la conquête d'échevinats (cf. *supra*). En 1994, on assiste à une inversion de tendance ³²³. D'une part, en effet, il est

³²⁰ Après annulation par le Conseil d'État, les élections communales de Saint-Gilles seront recommencées en 1995. Le FDF s'y présentera sur une liste commune avec le PRL. Ensemble, les deux formations obtiendront un score nettement inférieur à leurs résultats cumulés de 1994 (*Le Soir*, 7 avril 1995).

³²¹ *Le Soir*, 11 octobre 1994.

³²² *La Libre Belgique*, 11 octobre 1994.

³²³ Cf. l'annexe IV dans la seconde livraison de la présente étude. Sur ce constat, cf. A. MARES, « Politiek-electorale verhoudingen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en in de 19 gemeenten », *op. cit.*, p. 346.

probable qu'en raison de son essoufflement, la formation fédéraliste n'inspire plus à ses compétiteurs la volonté de l'écarter à tout prix. D'autre part, l'effritement de positions dominantes, subi par certains concurrents, conduit parfois ceux-ci à solliciter le parti amarante comme force d'appoint.

Comparativement à 1988, le FDF conserve ses trois mayorats. Georges Désir continue de présider aux destinées de Woluwe-Saint-Lambert. À Auderghem, Robert Dept (1 168 voix de préférence) s'efface d'emblée au profit de Didier Gosuin (2 638 voix de préférence). Toutefois, celui-ci demeure ministre régional et se fait suppléer par Georges Defosset. À Watermael-Boitsfort, Martine Payfa prend le relais d'Andrée Payfa-Fosseprez, sa mère : des observateurs évoquent l'installation d'une « dynastie familiale » à la tête de la commune³²⁴. Le parti fédéraliste bruxellois siège désormais dans 10 majorités (+ 4). Il détient 23 mandats scabinaux (+ 6).

En 1994, le FDF demeure au pouvoir à Auderghem (reconduction de la coalition avec le PS), à Berchem-Sainte-Agathe (poursuite de l'alliance avec la liste du bourgmestre), à Uccle (coalition avec le PRL et le VLD), à Watermael-Boitsfort (élargissement de l'ancienne majorité FDF/Gestion municipale au PRL) et à Woluwe-Saint-Lambert (liste du bourgmestre FDF-PRL). Il fait son entrée dans cinq autres collèges. À Anderlecht, il s'allie avec la liste du bourgmestre PS-SP et le PRL. À Bruxelles-Ville, il entre dans une majorité composite, avec le PRL, le PS, Écolo et la liste CVP-VLD, pour renvoyer les sociaux-chrétiens de Michel Demaret et de Paul Vanden Boeynants dans l'opposition. À Forest, il bénéficie d'un élargissement de l'alliance PRL/PS. À Ixelles, la liste du bourgmestre (PRL-FDF) s'associe au PS. Enfin, à Schaerbeek, c'est « la fin du nolsisme »³²⁵, renversé par une large coalition formée de la liste (pluraliste) du bourgmestre Francis Duriau, du FDF, d'Écolo, du PS et du PSC : « une page est tournée dans la commune », note la presse³²⁶.

En revanche, la formation fédéraliste est écartée du collège à Molenbeek-Saint-Jean, « parce qu'elle demande trop », estime P. Moureaux³²⁷. Des tractations, visant à intégrer le FDF dans la majorité conduite par J. Pivin (liste du bourgmestre à dominante libérale), ont lieu à Koekelberg, mais elles n'aboutissent pas.

8.5. LE FDF BÉNÉFICIE DE NOUVEAUX RENFORTS

Enraciné dans une agglomération où il existe une certaine tradition de nomadisme politique, le FDF connaît, à travers toute son histoire, des mouvements de va-et-vient. Selon les périodes, les arrivées sont plus nombreuses que les départs ou, à l'inverse, les défections l'emportent sur les ralliements. Il est impossible d'avancer une explication globale au phénomène dit des transfuges. La capacité d'un parti à incarner ou non des forces de renouveau, attentives aux problématiques émergentes, est sans doute un élément

On trouve la composition des collèges, avec l'affiliation des membres de ceux-ci et leurs attributions dans *Le Soir*, 7 février 1995.

³²⁴ *Le Soir*, 11 octobre 1994.

³²⁵ *Le Soir*, 20 octobre 1994.

³²⁶ *Le Soir*, 10 octobre 1994.

³²⁷ *Le Soir*, 15 décembre 1994.

à prendre en compte. Cependant, d'autres considérations interfèrent souvent : ainsi, les divergences idéologiques, les rivalités personnelles, les ambitions déçues, etc.

Pendant la mandature consécutive aux élections communales du 9 octobre 1982, contrairement à son expérience des six années précédentes, le FDF bénéficie plutôt de renforts. Ceux-ci sont, cependant, très localisés : Auderghem, Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek. Ils semblent s'expliquer par des situations particulières ou liées à l'histoire singulière de communes assez atypiques.

À Auderghem, commune dont D. Gosuin est l'étoile montante, la section locale se porte bien. Avec 489 membres en 1999, elle est très proche de son plafond historique en nombre d'affiliés. Elle attribue son attractivité à certaines qualités qu'elle croit posséder : « stabilité, travail d'équipe, réel pluralisme au service de l'intérêt général, organisation rigoureuse de la gestion communale, ouverture rassemblant les talents politiques, au-delà des oppositions partisans »³²⁸. Selon la presse, ces qualités – certaines d'entre elles sont avérées – ne suffisent pas à expliquer le ralliement au FDF de l'unique échevin du PS, à l'automne 1999. Des déceptions n'y seraient pas étrangères : marginalisation du sud-est de l'agglomération au sein de la fédération bruxelloise du PS, autoritarisme du président de celle-ci, incapacité du parti à tirer les enseignements des « affaires » INUSOP, Dassault et Agusta³²⁹. Quoi qu'il en soit, le chef de file socialiste rallie une liste du bourgmestre prompt à préconiser « le dépassement des anciens clivages ». Il précède d'un mois le leader du PSC local, qui suit son exemple, mais laisse son siège à son suppléant³³⁰ : d'abord affilié au Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) de Gérard Deprez, qui rejoint la Fédération PRL FDF en décembre 1998, il rompt définitivement les amarres avec son ancien parti³³¹.

À Molenbeek-Saint-Jean, le PRL et le FDF ne sont pas sur la même longueur d'onde : le premier fait partie de la majorité, alors que le second siège dans l'opposition. En janvier 1998, cependant, la démission de deux échevins étiquetés PRL permet un rapprochement entre les deux composantes de la Fédération : après de longues discussions, il est vrai, le PRL cède un de ses échevinats au FDF, qui intègre ainsi le collège³³².

Schaerbeek demeure une commune au destin très particulier. Depuis 1993, elle est dirigée par un bourgmestre au parcours sinueux : F. Duriau. Libéral à l'origine, ce dernier a adhéré au FDF en 1970, a rallié la liste NOLS, mais sans la quitter lors de la rupture avec les fédéralistes bruxellois, avant de s'afficher, en 1994, comme « sans étiquette », mais avec une « sensibilité libérale progressiste ». Un coup de théâtre survient le 14 mars 1995 : F. Duriau annonce sa réintégration au FDF, formation qui compte, dès lors, un bourgmestre de plus dans ses rangs. Les négociations avec l'intéressé ont été menées sous l'égide du président Georges Clerfayt, de son fils Bernard, chef de file de la section schaarbeekoise, et du ministre régional Didier Gosuin. Selon leurs déclarations, les deux parties bénéficient, l'une et l'autre, de ce retour au bercail. En la personne de F. Duriau, le FDF voit « le fossoyeur du nolsisme » et « un renfort inestimable ». De son côté, le bourgmestre de Schaerbeek explique sa réaffiliation au parti amarante par la qualité

³²⁸ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section d'Auderghem*, 21 septembre et 26 octobre 1999.

³²⁹ *Le Soir*, 6 octobre 1999.

³³⁰ *Le Soir*, 4 octobre 1999.

³³¹ P. SAC, *Didier Gosuin : les mains vertes*, op. cit., p. 137.

³³² *Le Soir*, 14 février 1998.

de ses relations avec les échevins de cette formation et par la nécessité, pour sa commune, de « trouver des relais politiques à la Région »³³³.

Il n'en demeure pas moins que ce « transfert » s'opère selon des modalités un peu étonnantes. D'une part, en effet, F. Duriau est désormais membre du FDF, mais sa liste – 11 élus sur 47 – demeure indépendante de ce parti. D'autre part, en tant qu'affilié au FDF, le bourgmestre fait, *ipso facto*, partie de la Fédération PRL FDF, alors que les libéraux du cru, très marqués à droite, siègent dans l'opposition communale³³⁴. Bien plus, à l'approche des élections communales d'octobre 2000, une rivalité pour le mayorat s'installe entre F. Duriau et B. Clerfayt, même si le premier laisse vaguement entendre qu'il pourrait s'effacer au profit du second « avant 2006 »³³⁵.

En réalité, le FDF compte poser des conditions à la poursuite de sa collaboration avec le bourgmestre sortant. Celui-ci, il est vrai, s'abstient de participer aux réunions de l'assemblée générale et du comité de sa section pendant plus d'un an. Au plan local, il ne respecte pas ses engagements en matière de rétrocession partielle de ses honoraires au parti. Il refuse de tracer un cap pour l'avenir et de « discuter sur le fond d'un programme ». Bref, il donne l'impression d'évoluer à nouveau comme un électron libre et de préparer le dépôt de sa propre liste du bourgmestre. C'est pourquoi le parti fédéraliste bruxellois subordonne la continuation des bonnes relations réciproques à des engagements précis, dans le chef de F. Duriau et de ses amis : limitation du nombre de candidats issus de l'ancienne liste du mayer, absence de Flamands parmi ceux-ci et passage immédiat au FDF, après le scrutin, de tous les élus de la mouvance Duriau. L'absence de réaction à ces demandes et l'arrivée d'une grande pointure libérale, Daniel Ducarme, à Schaerbeek modifient la donne : en juin 2000, par 21 voix contre 2, le comité de la section locale du FDF opte en faveur d'une alliance avec le PRL, dans le cadre de la Fédération, moyennant – si le scrutin secret le permet – l'obtention du mayorat pour B. Clerfayt et de trois échevinats. La rupture du FDF avec F. Duriau est consommée³³⁶.

Entre-temps, la coopération entre le PRL et le FDF semble quelque peu s'amplifier aux plans fédéral et régional. Les rapprochements qui interviennent entre les deux formations, à Molenbeek-Saint-Jean et à Schaerbeek, pourraient donner l'impression qu'il en est de même à l'échelon communal. En réalité, des tensions persistent, à tous les niveaux, entre la formation libérale et le parti amarante³³⁷. En témoignent, par exemple, ces résolutions du comité de la section jettoise du FDF, à l'approche des élections législatives et régionales du 21 mai 1995 : il faut « donner des indications aux électeurs FDF, pour faire une sorte de “stemblok”, afin d'éviter que les candidats libéraux ne remontent et ne dépassent les candidats FDF ». Ou encore : il convient de rappeler à tous la nécessité de « voter pour plusieurs et même pour tous les candidats du FDF »³³⁸. Au plan électoral, les relations entre les composantes de la Fédération PRL FDF, élargie au MCC, puis au sein du MR, alimenteront, on l'entrevoit, de nombreux débats.

³³³ *Le Soir*, 15 mars 1995.

³³⁴ *Le Soir*, 3 septembre 2000.

³³⁵ *Le Soir*, 24 juin 2000.

³³⁶ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section de Schaerbeek*, 20 décembre 1999 et 27 juin 2000 (avec transcription d'un long courrier du président de la section schaarbeekoise, J.-P. Van Gorp, et de la secrétaire générale du FDF, Caroline Persoons, à la direction du parti).

³³⁷ P. WYNANTS, « Le libéralisme francophone du PLP au MR (II). 1999-2004 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2108-2109, 2011.

³³⁸ Archives du FDF, *Procès-verbaux des réunions du comité de la section de Jette*, 15 mars et 17 mai 1995.

Derniers numéros parus

- 2246-2247 Grèves et conflictualité sociale en 2014
Iannis Gracos
- 2244-2245 L'évolution des partis politiques francophones (2007-2013)
Pierre Blaise, Vaïa Demertzis, Jean Faniel et John Pitseys
- 2242-2243 Les résultats des élections fédérales et européennes du 25 mai 2014
Pierre Blaise, Vaïa Demertzis, Jean Faniel, Cédric Istasse et John Pitseys
- 2240-2241 Le financement et la comptabilité des partis politiques (2008-2013)
II. Partis flamands et analyse transversale
Jef Smulders
- 2238-2239 Le financement et la comptabilité des partis politiques (2008-2013)
I. Bases juridiques et partis francophones
Jef Smulders
- 2237 Concertation et démocratie économique
Étienne Arcq
- 2235-2236 Les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale
Mélanie Bost et Chantal Kesteloot
- 2233-2234 Vingt ans de politique portuaire à Bruxelles (1993-2012)
III. Contrat de gestion 2008-2012 et perspectives
Geneviève Origer
- 2231-2232 Vingt ans de politique portuaire à Bruxelles (1993-2012)
II. Contrats de gestion 1994-1999 et 2002-2007
Geneviève Origer
- 2229-2230 Les internationales de partis
Thierry Coosemans
- 2227-2228 La surveillance électronique des justiciables
Marie-Sophie Devresse
- 2226 Biodiversité et ressources génétiques : la Belgique et le Protocole
de Nagoya
Brendan Coolsaet et John Pitseys

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIO-POLITIQUES

CRISP

Fondateur : Jules Gérard-Libois

Président : Vincent de Coorebyter

Équipe de recherche :

Étienne Arcq, Pierre Blaise (*secrétaire général*), Fabienne Collard, Vaïa Demertzis, Jean Faniel (*directeur général*), Christophe Goethals (*coordinateur du secteur Économie*), Cédric Istasse, John Pitseys, Marcus Wunderle

Conseil d'administration :

Louise-Marie Bataille, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président honoraire*), Vincent de Coorebyter (*président*), Francis Delpérée, Hugues Dumont, Éric Geerkens, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Laura Iker, Patrick Lefèvre, Roland Michel (*administrateur délégué*), Michel Molitor (*vice-président*), Solveig Pahud, Pierre Reman, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants